



Assemblée générale

Distr. générale
27 septembre 2018
Français
Original : anglais

Soixante-treizième session

Points 9 et 136 de l'ordre du jour

Rapport du Conseil économique et social

Budget-programme de l'exercice biennal 2018-2019

Prévisions révisées comme suite aux résolutions et décisions adoptées par le Conseil économique et social à sa session de 2018

Rapport du Secrétaire général

Résumé

Le présent rapport expose de façon détaillée les incidences budgétaires des résolutions et des décisions adoptées par le Conseil économique et social à sa session de 2018, qui s'est tenue du 27 juillet 2017 au 26 juillet 2018.

Le présent rapport rend notamment compte des incidences budgétaires de la résolution 2018/19 du Conseil économique et social, intitulée « Groupe consultatif ad hoc sur Haïti », et de la résolution 13/1 du Forum des Nations Unies sur les forêts, intitulée « Document final adopté par le Forum des Nations Unies sur les forêts à sa treizième session ». Les dépenses supplémentaires à prévoir pour 2019, soit 69 200 dollars, sont imputées sur le budget approuvé pour l'exercice 2018-2019 au titre du chapitre 9 (Affaires économiques et sociales). Les dépenses supplémentaires à prévoir pour 2020 et 2021, soit 282 900 dollars, seraient financées au moyen des crédits qui seront ouverts au titre du chapitre 9 (Affaires économiques et sociales).

En outre, le présent rapport renferme des informations sur le projet de restructuration de la Commission économique pour l'Afrique, ainsi que sur le projet connexe de réorganisation, de réalignement et de réaffectation des ressources de celle-ci, conformément à ses nouvelles orientations stratégiques, qui ont été approuvées par le Conseil économique et social. Les dépenses nécessaires à cette reconfiguration seraient financées au moyen des ressources approuvées pour l'exercice 2018-2019 au titre du chapitre 18 (Développement économique et social en Afrique).



I. Introduction

1. L'adoption par l'Assemblée générale de la résolution [68/1](#) relative à l'examen de l'application de sa résolution [61/16](#) sur le renforcement du Conseil économique et social a eu, entre autres, sur le programme de travail du Conseil les incidences ci-après, comme énoncé dans l'annexe de la résolution :

a) Le Conseil réaménagera son programme de travail, qui ira désormais de juillet à juillet (par. 5) ;

b) Le Conseil continuera de tenir une session de fond et une session d'organisation. Pour être plus réactif, il peut convoquer des sessions extraordinaires conformément à son Règlement intérieur. En tant qu'organe principal de l'Organisation des Nations Unies, le Conseil peut également décider de tenir des réunions spéciales, selon que de besoin, pour examiner des questions urgentes qui se posent dans les domaines économique, social et environnemental et dans les domaines connexes (par. 10) ;

c) Le Conseil tiendra les séances ordinaires de ses sessions de fond à New York, tandis que le débat consacré aux affaires humanitaires continuera de se tenir à tour de rôle à New York et à Genève. Un autre lieu d'affectation de l'Organisation des Nations Unies pourra être retenu, de façon ponctuelle et par souci d'économie, si ce choix peut contribuer à un meilleur examen du thème principal retenu (par. 16).

2. Le présent rapport a pour objet d'informer l'Assemblée générale du montant des dépenses supplémentaires découlant des résolutions et des décisions adoptées par le Conseil à sa session de 2018, tenue du 27 juillet 2017 au 26 juillet 2018.

3. Le Conseil a adopté trois résolutions dans lesquelles il a autorisé les entités compétentes du Secrétariat à entreprendre de nouvelles activités, dont certaines pour lesquelles aucun crédit n'avait été inscrit au budget-programme de l'exercice biennal 2018-2019¹. Comme le prévoit l'article 31 de son règlement intérieur, il a été informé des incidences que ces résolutions auront sur le budget-programme.

4. Dans son rapport sur les prévisions révisées comme suite aux résolutions et décisions adoptées par le Conseil à sa session de fond de 1999 ([A/54/7/Add.2](#)), le Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires avait demandé que les rapports ultérieurs sur la question contiennent des estimations, établies sur la base du coût intégral, des ressources supplémentaires nécessaires, tant au titre des services de conférence qu'au titre des autres dépenses. Comme suite à cette demande, il est rendu compte ci-après des dépenses supplémentaires qui découlent des résolutions et des décisions adoptées par le Conseil à sa session de 2018 et se rapportent au budget-programme de l'exercice biennal 2018-2019.

5. Si, en 2018, le Conseil adopte, après la publication du présent rapport, une résolution ou une décision qui pourrait avoir des incidences sur le budget-programme de l'exercice biennal 2018-2019, de nouvelles prévisions révisées seront publiées dans un additif au présent document.

¹ Le budget-programme de l'exercice biennal 2018-2019 a été approuvé par l'Assemblée générale dans sa résolution [72/263](#) A.

II. Dépenses supplémentaires et modifications du programme de travail résultant des résolutions et décisions adoptées par le Conseil économique et social

A. Résolution 2018/19 : Groupe consultatif ad hoc sur Haïti

6. Aux paragraphes 13 à 16 de sa résolution 2018/19, le Conseil a :

a) Décidé de proroger le mandat du Groupe consultatif ad hoc sur Haïti jusqu'à la conclusion de sa session de 2019, afin de pouvoir suivre la situation de près et de formuler des conseils concernant la stratégie de développement à long terme d'Haïti en vue de favoriser le relèvement, la reconstruction et la stabilité du pays sur les plans économique et social, en accordant une attention particulière à la nécessité d'assurer un appui international cohérent et durable à Haïti, dans le respect des priorités nationales de développement à long terme et du Plan stratégique de développement d'Haïti, tout en évitant les chevauchements et les doubles emplois avec les mécanismes existants ;

b) Exprimé sa satisfaction au Secrétaire général pour l'appui qu'il apportait au Groupe consultatif et lui a demandé de continuer à en soutenir les activités comme il convenait, dans la limite des ressources existantes ;

c) Prié le Groupe consultatif de continuer, dans l'exécution de son mandat, à coopérer avec le Secrétaire général et son Représentant spécial pour Haïti et Chef de la Mission des Nations Unies pour l'appui à la justice en Haïti, le Groupe des Nations Unies pour le développement durable, les fonds et programmes concernés des Nations Unies, les institutions spécialisées, les institutions financières internationales, les organisations et institutions régionales, notamment la Commission économique pour l'Amérique latine et les Caraïbes, l'Organisation des États américains, la Communauté des Caraïbes, l'Union des nations de l'Amérique du Sud et la Banque interaméricaine de développement, les autres parties prenantes importantes et les organisations de la société civile, et s'est félicité à ce sujet de la poursuite du dialogue entre les membres du Groupe consultatif et l'Organisation des États américains ;

d) Prié également le Groupe consultatif de lui présenter un rapport sur ses travaux, accompagné de recommandations, s'il l'estimait nécessaire, pour examen à sa session de 2019.

7. Les dépenses afférentes à l'appui à apporter au Groupe consultatif ad hoc sur Haïti, pour lesquelles aucun crédit n'a été prévu dans le budget-programme de l'exercice biennal 2018-2019, sont estimées à 39 200 dollars (voir tableau 1), et couvriraient : a) les frais de voyage des membres du Groupe et d'un maximum de deux fonctionnaires du Département des affaires économiques et sociales pour qu'ils puissent rencontrer les représentants des institutions financières internationales et de l'Organisation des États américains en 2019 et effectuer une mission en Haïti la même année (36 700 dollars) ; b) les services d'appui aux réunions devant se tenir en Haïti (2 500 dollars).

Tableau 1

Ressources nécessaires au titre du chapitre 9 (Affaires économiques et sociales) du projet de budget-programme pour l'exercice biennal 2018-2019

(En dollars des États-Unis)

<i>Montant total des ressources nécessaires</i>	
Voyages des représentants	33 000
Voyages du personnel	3 700

<i>Montant total des ressources nécessaires</i>	
Services contractuels	2 500
Total	39 200

8. Compte tenu des résolutions par lesquelles le mandat du Groupe consultatif a été prorogé, la dernière en date étant la résolution [2017/26](#), le Secrétaire général a recommandé que ces dépenses soient financées au moyen des ressources approuvées au titre du chapitre 9 (Affaires économiques et sociales) du budget-programme de l'exercice biennal 2018-2019. Il est également proposé d'imputer les dépenses découlant de l'adoption de la résolution [2018/19](#), d'un montant de 39 200 dollars, sur les crédits ouverts au titre du chapitre 9 du budget-programme de l'exercice biennal 2018-2019.

9. S'agissant du paragraphe 14 de la résolution [2018/19](#), dans lequel le Conseil a demandé au Secrétaire général de continuer à soutenir les activités du Groupe consultatif comme il convenait, dans la limite des ressources existantes, l'attention du Conseil a été appelée sur les dispositions de la section VI de la résolution [45/248 B](#) de l'Assemblée générale et des résolutions ultérieures, la dernière en date étant la résolution [72/261](#), dans lesquelles l'Assemblée a réaffirmé que la Cinquième Commission était celle de ses grandes commissions qui était chargée des questions administratives et budgétaires, et réaffirmé également le mandat du Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires.

B. Document final adopté par le Forum des Nations Unies sur les forêts à sa treizième session

10. Le Conseil a pris note du rapport du Forum des Nations Unies sur les forêts sur les travaux de la treizième session ([E/2018/42-E/CN.18/2018/9](#)), qui contient la résolution [13/1](#) du Forum. Aux paragraphes 4 et 11 de la résolution, le Forum a :

a) Prié son secrétariat de lui faire rapport, à sa quatorzième session et à ses sessions ultérieures, sur l'exécution de la stratégie de communication et de sensibilisation, et de rédiger, en employant des ressources existantes, une publication concise qui fasse le point sur les objectifs et cibles forestiers mondiaux, soit imprimée et mise en ligne, et comprenne des éléments graphiques susceptibles d'être exploités dans le cadre des activités de sensibilisation qui seraient menées à l'intention de divers publics, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur du secteur forestier ;

b) Souligné qu'il était important d'utiliser pleinement les informations communiquées par ses membres dans leurs rapports nationaux volontaires et, à cette fin, demandé à son secrétariat d'établir, sur la base de la première série de rapports et en concertation avec ses membres, les organisations membres du Partenariat de collaboration sur les forêts et les parties intéressées, en employant les ressources disponibles, une publication « phare » qui présentera les progrès enregistrés sur la voie de l'accomplissement des objectifs et cibles mondiaux relatifs aux forêts, qui sera concise et s'adressera à divers publics, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur du secteur forestier, en vue de son lancement d'ici à la fin de 2021, et de lui rendre compte à sa quinzième session de l'état d'avancement des préparatifs à cet égard.

11. Des ressources d'un montant de 30 000 dollars seront nécessaires en 2019 pour donner suite à la demande formulée au paragraphe 4 de la résolution [13/1](#) du Forum. Elles serviront à couvrir les coûts de production de la publication, notamment les frais de mise en page, de traduction et d'impression.

12. Les activités et ressources ci-après seront nécessaires en 2020 et 2021 pour donner suite aux demandes formulées au paragraphe 11 de la résolution du Forum :

a) Personnel temporaire (autre que pour les réunions) (P-4, pour 3 mois) pour tenir à jour les informations, tant sur le plan quantitatif que qualitatif, et fournir aux analystes les renseignements dont ils ont besoin, sous la forme demandée. Le titulaire travaillera en collaboration avec l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) dans le cadre du Programme d'évaluation des ressources forestières mondiales, recueillera des données sur les résultats, présentera celles-ci sous une forme exploitable par les auteurs et assurera le suivi des problèmes et des incohérences liés aux données, (44 400 dollars en 2020) ;

b) Consultants : 7 auteurs, pour 40 jours ouvrables chacun, dont six chargés d'analyser chacun l'un des six objectifs mondiaux relatifs aux forêts du plan stratégique des Nations Unies sur les forêts (2017-2030), et un auteur principal chargé de rédiger le corps du texte et d'établir une comparaison des progrès accomplis dans la réalisation de chacun des objectifs. Les consultants auront notamment pour fonctions de regrouper les données et de les analyser, ainsi que d'élaborer et de rédiger les trames narratives de la publication (140 000 dollars en 2020) ;

c) Voyages du Groupe consultatif : 2 réunions de 3 jours chacune, 10 experts par réunion, chargés d'orienter et de superviser l'élaboration de la publication. Le Groupe consultatif sera notamment composé de membres du secrétariat du Forum des Nations Unies sur les forêts, de membres du Programme d'évaluation des ressources forestières mondiales de la FAO, d'auteurs et d'un membre du Bureau (62 000 dollars en 2020) ;

d) Éditeur : 1 éditeur pour 20 jours ouvrables, chargé de contribuer au contrôle de la cohérence linguistique et interne de la publication (10 000 dollars en 2020) ;

e) Services contractuels - pour la mise en page, la traduction et l'impression de la publication (26 500 dollars en 2021).

13. L'exécution des activités prescrites par la résolution donnera lieu à des dépenses d'un montant total de 312 900 dollars au titre du chapitre 9 (Affaires économiques et sociales), comme indiqué dans le tableau 2.

Tableau

Ressources nécessaires au titre du chapitre 9 (Affaires économiques et sociales) du projet de budget-programme pour l'exercice biennal 2018-2019 et prévisions de dépenses pour l'exercice biennal 2020-2021

(En dollars des États-Unis)

<i>Demandes formulées dans la résolution 13/1 du Forum des Nations Unies sur les forêts</i>	<i>Montant total des ressources nécessaires</i>	<i>Montant des ressources nécessaires pour 2019</i>	<i>Montant des ressources nécessaires pour 2020 et 2021</i>
Établissement (notamment mise en page, traduction et impression) d'une publication concise sur les objectifs et cibles forestiers mondiaux, disponible en ligne et au format papier (par. 4)	30 000	30 000	—
Établissement d'une publication « phare » en vue de son lancement d'ici à la fin de 2021 (par. 11) :			
Personnel temporaire (autre que pour les réunions) (en 2020)	44 400	—	44 400
Consultants (en 2020)	140 000	—	140 000

<i>Demandes formulées dans la résolution 13/1 du Forum des Nations Unies sur les forêts</i>	<i>Montant total des ressources nécessaires</i>	<i>Montant des ressources nécessaires pour 2019</i>	<i>Montant des ressources nécessaires pour 2020 et 2021</i>
Groupe consultatif (en 2020)	62 000	–	62 000
Éditeur (en 2020)	10 000	–	10 000
Services contractuels (en 2021)	26 500	–	26 500
Total	312 900	30 000	282 900

14. Le montant des ressources demandées pour 2019, qui s'élève à 30 000 dollars, n'a pas été inscrit au budget-programme de l'exercice biennal 2018-2019, mais le Secrétariat entend financer les dépenses supplémentaires sans dépassement des crédits approuvés, notamment au moyen de fonds extrabudgétaires. Le montant des ressources demandées pour 2020 et 2021, soit 282 900 dollars, sera financé au moyen des crédits qui seront ouverts au titre du chapitre 9 (Affaires économiques et sociales).

15. En ce qui concerne le souhait que ces besoins soient couverts au moyen des ressources existantes, comme indiqué aux paragraphes 4 et 11 de la résolution 13/1 du Forum, l'attention du Conseil a été appelée sur les dispositions de la section VI de la résolution 45/248 B de l'Assemblée générale et des résolutions ultérieures, la dernière en date étant la résolution 72/261, dans lesquelles l'Assemblée a réaffirmé que la Cinquième Commission était celle de ses grandes commissions qui était chargée des questions administratives et budgétaires, et réaffirmé également le mandat du Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires.

C. Résolution 2018/23 : nouvelles orientations stratégiques de la Commission économique pour l'Afrique

16. Par sa résolution 2018/23 du 24 juillet 2018, le Conseil économique et social a approuvé les nouvelles orientations stratégiques de la Commission économique pour l'Afrique énoncées dans la note de la Secrétaire exécutive intitulée « Nouvelles orientations stratégiques : pour une Afrique autonome et transformée : passer des idées à l'action ». Les sous-programmes de la Commission seront revus de manière à concrétiser la nouvelle vision dont sont porteuses ces orientations stratégiques.

17. Des informations sur le projet de restructuration de la Commission économique pour l'Afrique, ainsi que sur le projet connexe de réorganisation, de réaligement et de réaffectation des ressources de celle-ci, conformément à ses nouvelles orientations stratégiques, sont données ci-après. Cette reconfiguration serait financée au moyen des ressources approuvées pour l'exercice 2018-2019.

Généralités

18. La Commission économique pour l'Afrique célèbre en 2018 le soixantième anniversaire de sa création ; c'est pour elle l'occasion de faire le point sur ses réalisations et de se repositionner pour être en mesure de répondre aux priorités et aux aspirations de ses États membres. Dans le cadre de l'exécution de son mandat, elle a étudié périodiquement l'état du développement et a apporté une série de changements à sa structure de manière à se repositionner pour pouvoir continuer à répondre aux besoins et aux aspirations de ses États membres, et à faire face aux exigences et aux difficultés qui se faisaient jour.

Raison d'être du repositionnement stratégique de la Commission

19. Au cours de la dernière restructuration, entreprise en 2013, la Commission a réorienté ses programmes pour mieux les adapter au projet de transformation de l'Afrique. Depuis lors, toutefois, les évolutions marquantes qui se sont produites au niveau mondial et au niveau régional lui imposent de mener de nouvelles réformes pour pouvoir s'acquitter efficacement de ses mandats et répondre aux nouveaux besoins de ses États membres. À cet égard, et compte dûment tenu des conditions de développement de la région et de ses propres mandats, la Commission a entamé en septembre 2017, sous la direction de sa nouvelle secrétaire exécutive, un processus de réflexion prospective et de consultation. Plusieurs examens stratégiques ont été entrepris dans le cadre de ce processus afin de réorienter les activités et d'appuyer efficacement la mise en œuvre et le suivi du Programme de développement durable à l'horizon 2030, du Programme d'action d'Addis-Abeba issu de la troisième Conférence internationale sur le financement du développement, de l'Agenda 2063 de l'Union africaine, du nouveau cadre Union africaine-ONU pour la mise en œuvre de l'Agenda 2063 et du Programme 2030, et du Cadre commun ONU-Union africaine pour un partenariat renforcé en matière de paix et de sécurité.

20. La Commission a mené une série de consultations avec les parties prenantes, y compris les chefs d'État ou de gouvernement, les ministres des finances et de la planification, les ministres des affaires étrangères, les ambassadeurs des pays d'Afrique à Addis-Abeba, les organisations partenaires – dont l'Union africaine et la Banque africaine de développement –, les partenaires bilatéraux et les membres de son personnel. À l'issue de ce processus de réflexion et de consultation, il est apparu qu'il fallait réorienter la direction stratégique de la Commission de sorte que celle-ci puisse tirer parti des possibilités qui se présentent, trouver des solutions aux problèmes de développement auxquels l'Afrique fait face, répondre aux besoins de ses États membres et exécuter efficacement ses propres mandats.

Procédure d'examen

21. À sa cinquante et unième session, la Conférence des ministres africains des finances, de la planification et du développement économique de la CEA a adopté la résolution 959 (LI) (Cadre stratégique et plan-programme biennal révisés de la Commission économique pour l'Afrique pour l'exercice biennal 2018-2019). Dans cette résolution, la Conférence a pris note avec satisfaction de la nouvelle orientation stratégique de la Commission qui consiste à favoriser le développement durable de l'Afrique grâce à un environnement macroéconomique et microéconomique propice à la croissance qui a pour priorités l'élimination de la pauvreté et la lutte contre les inégalités ; l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes ; l'accélération de l'intégration économique et l'intensification du commerce grâce à une plus grande diversification, au renforcement des institutions, à l'amélioration de la gouvernance et au resserrement de la collaboration avec le secteur privé ; la promotion de modes de développement de l'économie verte et bleue qui reposent sur l'énergie, les ressources naturelles, l'adaptation aux changements climatiques et l'atténuation de leurs effets ; le renforcement de la mobilisation des ressources intérieures en tant que mode de financement du développement durable s'inscrivant dans le long terme ; la formulation d'une politique générale fondée sur des données factuelles.

22. Le 26 juin 2018, le cadre stratégique révisé exposé dans le document [E/ECA/COE/37/4/Rev.1](#) a été soumis pour information au Comité du programme et de la coordination à sa cinquante-huitième session. Le 3 juillet 2018, la résolution 959 (LI) de la Commission économique pour l'Afrique a été transmise au Conseil économique et social dans le rapport du Secrétaire général paru sous la cote

[E/2018/15/Add.1](#), afin qu'il y donne suite. Le Conseil a approuvé la proposition dans sa résolution [2018/23](#) datée du 24 juillet 2018.

Pour une Afrique autonome et transformée : passer des idées à l'action

23. La Commission économique pour l'Afrique a pour objectif stratégique de proposer des idées et des activités de nature à favoriser l'avènement d'une Afrique autonome, inclusive et transformée dans le cadre du Programme de développement durable à l'horizon 2030 et de l'Agenda 2063 grâce à ses trois grandes fonctions, à savoir sa fonction de centre de réflexion, sa fonction de mobilisation et sa fonction opérationnelle :

a) La fonction de mobilisation consiste à convoquer, à l'échelle régionale et à des fins spécifiques, des plateformes intergouvernementales et multipartites que les États membres, les organismes régionaux et les banques de développement se sont largement appropriées, et qui permettent d'établir des cadres d'orientation, des normes et des plans d'action concertés en matière de développement et de consolider le multilatéralisme aux niveaux régional et sous-régional ;

b) La fonction de centre de réflexion est celle d'une institution qui entreprend des études et des analyses multisectorielles de nature à favoriser l'intégration des trois piliers du développement durable en privilégiant la transmission du savoir entre pairs, la pensée originale et une action de sensibilisation s'agissant des politiques des pouvoirs publics, et en stimulant les synergies et les liens intersectoriels ;

c) La fonction opérationnelle consiste à formuler des orientations à l'intention des pays dans les domaines se rapportant à ses activités normatives et analytiques, dans le cadre d'un appui direct fourni aux États membres qui en font la demande, en collaboration avec les entités des Nations Unies présentes au niveau national.

24. Cinq nouvelles orientations stratégiques ont été retenues :

a) Renforcer le rôle majeur que joue la Commission en tant que pôle de connaissances en développant le profil de connaissances de son personnel ;

b) Élaborer des orientations macroéconomiques et structurelles pour accélérer la diversification économique et la création d'emplois ;

c) Concevoir et mettre en place des modèles de financement novateurs pour les infrastructures et le capital humain, matériel et social, au service d'une Afrique en pleine transformation ;

d) Proposer des solutions aux problèmes transfrontières, notamment aux problèmes régionaux, en mettant l'accent sur la paix, la sécurité et l'inclusion sociale en tant qu'objectifs étroitement liés au développement ;

e) Défendre la position de l'Afrique à l'échelle mondiale et élaborer des solutions régionales en vue de répondre aux problèmes de gouvernance auxquels fait face l'humanité.

25. La Commission a l'intention de ne pas se contenter de mettre l'accent sur le secteur public et se propose d'incorporer activement dans ses modalités de fonctionnement et son action des idées et des mesures visant à développer le secteur privé, en particulier le secteur privé africain, et à lui donner plus d'ampleur. Le secteur privé pourrait être le moteur d'une augmentation de la production et de la productivité et devenir une source de financement pour le développement. La Commission s'emploiera par conséquent à renforcer sa collaboration avec le secteur privé : elle appuiera des politiques axées sur une plus grande participation de ce secteur dans les

économies africaines et sur un renforcement de la gouvernance des entreprises privées.

26. La Commission collaborera également avec les États membres sur les aspects tant normatifs que pratiques de l'action qu'ils mènent pour se construire : cela passera par la mise en place de solides systèmes de gouvernance économique, en particulier afin d'aider les pays en proie à un conflit ou sortant d'un conflit à renforcer leur résilience de façon à prévenir de nouvelles crises.

Principaux changements programmatiques

27. Au vu des aspirations qui précèdent, la Commission doit réorganiser ses sous-programmes en tenant compte de ses avantages comparatifs et de ses priorités. Elle agencera son programme de travail général autour des huit divisions et neuf sous-programmes interdépendants et complémentaires suivants :

a) Sous-programme 1 : politiques macroéconomiques et gouvernance. Il s'agit d'aider les États membres à accélérer leur transformation économique et leur développement inclusif grâce à une bonne planification du développement, un renforcement de la gestion macroéconomique et de la gouvernance économique et une meilleure mobilisation et une meilleure distribution des financements publics nationaux et internationaux ;

b) Sous-programme 2 : intégration régionale et commerce. Il s'agit de parvenir à une coopération et une intégration régionales efficaces entre les États membres en appuyant les mesures qui visent à donner de l'ampleur aux marchés régionaux, à stimuler le commerce intra-africain et mondial, à accélérer l'industrialisation et à faire face aux problèmes que pose la transformation structurelle ;

c) Sous-programme 3 : développement du secteur privé et financement. Il s'agit d'aider les États membres à parvenir à une croissance et à une transformation économiques soutenues en tirant parti de la contribution et des ressources du secteur privé, en mettant l'accent sur l'augmentation de l'investissement du secteur privé dans l'agriculture, les infrastructures, l'énergie et les services, en encourageant les financements innovants au service du développement des marchés de capitaux, en attirant les investisseurs et en instaurant un environnement plus propice aux affaires ;

d) Sous-programme 4 : données et statistiques. Il s'agit de continuer à améliorer la production, la diffusion et l'utilisation en Afrique de données et de statistiques de grande qualité et comparables de façon à étayer la prise de décisions, la planification, l'exécution, le suivi et l'établissement de rapports dans le cadre du Programme de développement durable à l'horizon 2030 et de l'Agenda 2063.

e) Sous-programme 5 : changements climatiques, environnement et gestion des ressources naturelles. Ce sous-programme fait fond sur l'ancien sous-programme 3 et aura pour rôle essentiel d'appuyer la bonne gestion des ressources naturelles du continent et de réduire les effets des dérèglements climatiques en encourageant une transition écologique, un développement résilient face aux changements climatiques et l'exploitation des nouvelles techniques dans la perspective d'un développement durable. Le sous-programme de renforcement des capacités, à savoir l'ancien sous-programme 5 du budget-programme, sera exécuté dans le cadre des sous-programmes 1, 2 et 3.

f) Sous-programme 6 : égalité des genres et autonomisation des femmes. Ce sous-programme portera sur les questions nouvelles qui ont une incidence sur la situation des femmes et des filles africaines et visera à appuyer les activités des États membres relatives à l'égalité des sexes et à l'autonomisation des femmes ;

g) Sous-programme 7 : activités sous-régionales de développement. L'exécution de ce sous-programme sera confiée aux cinq bureaux sous-régionaux (Afrique centrale, Afrique de l'Est, Afrique de l'Ouest, Afrique du Nord et Afrique australe), qui, forts de leurs spécialisations thématiques, pourront aborder plus efficacement les problèmes de développement auxquels font face les pays de leur sous-région ;

h) Sous-programme 8 : développement et planifications économiques. Il sera procédé au renforcement de ce sous-programme pour améliorer la gestion du secteur public et la planification du développement à l'appui de la transformation structurelle des États membres ;

i) Sous-programme 9 : pauvreté, inégalités et politiques sociales. Ce sous-programme, dont l'exécution est confiée à la Division de la lutte contre la pauvreté et les inégalités et des politiques sociales, sera précisé afin qu'il concoure, en toute équité, au développement humain et social pour tous en Afrique.

Principes guidant la restructuration de la Commission

28. Conformément aux priorités stratégiques révisées et pour mettre en place une structure véritablement efficace, l'équipe de direction de la Commission économique pour l'Afrique a formulé les principes ci-après de façon à guider la restructuration de ses unités administratives :

a) Toutes les divisions (fonctions organiques et fonctions d'appui aux programmes) comprendront au moins trois sections ;

b) Les postes de chaque division organique seront distribués, dans la mesure du possible, selon un principe de capacité minimale, soit trois postes P-5, quatre P-4 et cinq P-3, ces chiffres pouvant être revus à la hausse sous réserve que les nouveaux postes soient financés au moyen d'autres sources. Les divisions organiques conserveront le nombre de postes P-2 déjà prévus dans le budget-programme ;

c) Chaque bureau sous-régional comprendra deux sections au maximum, auxquelles s'ajoutera un groupe des services administratifs et financiers ; en ce qui concerne la distribution des postes, c'est le principe de capacité minimale qui sera suivi dans la mesure du possible, la répartition étant la suivante : deux P-5, trois P-4, quatre P-3 et des postes P-2 si ceux-ci étaient déjà prévus dans le budget-programme ;

d) À l'issue des consultations et de l'examen, il a été décidé que les cinq bureaux sous-régionaux de la Commission se spécialiseraient dans certains domaines, ce qui leur permettrait de traiter plus efficacement les sujets de préoccupation et les problèmes de développement des États membres dans leur sous-région. Les domaines de spécialisation retenus pour les bureaux sous-régionaux sont les suivants :

<i>Bureau sous-régional</i>	<i>Domaine de spécialisation</i>
Bureau sous-régional pour l'Afrique du Nord (Rabat)	Compétences pour l'emploi et développement équilibré
Bureau sous-régional pour l'Afrique de l'Ouest (Niamey)	Dynamiques démographiques et développement
Bureau sous-régional pour l'Afrique centrale (Yaoundé)	Politiques et réformes en faveur de la diversification économique

<i>Bureau sous-régional</i>	<i>Domaine de spécialisation</i>
Bureau sous-régional pour l'Afrique de l'Est (Kigali)	Renforcement de l'intégration régionale en Afrique de l'Est : vers la mise en œuvre de la Zone de libre-échange continentale africaine
Bureau sous-régional pour l'Afrique australe (Lusaka)	Une industrialisation sans laissés pour compte

Incidences administratives et budgétaires du projet de restructuration

29. Certaines unités administratives ont été supprimées et leurs postes et leur personnel ont été rattachés à de nouvelles structures administratives de façon à renforcer l'efficacité et à répondre à l'évolution des sous-programmes.

30. La structure existante (voir annexe I) se présente sous la forme de deux composantes : a) une composante chargée de la création du savoir, dirigée par le Secrétaire exécutif adjoint et économiste en chef et qui comprend les divisions organiques ; b) une composante chargée de la diffusion du savoir, dirigée par le Secrétaire exécutif adjoint chargé de la diffusion du savoir et qui comprend les bureaux sous-régionaux, l'Institut africain de développement économique et de planification et les divisions chargées de l'appui aux programmes, à savoir la Division de l'administration et la Division de l'information et de la gestion du savoir.

31. Dans la structure révisée (voir annexe II), ces composantes ont été remplacées par une composante chargée des programmes, qui sera dirigée par le Secrétaire exécutif adjoint (Programmes) et englobera l'ensemble des neuf sous-programmes, et une composante chargée de l'appui aux programmes, qui sera dirigée par le Secrétaire exécutif adjoint (Appui aux programmes) et comprendra la Division de l'administration et la Division des publications, des conférences et de la gestion du savoir. La ligne en pointillés dans l'organigramme de l'annexe II indique qu'en l'absence de l'un des Secrétaires exécutifs adjoints, c'est son homologue qui dirige les deux composantes. La composante direction exécutive et administration sera constituée par le Cabinet du Secrétaire exécutif, le Cabinet du Secrétaire exécutif adjoint (Programmes) et le Cabinet du Secrétaire exécutif adjoint (Appui aux programmes) et englobera la Division de la planification stratégique, du contrôle et des résultats. En outre, les unités citées ci-dessous seront également rattachées au Cabinet du Secrétaire exécutif :

a) La Section des partenariats et de la mobilisation des ressources, qui fait actuellement partie de la Division de la planification stratégique, du contrôle et des résultats ;

b) La Section de la communication externe et des relations avec les médias, qui fait actuellement partie de la Division de l'information et de la gestion du savoir.

32. Les ressources prévues pour les postes dans le cadre de l'ancien sous-programme 5 (Renforcement des capacités) seront transférées à d'autres sous-programmes organiques et à la composante direction exécutive et administration, et les activités qui étaient initialement prévues seront mises en œuvre dans le cadre des sous-programmes 1 (Politiques macroéconomiques et gouvernance), 2 (Intégration régionale et commerce) et 3 (Développement du secteur privé et financement).

33. Le Centre africain pour le genre sera intégré dans la nouvelle Division de l'égalité des genres, de la lutte contre la pauvreté et des politiques sociales et

poursuivra son mandat dans le cadre du sous-programme 6 (Égalité des genres et autonomisation des femmes).

34. Pour que la Commission puisse pleinement superviser et gérer les centres et contribuer à leur travail du point de vue technique, les centres existants seront intégrés à des divisions. Les changements ci-après sont donc proposés :

a) L'Initiative sur les politiques foncières et le Centre africain pour la politique foncière, qui font actuellement partie de la Division du commerce et de l'intégration régionale (sous-programme 2), seront incorporée, de même que leurs ressources, dans la Section chargée de favoriser un environnement propice à l'agriculture et au commerce, au titre du sous-programme 3 (Développement du secteur privé et financement) ;

b) Le Centre africain pour la politique en matière de climat et le Centre africain de développement minier, qui font actuellement partie de la Division des initiatives spéciales (sous-programme 3), relèveront, avec leurs ressources, du sous-programme 5 (Changements climatiques, environnement et gestion des ressources naturelles).

35. La Division de l'information et de la gestion du savoir cèdera la place à la Division des publications, des conférences et de la gestion du savoir, qui relèvera de la composante appui aux programmes. Le Bureau du Directeur de la nouvelle division conservera le poste D-1 et les deux postes d'agent local de l'ancienne division.

36. La Section de la gestion des conférences, qui fait actuellement partie de la Division de l'administration et relève de la composante appui aux programmes, sera rattachée à la nouvelle Division des publications, des conférences et de la gestion du savoir.

37. La nouvelle équipe dirigeante de la Commission demande la création d'une Section des finances et du budget. La Section de la planification et de la budgétisation intégrées, qui relève de la Division de la planification stratégique, des partenariats et de la qualité opérationnelle, a été supprimée et les questions de planification ont été transférées à la Section des politiques générales, de la planification, du suivi et de l'établissement de rapports, qui est rattachée à la Division de la planification stratégique, du contrôle et des résultats. Les fonctions d'établissement du budget seront transférées au Groupe du budget de la nouvelle Section des finances et du budget, qui dépendra de la Division de l'administration.

Vue d'ensemble des ressources

38. Les ressources demandées au titre du chapitre 18A (Commission régionale en Afrique) s'élèvent à 154 643 000 dollars. Ce montant ne tient pas compte des ressources demandées au titre du chapitre 18B (Bureau des commissions régionales à New York).

Tableau 3

Ressources approuvées pour 2018-2019, par composante

	<i>Ressources financières (milliers de dollars É.-U.)</i>	<i>Postes</i>
Budget ordinaire		
A. Organes directeurs	920,6	—
B. Direction exécutive et administration	18 033,8	58

	<i>Ressources financières (milliers de dollars É.-U.)</i>	<i>Postes</i>
C. Programme de travail		
Sous-programme 1. Politique macroéconomique	7 435,0	26
Sous-programme 2. Intégration régionale et commerce	6 721,8	25
Sous-programme 3. Innovations, technologies et gestion des ressources naturelles de l'Afrique	5 257,2	18
Sous-programme 4. Statistiques	9 565,4	38
Sous-programme 5. Renforcement des capacités	3 430,2	12
Sous-programme 6. Problématique femmes-hommes et participation des femmes au développement	1 772,0	5
Sous-programme 7. Activités sous-régionales de développement		
a) Activités sous-régionales en Afrique du Nord	6 685,3	21
b) Activités sous-régionales en Afrique de l'Ouest	6 432,3	19
c) Activités sous-régionales en Afrique centrale	7 287,0	21
d) Activités sous-régionales en Afrique de l'Est	6 651,8	21
e) Activités sous-régionales en Afrique australe	6 628,7	21
Sous-programme 8. Planification et administration du développement	2 600,0	—
Sous-programme 9. Développement social	5 895,7	21
Total partiel (programme de travail)	76 362,4	248
D. Appui au programme	59 326,2	229
Total (déduction faite des contributions du personnel)	154 643,0	535

Tableau 4
Ressources demandées pour 2018-2019, par composante

	<i>Ressources financières (milliers de dollars É.-U.)</i>	<i>Postes</i>
Budget ordinaire		
A. Organes directeurs	920,6	—
B. Direction exécutive et administration	17 684,8	54
C. Programme de travail		
Sous-programme 1. Politiques macroéconomiques et gouvernance	7 346,3	25
Sous-programme 2. Commerce et intégration régionale	6 102,7	21
Sous-programme 3. Développement du secteur privé et financement	5 258,1	18
Sous-programme 4. Données et statistiques	9 165,7	36
Sous-programme 5. Changements climatiques, environnement et gestion des ressources naturelles	4 895,0	21
Sous-programme 6. Égalité des genres et autonomisation des femmes	1 948,4	6
Sous-programme 7. Activités sous-régionales de développement		

	<i>Ressources financières (milliers de dollars É.-U.)</i>	<i>Postes</i>
a) Activités sous-régionales en Afrique du Nord	6 391,4	19
b) Activités sous-régionales en Afrique de l'Ouest	6 116,6	18
c) Activités sous-régionales en Afrique centrale	7 636,3	23
d) Activités sous-régionales en Afrique de l'Est	6 475,4	20
e) Activités sous-régionales en Afrique australe	6 452,3	20
Sous-programme 8. Développement et planification économiques	2 600,0	–
Sous-programme 9. Pauvreté, inégalités et politiques sociales	5 943,9	21
Total partiel (programme de travail)	76 332,1	248
D. Appui au programme	59 705,5	233
Total (déduction faite des contributions du personnel)	154 643,0	535

Note : Les chiffres présentés dans le tableau tiennent compte des crédits initialement approuvés pour 2018 pour chaque composante et chaque sous-programme. Ainsi, les ressources demandées au titre du sous-programme 3 (Développement du secteur privé et financement) tiennent compte des crédits initialement approuvés au titre du sous-programme 3 (Innovations, technologies et gestion des ressources naturelles de l'Afrique), qu'il est proposé de repositionner, et les ressources demandées au titre du sous-programme 5 (Changements climatiques, environnement et gestion des ressources naturelles) tiennent compte des crédits initialement approuvés au titre du sous-programme 5 (Renforcement des capacités), qu'il est proposé de supprimer.

Tableau 5
Récapitulatif des ressources nécessaires pour 2018-2019, par objet de dépense

(En milliers de dollars des États-Unis)

<i>Objet de dépense</i>	<i>Montant approuvé</i>	<i>Variation</i>	<i>Montant révisé</i>
Postes	96 066,7	–	96 066,7
Autres dépenses de personnel	5 061,4	–	5 061,4
Consultants	2 311,7	–	2 311,7
Experts	6 536,6	–	6 536,6
Voyages	3 396,7	–	3 396,7
Services contractuels	11 955,1	–	11 955,1
Frais généraux de fonctionnement	13 344,9	–	13 344,9
Dépenses de représentation	103,7	–	103,7
Fournitures et accessoires	4 909,9	–	4 909,9
Mobilier et matériel	7 640,4	–	7 640,4
Subventions et contributions	3 315,9	–	3 315,9
Total (déduction faite des contributions du personnel)	154 643,0	–	154 643,0

39. Aucune modification des crédits initialement approuvés n'est proposée.

Tableau 6
Modification des effectifs proposée pour 2019

	<i>Nombre de postes</i>	<i>Classe</i>
Budget ordinaire		
Effectif approuvé pour l'exercice biennal 2018-2019	535	1 SGA, 2 D-2, 15 D-1, 43 P-5, 145 P-4/3, 27 P-2/1, 15 administrateurs recrutés sur le plan national et 287 agents locaux
Créations	7	3 P-5 relevant du sous-programme 3 (nouveau) 1 P-5 relevant du sous-programme 5 (nouveau) 1 P-4 relevant de la composante appui au programme 1 P-3 relevant du sous-programme 5 (nouveau) 1 P-3 relevant de la composante appui au programme
Reclassements et déclassements	–	1 P-5 relevant de la composante direction exécutive et administration déclassé à P-4
Transferts	–	1 D-1 transféré de la Division de l'information et de la gestion du savoir (supprimée) (composante direction exécutive et administration) à la Division des publications, des conférences et de la gestion du savoir (nouvelle) (composante appui au programme) 1 D-1 transféré du sous-programme 3 (supprimé) au sous-programme 5 (nouveau) 1 D-1 transféré du sous-programme 5 (supprimé) au sous-programme 3 (nouveau) 1 P-5 transféré du sous-programme 1 au sous-programme 3 (nouveau) 1 P-5 transféré du sous-programme 2 (Addis-Abeba) à la composante 3 du sous-programme 7 (Yaoundé) 2 P-5 transférés du sous-programme 3 (supprimé) au sous-programme 5 (nouveau) 1 P-5 transféré du sous-programme 5 (supprimé) à la composante direction exécutive et administration 1 P-5 transféré du sous-programme 5 (supprimé) au sous-programme 9 1 P-5 transféré de la Division de l'information et de la gestion du savoir (supprimée) (composante direction exécutive et administration) au Cabinet du Secrétaire exécutif 1 P-5 transféré de la Division de la planification stratégique, des partenariats et de la qualité opérationnelle (Division de la planification stratégique, des partenariats et de la qualité opérationnelle) (supprimée) (composante direction exécutive et administration) au Cabinet du Secrétaire exécutif 1 P-5 transféré de la Division de l'administration (composante appui au programme) à la Division des publications, des conférences et de la gestion du savoir (nouvelle) 1 P-4 transféré de la composante direction exécutive et administration à la composante appui au programme 1 P-4 transféré du sous-programme 1 au sous-programme 3 (nouveau) 1 P-4 transféré du sous-programme 2 au sous-programme 3 (nouveau) 1 P-4 transféré du sous-programme 2 au sous-programme 5 (nouveau) 1 P-4 transféré du sous-programme 5 (supprimé) à la composante direction exécutive et administration

<i>Nombre de postes</i>	<i>Classe</i>
	1 P-4 transféré de la composante 1 du sous-programme 7 (Rabat) au sous-programme 3 (nouveau) (Addis-Abeba)
	1 P-4 transféré de la composante 4 du sous-programme 7 (Kigali) au sous-programme 3 (nouveau) (Addis-Abeba)
	1 P-4 transféré de la composante 5 du sous-programme 7 (Lusaka) au sous-programme 6 (Addis-Abeba)
	4 P-4 transférés du sous-programme 3 (supprimé) au sous-programme 5 (nouveau)
	1 P-4 transféré de la Division de l'information et de la gestion du savoir (supprimée) (composante direction exécutive et administration) au Cabinet du Secrétaire exécutif
	1 P-3 transféré de la composante direction exécutive et administration à la composante appui au programme
	2 P-3 transférés du sous-programme 2 au sous-programme 3 (nouveau)
	2 P-3 transférés du sous-programme 3 (supprimé) au sous-programme 5 (nouveau)
	2 P-3 transférés du sous-programme 5 (supprimé) au sous-programme 2
	1 P-3 transféré de la composante 2 du sous-programme 7 (Niamey) à la composante 3 du sous-programme 7 (Yaoundé)
	1 P-3 transféré du sous-programme 9 au sous-programme 3 (nouveau)
	2 P-3 transférés de la Division de l'information et de la gestion du savoir (supprimée) (composante direction exécutive et administration) au Cabinet du Secrétaire exécutif
	1 P-3 transféré de la Division de l'administration (composante appui au programme) à la Division des publications, des conférences et de la gestion du savoir (nouvelle)
	1 P-2 transféré de la composante 1 du sous-programme 7 (Rabat) au sous-programme 2 (Addis-Abeba)
	1 P-2 transféré du sous-programme 3 (supprimé) au sous-programme 5 (nouveau)
	1 administrateur recruté sur le plan national transféré de la composante direction exécutive et administration à la composante appui au programme
	1 administrateur recruté sur le plan national transféré de la Division de l'administration (composante appui au programme) à la Division des publications, des conférences et de la gestion du savoir (nouvelle)
	4 postes d'agent local transférés de la composante direction exécutive et administration à la composante appui au programme
	1 poste d'agent local transféré du sous-programme 2 à la composante direction exécutive et administration
	1 poste d'agent local transféré du sous-programme 2 au sous-programme 3 (nouveau)
	8 postes d'agent local transférés du sous-programme 3 (supprimé) au sous-programme 5 (nouveau)
	5 postes d'agent local transférés du sous-programme 5 (supprimé) au sous-programme 3 (nouveau)
	2 postes d'agent local transférés de la composante appui au programme à la composante direction exécutive et administration
	1 poste d'agent local transféré de la composante appui au programme au sous-programme 1

	<i>Nombre de postes</i>	<i>Classe</i>
		2 postes d'agent local transférés de la Division de l'information et de la gestion du savoir (supprimée) (composante direction exécutive et administration) au Cabinet du Secrétaire exécutif
		1 poste d'agent local transféré de la Division de la planification stratégique, des partenariats et de la qualité opérationnelle (supprimée) (composante direction exécutive et administration) au Cabinet du Secrétaire exécutif
		2 postes d'agent local transférés de la Division de l'information et de la gestion du savoir (supprimée) (composante direction exécutive et administration) à la Division des publications, des conférences et de la gestion du savoir (nouvelle) (composante appui au programme)
		27 postes d'agent local transférés de la Division de l'administration (composante appui au programme) à la Division des publications, des conférences et de la gestion du savoir (nouvelle)
Suppressions	(7)	1 P-5 relevant du sous-programme 4 2 P-5 relevant de la composante appui au programme 1 P-4 relevant du sous-programme 4 1 P-4 relevant de la composante appui au programme 1 P-3 relevant du sous-programme 5 (supprimé) 1 P-3 relevant de la composante appui au programme
Effectif révisé pour l'exercice biennal 2018-2019	535	1 SGA 2 D-2 15 D-1 43 P-5 145 P-4/3 27 P-2/1 15 administrateurs recrutés sur le plan national 287 agents locaux

Note : Repositionnement de sous-programmes : le sous-programme 3 (Innovations, technologies et gestion des ressources naturelles de l'Afrique) devient le sous-programme 5 (réintitulé Changements climatiques, environnement et gestion des ressources naturelles).

Suppressions de sous-programmes et de divisions : sous-programme 5 (Renforcement des capacités) ; Division de l'information et de la gestion du savoir ; Division de la planification stratégique, des partenariats et de la qualité opérationnelle.

Créations de sous-programmes et de divisions : sous-programme 3 (Développement du secteur privé et financement) ; Division de la planification stratégique, des contrôles et des résultats (remplace la Division de la planification stratégique, des partenariats et de la qualité opérationnelle) ; Division des publications, des conférences et de la gestion du savoir (remplace la Division de l'information et de la gestion du savoir).

40. Le nombre de postes demandés (535) est le même que le nombre de postes approuvé initialement pour 2018-2019.

Tableau 7
Ressources demandées pour 2019, par composante

	<i>Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur</i>								<i>Total partiel</i>	<i>Agents des services généraux et des catégories apparentées</i>		<i>Personnel recruté sur le plan national</i>		
	<i>SGA</i>	<i>SSG</i>	<i>D-2</i>	<i>D-1</i>	<i>P-5</i>	<i>P-4</i>	<i>P-3</i>	<i>P-2</i>		<i>1^{re} classe</i>	<i>Autres classes</i>	<i>Administrateurs</i>	<i>Agents locaux</i>	<i>Total</i>
Direction exécutive et administration	1	—	2	2	9	8	11	1	34	—	—	—	20	54
Programme de travail														
Sous-programme 1. Politiques macroéconomiques et gouvernance	—	—	—	1	3	5	4	2	15	—	—	—	10	25
Sous-programme 2. Commerce et intégration régionale	—	—	—	1	2	3	6	3	15	—	—	—	6	21
Sous-programme 3. Développement du secteur privé et financement	—	—	—	1	4	4	3	—	12	—	—	—	6	18
Sous-programme 4. Données et statistiques	—	—	—	1	4	5	7	4	21	—	—	—	15	36
Sous-programme 5. Changements climatiques, environnement et gestion des ressources naturelles	—	—	—	1	3	5	3	1	13	—	—	—	8	21
Sous-programme 6. Égalité des genres et autonomisation des femmes	—	—	—	—	—	2	1	1	4	—	—	—	2	6
Sous-programme 7. Activités sous-régionales de développement														
a) Activités sous-régionales en Afrique du Nord	—	—	—	1	1	3	4	—	9	—	—	2	8	19
b) Activités sous-régionales en Afrique de l'Ouest	—	—	—	1	1	3	3	1	9	—	—	2	7	18
c) Activités sous-régionales en Afrique centrale	—	—	—	1	2	3	5	1	12	—	—	2	9	23
d) Activités sous-régionales en Afrique de l'Est	—	—	—	1	1	3	3	2	10	—	—	2	8	20
e) Activités sous-régionales en Afrique australe	—	—	—	1	1	3	2	2	9	—	—	3	8	20
Sous-programme 8. Développement et planification économiques	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Sous-programme 9. Pauvreté, inégalités et politiques sociales	—	—	—	1	4	3	4	1	13	—	—	1	7	21
Total partiel (programme de travail)	—	—	—	11	26	42	45	18	142	—	—	12	94	248
Appui au programme	—	—	—	2	8	19	20	8	57	—	—	3	173	233
Total	1	—	2	15	43	69	76	27	233	—	—	15	287	535

41. Les postes nécessaires, par composante, sont présentés ci-après.

Tableau 8
Répartition des ressources prévue pour 2019, par composante (budget ordinaire)
 (En pourcentage)

<i>Composante</i>	<i>Prévisions révisées pour 2018-2019</i>
A. Organes directeurs	0,6
B. Direction exécutive et administration	11,4
C. Programme de travail	
1. Politiques macroéconomiques et gouvernance	4,8
2. Commerce et intégration régionale	3,9
3. Développement du secteur privé et financement	3,4
4. Données et statistiques	5,9
5. Changements climatiques, environnement et gestion des ressources naturelles	3,2
6. Égalité des genres et autonomisation des femmes	1,3
7. Activités sous-régionales de développement	21,4
8. Développement économique et planification	1,7
9. Pauvreté, inégalités et politiques sociales	3,8
Total partiel (C)	49,4
D. Appui au programme	38,6
Total	100,0

Organes directeurs

42. Aucun changement n'est proposé pour 2019 en ce qui concerne les organes directeurs.

Tableau 9
Ressources nécessaires pour 2019 : organes directeurs
 (En milliers de dollars des États-Unis)

<i>Catégorie</i>	<i>Ressources financières (prévisions révisées)</i>	<i>Postes</i>
Budget ordinaire		
Postes	—	—
Autres objets de dépense	477,1	—
Total (déduction faite des contributions du personnel)	477,1	—

Tableau 10
Ressources nécessaires pour 2019, par objet de dépense : organes directeurs

(En milliers de dollars des États-Unis)

<i>Objet de dépense</i>	<i>Ressources financières (prévisions révisées)</i>
Autres dépenses de personnel	386,6
Frais généraux de fonctionnement	25,8
Fournitures et accessoires	64,7
Total (déduction faite des contributions du personnel)	477,1

Direction exécutive et administration

43. La composante direction exécutive et administration comprend le Cabinet du Secrétaire exécutif, le Cabinet du Secrétaire exécutif adjoint (Programmes), le Cabinet du Secrétaire exécutif adjoint (Appui au programme) et la Division de la planification stratégique, des contrôles et des résultats, qui rendent compte directement au Secrétaire exécutif. Le Bureau du Chef de cabinet et le Bureau consultatif pour les objectifs de développement durable seront intégrés au Cabinet du Secrétaire exécutif. En outre, la Section des partenariats et de la mobilisation des ressources et la Section de la communication externe et des relations avec les médias ont été rattachées au Cabinet du Secrétaire exécutif.

Tableau 11
Objectifs de l'exercice biennal, réalisations escomptées, indicateurs de succès et mesure des résultats

Objectif de l'Organisation : Veiller à l'application effective des décisions des organes délibérants et au respect des politiques et procédures de l'Organisation relatives à la gestion du programme de travail

<i>Réalisations escomptées du Secrétariat</i>	<i>Indicateurs de succès</i>		<i>Mesure des résultats</i>			
			<i>2018-2019</i>	<i>2016-2017</i>	<i>2014-2015</i>	<i>2012-2013</i>
a) Renforcement de la coordination, de la planification et du suivi de l'exécution du programme de travail de la CEA	i) Augmentation du pourcentage de documents d'avant session soumis dans les délais prescrits	Objectif	100	98	95	95
		Estimation		98	95	93
		Résultats effectifs			95	93
	ii) Fourniture des produits et services du sous-programme en temps voulu et de manière efficace	Objectif	100	100	100	100
		Estimation		98	98	98
		Résultats effectifs			99	100
b) Renforcement de l'appui à la mise en œuvre des actions engagées à l'échelle du système et des initiatives de la CEA	i) Soumission des rapports et des documents dans les délais fixés	Objectif	100	98	95	95
		Estimation		98	95	93
		Résultats effectifs			95	93
	ii) Mise au point et application effective du plan de gestion du risque institutionnel	Objectif	1	0	0	0
		Estimation		0	0	0
		Résultats effectifs			0	0

Réalizations escomptées du Secrétariat	Indicateurs de succès		Mesure des résultats			
			2018-2019	2016-2017	2014-2015	2012-2013
c) Conclusion de partenariats stratégiques et techniques et renforcement des partenariats existants	Augmentation du nombre et du type de partenariats stratégiques et techniques facilitant les activités de production de savoirs, de diffusion du savoir et de sensibilisation de la CEA	Objectif	180	280		
		Estimation		160	233	
		Résultats effectifs			158	158
d) Amélioration de l'apprentissage et de l'application du principe de responsabilité au niveau institutionnel grâce à des évaluations crédibles, fiables et utiles des programmes et projets de la CEA	Réalisation et direction d'évaluations stratégiques et thématiques et d'évaluations des sous-programmes et des projets conformément aux normes et règles établies par le Groupe des Nations Unies pour l'évaluation	Objectif	100			
		Estimation		80		
		Résultats effectifs				
e) Amélioration de la qualité des produits et services de la CEA axés sur le savoir grâce à l'amélioration des procédures d'assurance qualité	Contrôle efficace de l'intérêt stratégique des principaux produits et services de la CEA, y compris des publications phares	Objectif	100			
		Estimation		100		
		Résultats effectifs			100	
f) Augmentation des ressources extrabudgétaires disponibles grâce à la mobilisation de ressources extrabudgétaires supplémentaires prévisibles	Augmentation du montant des ressources extrabudgétaires disponibles [en millions de dollars des États-Unis]	Objectif	46,2	51,7	73,0	44,5
		Estimation		39,8	72,2	52,0
		Résultats effectifs			49,6	58,2
g) Réduction de l'exposition de la CEA aux risques, notamment au risque d'engagement de sa responsabilité juridique et au risque de contentieux	Pourcentage des accords et des instruments juridiques qui exposent nécessairement la CEA à des risques, notamment le risque d'engagement de sa responsabilité	Objectif	6	7		
		Estimation		6	10	
		Résultats effectifs			8	
h) Fourniture des produits de communication attendus au titre des sous-programmes de la CEA en temps voulu et de manière efficace	Fourniture des produits et services du sous-programme en temps voulu	Objectif	100	100		
		Estimation		100	80	
		Résultats effectifs			80	
i) Lancement et application des stratégies de réorganisation relevant de la composante communications et relations avec les médias	Application en temps voulu du plan d'activité de la Division [nombre de recommandations formulées dans les documents stratégiques]	Objectif	100	100		
		Estimation		100	80	
		Résultats effectifs			90	
j) Appui efficace des organes directeurs par la fourniture de services de communication	Retour positif des bénéficiaires des services relatifs aux communications et aux relations avec les médias	Objectif	Très positif	Très positif		
		Estimation		Très positif	Positif	
		Résultats effectifs			Positif	
k) Renforcement effectif de la réputation de la CEA dans les médias (au moyen d'articles de presse, d'une couverture médiatique, des médias sociaux et de son site Web, entre autres)	Augmentation du nombre de références positives aux recherches, aux recommandations et aux statistiques de la CEA dans les médias, dans le cadre d'une campagne visant à influencer les décideurs	Objectif	10	10		
		Estimation		10		
		Résultats effectifs				

Réalizations escomptées du Secrétariat	Indicateurs de succès		Mesure des résultats			
			2018-2019	2016-2017	2014-2015	2012-2013
l) Réalisation d'économies sur les frais de voyage	Augmentation du pourcentage de billets d'avion achetés deux semaines au moins avant la date de départ	Objectif Estimation Résultats effectifs	100			

Facteurs externes

44. La composante devrait permettre d'atteindre les objectifs visés et de parvenir aux réalisations escomptées si les États Membres et les partenaires de développement : a) continuent d'accorder la priorité au développement économique et social inclusif et durable et d'investir dans ce domaine pour accélérer la transformation structurelle de l'Afrique ; b) appuient efficacement la CEA en mettant à sa disposition les ressources de base et les ressources extrabudgétaires nécessaires et en établissant des cadres institutionnels et directifs favorables ; c) continuent de solliciter l'assistance technique de la CEA aux fins de l'exécution de leurs politiques, programmes et projets ; d) mènent des activités qui favorisent la mise en œuvre du programme de travail de la CEA.

Produits

45. Les produits de l'exercice biennal 2018-2019 seront les suivants :

Tableau 12

Produits par catégories

Produits	Quantité
Service d'organes intergouvernementaux et d'organes d'experts (budget ordinaire et ressources extrabudgétaires)	
<i>Conférence des ministres africains des finances, de la planification et du développement économique et Comité d'experts de la Commission économique pour l'Afrique</i>	
Services fonctionnels pour les réunions	
1. Cinquante et unième et cinquante-deuxième sessions de la Conférence des ministres africains des finances, de la planification et du développement économique et réunions du Comité d'experts et de ses organes subsidiaires	8
Documentation destinée aux organes délibérants	
2. Rapports du Secrétaire exécutif sur les activités de la CEA (rapports annuels de la Commission)	2
3. Notes de réflexion	2
4. Rapports annuels/biennaux sur le programme de la CEA (rapport pour 2017 en 2018 et rapport pour 2018 en 2019)	2
5. Rapport sur le suivi des décisions et recommandations issues de la Conférence des ministres africains des finances, de la planification et du développement économique de la CEA	2
Autres activités de fond (budget ordinaire et ressources extrabudgétaires)	
Publications en série	
6. Rapports d'évaluation	2
7. Rapports d'assurance qualité	2
8. Plans d'activité de la CEA pour 2018 et 2019	2
9. Rapports de la CEA sur la gestion de la performance (tableau de bord prospectif)	2
10. Rapport sur la gestion du risque institutionnel	

<i>Produits</i>	<i>Quantité</i>
Manifestations spéciales	
11. Onzième Forum pour le développement de l'Afrique	1
12. Planification des réunions d'information avec les ambassadeurs et services fonctionnels à l'occasion de ces réunions	1
13. Tables rondes des partenaires (2 en 2018 et 2 en 2019)	4
14. Conférence des Nations Unies pour les annonces de contributions	2
Produits électroniques, audio et vidéo (films, enregistrements vidéo, émissions de radio, bulletins d'information, documentaires, reportages, etc.)	
15. Cinquante et unième session de la Conférence des ministres de la CEA – couverture médiatique, bulletin d'information quotidien, exposition thématique à l'occasion des 60 ans de la CEA, publication d'un rapport économique sur l'Afrique (ensemble d'activités)	1
16. Sixième Conférence sur les changements climatiques et le développement en Afrique – couverture médiatique, bulletin d'information quotidien, documentaire sur les incidences des changements climatiques (ensemble d'activités)	1
17. Douzième Forum pour le développement de l'Afrique – couverture médiatique, bulletin d'information quotidien, formation à l'intention des médias et documentaire sur un thème pertinent (ensemble d'activités)	1
18. Activités de la Commission africaine de statistique – couverture médiatique, table ronde des médias, formation à l'intention des médias et documentaire sur un thème pertinent (ensemble d'activités)	1
Activités ou documentation techniques	
19. Réalisation et publication de 4 revues d'analyse stratégique – 3 en coédition et 1 en autopublication (ensemble d'activités)	1
Coopération internationale et coordination et liaison interorganisations (budget ordinaire et ressources extrabudgétaires)	
Apports à des produits communs	
20. Appui fonctionnel aux activités courantes du Bureau d'appui au Secrétariat conjoint de la CEA, de l'Union africaine et de la Banque africaine de développement (tripartite) ainsi qu'aux activités de la Coalition pour le dialogue sur l'Afrique	2
21. Appui fonctionnel et administratif au Consortium pour la lutte contre les flux financiers illicites en provenance d'Afrique et aux initiatives spéciales du Bureau exécutif, notamment aux travaux du Groupe de haut niveau sur les migrations	2
22. Contribution au rapport sur l'exécution des programmes de la CEA pour la période biennale 2018-2019	1
23. Appui fonctionnel à la mise en œuvre des actions engagées à l'échelle du système	
24. Contribution à l'établissement du projet de cadre stratégique de la CEA pour la période biennale 2020-2021	1
25. Contribution de fond aux examens réalisés par le Corps commun d'inspection et d'autres organes de contrôle externes à l'échelle du système	1
26. Coordination fonctionnelle des audits externes réalisés par le BSCI et le Comité des commissaires aux comptes	1
Coopération technique (budget ordinaire et ressources extrabudgétaires)	
Projets opérationnels	
27. Publication d'un album photo sur le thème du café comprenant des clichés pris aux quatre coins de l'Afrique par un photographe de voyage, en complément du <i>Rapport économique sur l'Afrique 2018</i> , à l'occasion des 60 ans de la CEA	1
Bourses et subventions	
28. Visites d'universitaires, de boursiers et de stagiaires en vue de renforcer l'esprit de planification au sein de la Commission	2
29. Visites d'universitaires, de boursiers et de stagiaires à l'appui du programme de bourses de recherche visant à développer et à promouvoir la recherche et la culture institutionnelles	1

<i>Produits</i>	<i>Quantité</i>
30 Visites d'universitaires, de boursiers et de stagiaires en vue de renforcer les capacités de la CEA en matière d'assurance qualité	2
31 Visites d'universitaires, de boursiers et de stagiaires en vue d'améliorer la fonction de gestion des programmes de la CEA	2
32 Visites d'universitaires, de boursiers et de stagiaires en vue d'améliorer la fonction d'évaluation de la CEA	1
Services d'appui administratif (budget ordinaire et ressources extrabudgétaires)	
Gestion globale	
33. Fourniture de conseils juridiques, notamment concernant l'examen et l'approbation des accords et la formation (ensemble d'activités)	1
Services de contrôle interne	
34. Examen et mise à jour des politiques et procédures d'assurance qualité	2
35. Examen et mise à jour des directives et procédures en matière d'évaluation	2
36. Examen des principaux produits et services de la CEA	12
37 Mise à jour des manuels et des outils relatifs à la gestion des programmes conformément à Umoja-Extension 2 et aux réformes de l'ONU	1
38. Réunions consacrées à l'examen de la mise en œuvre et de la gestion des programmes	4
39. Réunions consacrées à l'examen de la mise en œuvre des programmes conjoints	4
40. Forums consacrés à l'examen des projets exécutés au titre de l'arrangement de financement conjoint	4
41. Évaluation finale des projets financés au moyen du Compte pour le développement	3
42. Évaluation finale de l'arrangement de financement conjoint	1
43. Évaluations thématiques	2
44. Examen de la politique d'évaluation	1
45. Auto-évaluation des activités institutionnelles	1

46. La répartition des ressources prévues pour la composante direction exécutive et administration est indiquée dans les tableaux 13 et 14. Les ressources demandées ci-après se justifient au vu des produits prévus et permettraient de parvenir aux réalisations escomptées et d'atteindre les objectifs de la composante.

Tableau 13

Ressources nécessaires pour 2019 : direction exécutive et administration

<i>Catégorie</i>	<i>Ressources financières (milliers de dollars É.-U.)</i>	<i>Postes</i>
Budget ordinaire		
Postes	6 758,5	54
Autres objets de dépense	2 006,4	—
Total (déduction faite des contributions du personnel)	8 764,9	54

Tableau 14
Ressources nécessaires pour 2019, par objet de dépense : direction exécutive et administration

(En milliers de dollars des États-Unis)

<i>Objet de dépense</i>	<i>Ressources financières (prévisions révisées)</i>
Postes	6 758,5
Autres dépenses de personnel	161,4
Consultants	259,6
Voyages	377,3
Services contractuels	732,0
Frais généraux de fonctionnement	334,2
Fournitures et accessoires	42,5
Mobilier et matériel	99,4
Total (déduction faite des contributions du personnel)	8 764,9

Postes

47. Le montant de 6 758 500 dollars permettra de financer 54 postes (1 SGA, 2 D-2, 2 D-1, 9 P-5, 8 P-4, 11 P-3, 1 P-2 et 20 AL) à l'appui du programme de travail établi au titre de la composante direction exécutive et administration. Les unités administratives énumérées ci-après, qui rendent directement compte au Secrétaire exécutif, celui-ci ayant rang de Secrétaire général adjoint, ont fait l'objet d'un examen et il est proposé d'apporter les changements qui suivent, notamment quant à la nomenclature et à la dotation en effectifs, pour les faire cadrer avec la restructuration qui est proposée :

a) Le Cabinet du Secrétaire exécutif (1 D-1, 4 P-5, 4 P-4, 4 P-3 et 8 AL) se composera comme suit :

i) Une Division de la planification stratégique, du contrôle et des résultats, qui sera créée à partir des effectifs de l'actuelle Section des partenariats et de la mobilisation des ressources, à savoir le chef de la Section et spécialiste de la gestion des programmes (P-5), un spécialiste de la gouvernance et de l'administration publique (P-4) et un assistant principal (gestion des programmes) (AL) ; la Section fait actuellement partie de la Division de la planification stratégique, des partenariats et de la qualité opérationnelle ;

ii) Une Équipe chargée de communication, qui sera créée avec une partie des effectifs de la Section des communications externes et des relations avec les médias, à savoir le chef de la Section et spécialiste de l'information (P-5), un spécialiste de la communication (P-4), deux fonctionnaires de l'information (2 P-3), un assistant d'information et un assistant principal (gestion des programmes) (2 AL), et qui fera partie du Cabinet du Secrétaire exécutif et continuera donc à relever de la composante direction exécutive et administration ; la Section fait actuellement partie de la Division de l'information et de la gestion du savoir. Les autres postes de cette division (1 D-1 et 2 AL) sont maintenus, mais seront rattachés au Bureau du Directeur de la Division des publications, des conférences et de la gestion du savoir, au titre de l'appui aux programmes ;

b) Formé à partir du Cabinet existant, le Cabinet du Secrétaire exécutif adjoint (Programmes) (1 D-2, 1 P-5, 1 P-4, 1 P-3 et 2 AL) sera chargé de superviser

toutes les divisions organiques et l'Institut africain de développement économique et de planification ;

c) Formé à partir du Cabinet existant, le Cabinet du Secrétaire exécutif adjoint (Appui aux programmes) (1 D-2, 1 P-5, 1 P-3 et 2 AL) sera chargé de superviser les services qui appuient les programmes, notamment la Division de l'administration et la Division des publications, des conférences et de la gestion du savoir ;

d) La Division de la planification stratégique, des partenariats et de la qualité opérationnelle deviendra la Division de la planification stratégique, du contrôle et des résultats (1 D-1, 3 P-5, 3 P-4, 5 P-3, 1 P-2 et 8 AL) et le personnel exerçant des fonctions liées au budget relevant actuellement de la Section de la planification et de la budgétisation intégrées (Division de la planification stratégique, des partenariats et de la qualité opérationnelle, composante direction exécutive et administration) sera transféré au Groupe du budget nouvellement créé dans la Division de l'administration, au titre de l'appui aux programmes, à savoir : le chef du Groupe du budget (P-4, après déclassement d'un poste P-5), un fonctionnaire du budget-programme (P-3), un spécialiste du budget (adjoint de 1^{re} classe) (AN) et quatre assistants (budget) (4 AL). Ces modifications reflètent la nouvelle orientation stratégique de la CEA selon laquelle il convient de créer une Section des finances et du budget à la Division de l'administration, au titre de l'appui aux programmes ;

e) Un poste de conseiller interrégional (P-5) et un poste de spécialiste de la gestion des programmes (P-4) seront transférés depuis l'ancien sous-programme 5 (Renforcement des capacités). Le conseiller interrégional (P-5) dirigera les activités liées à l'assistance technique et aux services consultatifs à fournir aux États membres, aux communautés économiques régionales, à la Commission de l'Union africaine et à ses organes, représentera le Cabinet du Secrétaire exécutif dans les organes intergouvernementaux et coordonnera les relations entre le Cabinet, les divisions de la CEA et les États membres pour ce qui est du Programme de développement durable à l'horizon 2030 et de l'Agenda 2063. Le spécialiste de la gestion des programmes (P-4) sera affecté à la Section des partenariats et de la mobilisation des ressources et appuiera toutes les activités liées aux partenariats et à la mobilisation de ressources extrabudgétaires ;

f) Un poste d'assistant administratif et un poste d'assistant d'équipe (2 AL) seront transférés de la composante appui aux programmes au Cabinet du Secrétaire exécutif. Leurs titulaires fourniront des services d'appui administratif.

48. Le montant de 2 006 300 dollars permettra de financer les objets de dépense autres que les postes, à savoir :

Autres dépenses de personnel

49. Le montant de 161 400 dollars permettra de financer ce qui suit : a) le personnel temporaire (autre que pour les réunions) (142 600 dollars) qui sera recruté pour remplacer temporairement les membres du personnel en congé de maladie de longue durée ou en congé de maternité et pour faire face à l'alourdissement de la charge de travail pendant certaines périodes ; b) l'exécution de plans de continuité des opérations et de résilience, y compris le recrutement d'un médecin, d'un infirmier et d'un responsable du soutien antistress ; c) les heures supplémentaires et les sursalaires de nuit (18 800 dollars).

Consultants

50. Le montant de 259 600 dollars permettra de recourir à des consultants lorsque le savoir-faire voulu n'existe pas en interne et notamment d'obtenir : a) des services

à court terme aux fins de la mise en œuvre de stratégies institutionnelles ; b) un appui aux travaux relatifs au contrôle de la qualité, aux évaluations, à la conception du programme de renforcement des capacités concernant l'assurance qualité et l'évaluation, à la mise en conformité de la gestion des programmes avec les nouvelles procédures mises en place avec Umoja-Extension 2 et à la facilitation d'ateliers de planification conjointe ; c) un appui aux travaux relatifs à la politique d'évaluation révisée et au plan d'évaluation pour la période 2018-2021.

Voyages

51. Le montant de 377 300 dollars permettra de financer ce qui suit : a) la participation aux sessions de l'Assemblée générale et du Conseil économique et social ; b) la participation aux réunions des communautés économiques régionales, de l'Union africaine et de la Banque africaine de développement, du Bureau d'appui au Secrétariat conjoint, du Comité des chefs d'État et de gouvernement chargé de la mise en œuvre du Nouveau Partenariat pour le développement de l'Afrique et du Mécanisme africain d'évaluation par les pairs ; c) la participation aux réunions annuelles des juristes du système des Nations Unies et à diverses missions de haut niveau organisées sur demande ; d) la préparation aux situations d'urgence, à l'évaluation des installations médicales, aux séances de formation organisées dans les bureaux sous-régionaux et aux activités d'entretien et de configuration des infrastructures indispensables aux missions ; e) la participation aux réunions du Groupe des Nations Unies pour l'évaluation et à d'autres réunions portant sur des questions d'évaluation.

Services contractuels

52. Le montant de 732 000 dollars permettra de financer : a) la syndication de tribunes et le recours à de grands groupes et organes de presse et de relations publiques régionaux et internationaux de façon à diffuser les supports de communication de la CEA dans le monde entier ; b) l'achat de matériel et de services aux fins de la production des supports qui seront utilisés pour des campagnes de communication, des activités institutionnelles, le lancement de produits et d'autres initiatives ; c) l'édition, la traduction et la publication des documents relatifs aux évaluations, à l'assurance qualité et à la gestion des programmes ; d) les services de formation à la gestion des crises à l'intention du personnel de sécurité ; e) les exercices de simulation d'intervention en cas de crise et la maintenance du système de gestion des dossiers médicaux ; f) l'évaluation externe de la politique d'évaluation de la CEA.

Frais généraux de fonctionnement

53. Le montant de 334 200 dollars permettra de financer : a) l'abonnement Internet permettant au personnel essentiel d'accéder au réseau et de travailler à distance ; b) une connexion de secours par satellite de façon à garantir l'accès à l'intranet et à Internet.

Fournitures et accessoires

54. Le montant de 42 500 dollars permettra de financer les médicaments et les fournitures médicales (35 800 dollars), et les rations alimentaires et l'eau en bouteille (6 700 dollars).

Mobilier et matériel

55. Le montant de 99 400 dollars permettra de financer le matériel médical dont le centre médical des Nations Unies a besoin pour garantir la continuité des opérations, prendre en charge un nombre élevé de victimes et faire face à diverses crises.

Programme de travail

56. La CEA souhaite inscrire son programme de travail dans la continuité des travaux qu'elle a menés au cours de l'exercice biennal 2016-2017, tout en procédant à des améliorations pour appuyer efficacement l'exécution et le suivi des nouveaux mandats.

Sous-programme 1**Politiques macroéconomiques et gouvernance**

57. L'unité administrative chargée d'exécuter le sous-programme est la Division des politiques macroéconomiques et de la gouvernance. Le sous-programme permettra de produire des connaissances qui aideront à renforcer les capacités des États membres dans les domaines suivants : planification du développement, prévision et analyse macroéconomique, gouvernance économique et financement public à l'appui des pays les moins avancés et du Mécanisme africain d'évaluation par les pairs. Il créera un effet de synergie avec les institutions panafricaines et d'autres partenaires et favorisera une accélération de la transformation économique qui profite à tous et tient compte des besoins des deux sexes. Les activités seront menées dans le cadre du programme de développement durable à l'horizon 2030 et de l'Agenda 2063, mettront particulièrement l'accent sur les objectifs de développement durable n^{os} 1, 8, 10, 16 et 17 et iront dans le sens des mandats prescrits par l'Assemblée générale, comme le Programme d'action d'Istanbul et le Programme d'action d'Addis-Abeba de la troisième Conférence internationale sur le financement du développement. Les activités relatives au développement du secteur privé et au financement seront regroupées dans le nouveau sous-programme 3 (Développement du secteur privé et financement), tandis que les produits ayant trait au Mécanisme africain d'évaluation par les pairs, qui relevaient précédemment de l'ancien sous-programme 5 (Renforcement des capacités), seront intégrés au sous-programme 1 (Politiques macroéconomiques et gouvernance).

Tableau 15

Objectifs de l'exercice biennal, réalisations escomptées, indicateurs de succès et mesure des résultats

Objectif de l'Organisation : Accélérer la transformation économique et le développement pour tous en Afrique						
		Mesure des résultats				
Réalisations escomptées du Secrétariat	Indicateurs de succès		2018-2019	2016-2017	2014-2015	2012-2013
a) Renforcement des capacités d'analyse macroéconomique des États membres et de leurs capacités d'élaboration, de mise en œuvre et de suivi de plans et stratégies de développement favorisant la croissance pour tous, le développement durable et la transformation structurelle	Augmentation du nombre d'États membres qui ont recours aux outils d'analyse et de planification macroéconomiques de la CEA dans l'élaboration, la mise en œuvre et le suivi de politiques et de plans macroéconomiques tenant compte des disparités entre les sexes	Objectif	16	12	10	–
		Estimation		12	6	–
		Résultats effectifs			10	–

		Mesure des résultats				
Réalisations escomptées du Secrétariat	Indicateurs de succès		2018-2019	2016-2017	2014-2015	2012-2013
b) Renforcement de l'aptitude des États membres à mobiliser des ressources publiques nationales et internationales et à adopter des stratégies de gestion et de prestation de services dans le secteur public qui vont dans le sens du développement durable	Augmentation du nombre d'États membres qui appliquent les politiques et les stratégies recommandées par la CEA en matière de mobilisation de ressources publiques nationales et internationales et de gestion du secteur public	Objectif	14	12	10	—
		Estimation		12	10	—
		Résultats effectifs			10	—
c) Renforcement de la capacité des États membres de formuler, d'exécuter, de suivre et d'évaluer les politiques et les programmes de gouvernance économique	Augmentation du nombre d'États membres et de programmes des organes et institutions de l'Union africaine qui demandent à la CEA de les aider à examiner, évaluer et suivre les progrès accomplis aux fins de la bonne gouvernance économique, dans le cadre du Mécanisme africain d'évaluation par les pairs et d'autres initiatives	Objectif	6	—	—	—
		Estimation		—	—	—
		Résultats effectifs			—	—

Facteurs externes

58. Le sous-programme devrait permettre d'atteindre les objectifs visés et de parvenir aux réalisations escomptées si les conditions suivantes sont réunies : a) les États membres et les responsables politiques nationaux appuient les efforts de la Commission et tiennent compte dans leurs plans nationaux de développement des recommandations formulées par celle-ci en matière de gestion macroéconomique, de planification du développement, de financement public, de gouvernance économique et de gestion du secteur public ; b) l'évolution de la situation macroéconomique et politique n'entraîne pas une réduction des ressources consacrées à l'exécution du programme ; c) les gouvernements entendent poursuivre la réformes des institutions et des politiques et instaurer un environnement dans lequel les différentes parties prenantes contribuent utilement aux processus de développement et de gouvernance aux niveaux continental, régional et national ; d) les données nécessaires à l'analyse des politiques et à la formulation de conseils sont exactes et disponibles en temps voulu.

Produits

59. Les produits de l'exercice biennal 2018-2019 seront les suivants :

Tableau 16
Produits par catégorie

Produits	Quantité
Service d'organes intergouvernementaux et d'organes d'experts (budget ordinaire)	
<i>Conférence des ministres africains des finances, de la planification et du développement économique et Comité d'experts de la Commission économique pour l'Afrique</i>	
Documentation destinée aux organes délibérants	
1. Rapports à la Conférence des ministres africains des finances, de la planification et du développement économique sur l'évolution récente de la situation économique et sociale en Afrique/Semaine du développement africain	2

Produits	Quantité
Services divers	
<i>Groupes spéciaux d'experts</i>	
2. Rapport sur la réalisation des objectifs de développement durable	2
3. Examen de la version provisoire du <i>Rapport économique sur l'Afrique</i>	2
4. Renforcement de l'efficacité du modèle macroéconomique établi par la CEA	1
5. Thème de la sixième édition du <i>Rapport sur la gouvernance en Afrique</i> et méthode à suivre	1
6. Examen de la version provisoire de la sixième édition du <i>Rapport sur la gouvernance en Afrique</i>	1
7. Questions nouvelles concernant la gouvernance économique	1
8. Financiarisation en Afrique : la réglementation financière au service d'une croissance sans laissés-pour-compte	1
9. Questions nouvelles concernant le financement public	1
10. Examen d'une question d'actualité à l'appui du Mécanisme africain d'évaluation par les pairs	1
Autres activités de fond (budget ordinaire et ressources extrabudgétaires)	
Publications en série	
11. <i>Rapport sur la réalisation des objectifs de développement durable</i>	2
12. <i>Rapport économique sur l'Afrique</i>	2
Publications isolées	
13. Questions nouvelles concernant la mise en œuvre des objectifs de développement durable et de l'Agenda 2063 en Afrique	1
14. Sixième édition du <i>Rapport sur la gouvernance en Afrique</i>	1
15. Questions nouvelles concernant la transformation structurelle des économies des pays d'Afrique	1
16. Questions nouvelles concernant la macroéconomie en Afrique	1
17. Questions nouvelles concernant la gouvernance économique	1
18. Financiarisation en Afrique : la réglementation financière au service d'une croissance sans laissés-pour-compte	1
19. Questions nouvelles concernant le financement public	1
Brochures, opuscules, fiches d'information, planches murales, pochettes de documentation	
20. Lancement du modèle macroéconomique établi par la CEA pour les États membres d'Afrique	1
Manifestations spéciales	
21. Lancement du <i>Rapport économique sur l'Afrique</i> aux niveaux régional et international	10
22. Lancement du <i>Rapport sur les objectifs de développement durable</i>	2
23. Lancement de la sixième édition du <i>Rapport sur la gouvernance en Afrique</i>	1
24. Conférence économique africaine	2
Activités ou documentation techniques	
25. Notes d'orientation sur les questions nouvelles en matière d'économie et les questions pouvant avoir une incidence sur la croissance et le développement en Afrique	7
26. Rapport sur une question d'actualité à l'appui du Mécanisme africain d'évaluation par les pairs	1
Coopération internationale et coordination et liaison interorganisations (budget ordinaire)	
Apports à des produits communs	
27. Contribution à la publication intitulée <i>World Economic Situation and Prospects</i> (Situation et perspectives de l'économie mondiale), coordonnée par le Département des affaires économiques et sociales	2
28. Rapport du Secrétaire général sur la mise en œuvre du Programme d'action en faveur des pays les moins avancés pour la décennie 2011-2020, établi conjointement avec le Bureau du Haut-Représentant pour les pays les moins avancés, les pays en développement sans littoral et les petits États insulaires en développement	2

<i>Produits</i>	<i>Quantité</i>
29. Contribution à la publication intitulée <i>Financing for Development Report</i> (Rapport sur le financement du développement), coordonnée par le Département des affaires économiques et sociales	
Coopération technique (ressources extrabudgétaires)	
Bourses et subventions	
30. Universitaires invités, boursiers et stagiaires mis à contribution pour renforcer les capacités dans les domaines du développement et de l'analyse décisionnelle	4
Projets opérationnels	
31. Alignement du Programme de développement durable à l'horizon 2030 avec les cadres de planification en Afrique	1
32. Renforcement des capacités de mise en œuvre et de suivi des objectifs de développement durable et de l'Agenda 2063 en Afrique, sur la base de données probantes	1
33. Appui au Consortium pour la lutte contre les flux financiers illicites en provenance d'Afrique	1
34. Définition, évaluation et diffusion des statistiques sur les flux financiers illicites en Afrique	1
35. Lutte contre les opérations de fausse facturation dans certains pays africains	1
36. Appui au thème de l'année 2018 de l'Union africaine : « Vaincre la corruption »	1
37. Appui technique au secrétariat du Mécanisme africain d'évaluation par les pairs en ce qui concerne les auto-évaluations des pays et la prise en compte des conclusions de ces évaluations dans les plans nationaux de développement et les dispositifs connexes	6

60. La répartition des ressources révisées prévues pour 2019 au titre du sous-programme 1 est indiquée dans les tableaux 17 et 18. Les ressources demandées ci-après se justifient au vu des produits prévus et permettraient de parvenir aux réalisations escomptées et d'atteindre les objectifs du sous-programme.

Tableau 17

Ressources nécessaires pour 2019 : sous-programme 1

(En milliers de dollars des États-Unis)

<i>Catégorie</i>	<i>Ressources financières</i>	<i>Postes</i>
Budget ordinaire		
Postes	2 805,5	25
Autres objets de dépense	649,1	–
Total (déduction faite des contributions du personnel)	3 454,6	25

Tableau 18

Ressources nécessaires pour 2019, par objet de dépense : sous-programme 1

(En milliers de dollars des États-Unis)

<i>Objet de dépense</i>	<i>Ressources financières (estimations révisées)</i>
Postes	2 805,5
Autres dépenses de personnel	12,1
Consultants	101,1
Experts	315,2

<i>Objet de dépense</i>	<i>Ressources financières (estimations révisées)</i>
Voyages	144,7
Services contractuels	76,0
Total (déduction faite des contributions du personnel)	3 454,6

Postes

61. Le montant de 2 805 500 dollars permettrait de financer 25 postes (1 D-1, 3 P-5, 5 P-4, 4 P-3, 2 P-2 et 10 AL) à l'appui de l'exécution du sous-programme. Il est notamment proposé d'apporter les modifications suivantes à la structure des effectifs :

- a) La perte de deux postes par transfert :
 - i) D'un poste de chef de section (affaires économiques) (P-5) au nouveau sous-programme 3 (Développement du secteur privé et financement) aux fins de l'exécution de programmes relatifs à l'énergie et aux infrastructures ;
 - ii) D'un poste d'économiste (P-4) au sous-programme 3 (Développement du secteur privé et financement) aux fins de l'appui à l'agriculture et à l'instauration d'un environnement plus propice aux affaires. Ces transferts cadrent avec la nouvelle orientation stratégique et avec le principe de restructuration selon lequel les divisions chargées de l'exécution des sous-programmes, à l'exception du sous-programme 4 (Données et statistiques), ne se composent que de trois sections au maximum. Ces transferts n'entraveront pas l'exécution du sous-programme 1 (Politiques macroéconomiques et gouvernance) puisque les aspects touchant au secteur privé seront transférés au sous-programme 3 et que les postes restants suffiront à l'exécution du programme de travail ;
- b) Le gain d'un poste par transfert :
 - i) D'un poste d'assistant d'équipe (AL) depuis la composante appui aux programmes aux fins de la fourniture de services administratifs au sous-programme.

62. Le montant de 649 100 dollars permettra de financer les objets de dépense autres que les postes indiqués ci-après.

Autres dépenses de personnel

63. Le montant de 12 100 dollars permettra de financer : a) le personnel temporaire (autre que pour les réunions) (10 400 dollars) qui sera recruté pour remplacer temporairement les membres du personnel en congé de maternité, en congé de maladie ou en congé sans solde pendant les périodes de forte activité ; b) les heures supplémentaires (1 700 dollars) effectuées par les membres du personnel à qui il est demandé de travailler en dehors des heures normales pendant les périodes de forte activité.

Consultants

64. Le montant de 101 100 dollars permettra de financer le recrutement de consultants chargés de contribuer à l'élaboration de notes d'information, de publications en série et de publications isolées et de recueillir des données qui serviront à l'établissement de rapports et de publications. Ces activités exigent des compétences et des connaissances techniques dont le sous-programme est dépourvu

et pour lesquelles il ne serait pas économiquement avantageux de recruter des fonctionnaires.

Experts

65. Le montant de 315 200 dollars permettra de financer l'organisation des réunions de groupes spéciaux d'experts chargés de procéder à l'examen des objectifs de développement durable, du *Rapport sur la gouvernance en Afrique* et du *Rapport économique sur l'Afrique*. Lors de ces réunions, les experts examineront également des questions nouvelles portant sur la gouvernance économique, le financement public et le Mécanisme africain d'évaluation par les pairs.

Voyages

66. Le montant de 144 700 dollars servira à financer 14 voyages qui permettront à des membres du personnel : a) de participer et de contribuer à des réunions et à des conférences tenues par les bureaux sous-régionaux de la CEA, des entités des Nations Unies et des organisations internationales sur les questions intéressant le développement de l'Afrique ; b) de fournir des services consultatifs aux États membres qui en feront la demande et d'assurer le lancement du *Rapport économique sur l'Afrique* et d'autres publications majeures ; c) de recueillir des données, de s'entretenir avec les responsables chargés des questions liées au développement et de fournir un appui technique aux fins de la diffusion des résultats ainsi obtenus.

Services contractuels

67. Le montant de 76 000 dollars permettra de financer l'édition et la traduction des publications en série et de publications isolées, ainsi que celles des rapports établis au titre du sous-programme.

Sous-programme 2 Commerce et intégration régionale

68. La responsabilité opérationnelle du sous-programme incomberait à la Division de l'intégration régionale et du commerce. La Division s'emploierait principalement à effectuer des recherches analytiques factuelles, à fournir des services consultatifs et à créer des consensus entre les États membres, en vue d'influer sur les politiques relatives à la transformation structurelle et au développement durable en Afrique. Ces travaux seraient menés dans le cadre du Programme de développement durable à l'horizon 2030 et de l'Agenda 2063 : L'Afrique que nous voulons, et une attention particulière serait accordée à la promotion des objectifs de développement durable n^{os} 8, 9, 10 et 17, de façon à répondre à des enjeux naissants qui présentent un intérêt pour l'Afrique. Ce faisant, la CEA s'efforcera d'agir conformément au sous-programme 2 du projet de budget-programme pour l'exercice biennal 2018-2019 (titre IV, chap. 11), axé sur la coordination régionale et l'appui apporté au Nouveau Partenariat pour le développement de l'Afrique.

Tableau 19

Objectifs de l'exercice biennal, réalisations escomptées, indicateurs de succès et mesure des résultats

Objectif de l'Organisation : Assurer une coopération et une intégration régionales réussies entre les États membres afin de faire face aux problèmes que pose la transformation structurelle en Afrique

Réalisations escomptées du Secrétariat	Indicateurs de succès		Mesure des résultats			
			2018-2019	2016-2017	2014-2015	2012-2013
a) Renforcement de la capacité des États membres et des communautés économiques régionales d'élaborer et d'exécuter des politiques et des programmes visant à accélérer l'industrialisation et à renforcer les marchés régionaux, et d'en assurer le suivi	i) Augmentation du nombre d'États membres et de communautés économiques régionales qui se fondent sur les politiques proposées par la Commission pour élaborer et exécuter des programmes relatifs à la diversification, aux institutions du marché et aux chaînes de valeur régionales, et pour en assurer le suivi, en tenant compte de la problématique femmes-hommes	Objectif	15	20		
		Estimation		20	15	
		Résultats effectifs			15	
	ii) Augmentation du nombre d'États membres qui intègrent l'industrialisation dans leurs politiques nationales de développement et leurs cadres nationaux de planification	Objectif	45	15		
		Estimation		15	6	
		Résultats effectifs			6	
b) Renforcement de la capacité des États membres et des communautés économiques régionales d'élaborer et d'exécuter des politiques et des programmes dans le domaine du commerce intra-africain et international, et d'en assurer le suivi	i) Augmentation du nombre d'États membres et de communautés économiques régionales qui exécutent et suivent des politiques visant à stimuler le commerce intra-africain et à attirer des investissements étrangers directs et des investissements africains transfrontaliers	Objectif	54	41		
		Estimation		45	29	
		Résultats effectifs			29	
	ii) Augmentation du nombre d'États membres appartenant aux zones de libre-échange régionales et aux unions douanières et monétaires, notamment celles créées par les communautés économiques régionales, qui ont harmonisé leurs politiques commerciales en vue de la création d'une zone de libre-échange continentale africaine	Objectif	20	20		
		Estimation	22	20	15	
		Résultats effectifs			15	

Réalisations escomptées du Secrétariat	Indicateurs de succès	Mesure des résultats			
		2018-2019	2016-2017	2014-2015	2012-2013
c) Renforcement de la capacité des États membres, des institutions panafricaines, des communautés économiques régionales et des organisations intergouvernementales de formuler et d'exécuter des politiques et des programmes pour l'avancement de la transformation structurelle de l'Afrique	Augmentation du nombre d'États membres, de communautés économiques régionales et d'institutions panafricaines bénéficiant des services de renforcement des capacités de la CEA aux fins de la formulation et de la mise en œuvre des politiques et programmes d'appui aux priorités et au programme de développement de l'Afrique, ainsi que du suivi des progrès les concernant et de l'établissement de rapports sur la question	Objectif	24	22	
		Estimation		22	17
		Résultats effectifs			17

Facteurs externes

69. Le sous-programme devrait permettre d'atteindre les objectifs visés et de parvenir aux réalisations escomptées si les conditions suivantes sont réunies : a) les États membres et leurs partenaires de développement sont toujours fermement attachés aux idées fondamentales et aux priorités retenues dans les textes issus des grandes réunions au sommet et conférences sur la transformation économique et le développement durable ; b) les communautés économiques régionales et les États membres se déclarent résolus à prendre en compte les recommandations formulées par la Commission dans le cadre de ses travaux de recherche sur les politiques dans des plans d'action nationaux et régionaux et de les appliquer avec sérieux ; c) de plus en plus d'États membres de l'Union africaine ratifient l'accord portant création de la Zone de libre-échange continentale africaine et veillent à ce qu'il soit pleinement appliqué.

Produits

70. Les produits de l'exercice biennal 2018-2019 seraient les suivants :

Tableau 20

Produits par catégorie

Produits	Quantité
Service d'organes intergouvernementaux et d'organes d'experts (budget ordinaire)	
<i>Conférence des ministres africains des finances, de la planification et du développement économique et Comité d'experts de la Commission économique pour l'Afrique</i>	
Services fonctionnels pour les réunions	
1. Onzième session du Comité de la coopération et de l'intégration régionales	1
Documentation destinée aux organes délibérants	
2. Rapport d'ensemble à la onzième session du Comité de la coopération et de l'intégration régionales	1
3. Rapport en vue de la onzième session du Comité de la coopération et de l'intégration régionales sur la façon dont les États membres appliquent les mêmes règles à tous en matière d'investissements intra-africains afin que les États membres partagent les meilleures pratiques	1
4. Bilan actualisé de l'état des échanges commerciaux internationaux et intra-africains	1

<i>Produits</i>	<i>Quantité</i>
5. Réexamen des politiques, de la législation et des institutions en faveur du développement industriel en Afrique	1
Autres services	
<i>Autres groupes spéciaux d'experts</i>	
6. Mesures pouvant être prises afin d'appliquer les mêmes règles à tous en matière d'investissements intra-africains par la création d'une zone d'investissement commune dans la Zone de libre-échange continentale africaine	1
7. État de l'intégration régionale en Afrique	1
8. Réexamen des politiques, de la législation et des institutions en faveur du développement industriel en Afrique	1
Autres activités de fond (budget ordinaire)	
Publications isolées	
9. Vers une zone d'investissement commune dans la Zone de libre-échange continentale africaine : mesures pouvant être prises afin d'appliquer les mêmes règles à tous en matière d'investissements intra-africains	1
10. Neuvième examen de l'état de l'intégration régionale en Afrique	1
11. Réexamen des politiques, de la législation et des institutions en faveur du développement industriel en Afrique	1
Brochures, opuscules, fiches d'information, planches murales, pochettes de documentation	
12. Mise au point de guides électroniques des investissements	2
13. Note d'orientation, directives et dossiers de mesures possibles en matière d'industrialisation en Afrique	1
14. Études et notes d'orientation sur des questions d'actualité concernant le commerce international et intrarégional	2
15. Pochettes de documentation sur les activités du Centre africain pour la politique commerciale (ensemble d'activités)	2
16. Rapport sur une question d'actualité inscrite au programme d'intégration de l'Union africaine	1
Manifestations spéciales	
17. Forum du commerce africain	1
Coopération technique (budget ordinaire et ressources extrabudgétaires)	
Services consultatifs	
18. Réponses aux besoins exprimés par les États membres et les groupes de coopération régionaux et sous-régionaux en ce qui concerne le NEPAD et le Cadre du nouveau partenariat entre l'Organisation des Nations Unies et l'Union africaine pour le programme d'intégration et de développement de l'Afrique 2017-2027 dans le contexte de l'Agenda 2063 ainsi que du Programme de développement durable à l'horizon 2030 et de ses objectifs de développement durable	6
Stages, séminaires et ateliers	
19. Programme de formation, mené en coopération avec l'Institut africain de développement économique et de planification, sur le commerce, l'économie, l'intégration régionale et le renforcement des capacités en matière de politiques commerciales et de transformation structurelle, l'Initiative Aide pour le commerce et la modélisation commerciale (niveaux débutant/intermédiaire et avancé)	2
20. Dialogue de haut niveau sur les politiques commerciales en Afrique	1
Bourses et subventions	
21. Universitaires invités, boursiers et stagiaires mis à contribution pour renforcer les capacités en matière de politiques commerciales et d'analyse décisionnelle dans ce domaine, ainsi que de la définition et de la mise en œuvre de politiques et de programmes concernant l'industrialisation, l'investissement, l'intégration régionale et le commerce ainsi que les marchés	5
22. Examen du rapport sur le programme d'intégration de l'Union africaine	1

<i>Produits</i>	<i>Quantité</i>
23. Subventions accordées à diverses institutions spécialisées dans les questions commerciales ainsi qu'à des universités, des États membres et d'autres parties prenantes	2
Projets opérationnels (aux niveaux national, régional et interrégional)	
24. Appui analytique au Programme d'action de Vienne	2
25. Mise en œuvre de l'initiative « Industrialiser l'Afrique »	1
26. Gestion de l'Observatoire de l'intégration régionale en Afrique	2
27. Projet, conforme au programme de l'Union africaine, de stimulation du commerce intra-africain et de renforcement des capacités des États membres et des communautés économiques régionales visant à augmenter la part de l'Afrique dans le commerce mondial par l'intermédiaire du Centre africain pour la politique commerciale	2

71. La répartition des ressources révisées prévues pour 2019 au titre du sous-programme 2 est indiquée dans les tableaux 21 et 22. Les ressources demandées ci-après se justifient au vu des produits prévus et permettraient de parvenir aux réalisations escomptées et d'atteindre les objectifs du sous-programme.

Tableau 21

Ressources nécessaires pour 2019 : sous-programme 2

(En milliers de dollars des États-Unis)

<i>Catégorie</i>	<i>Ressources financières</i>	<i>Postes</i>
Budget ordinaire		
Postes	2 549,6	21
Autres objets de dépense	250,4	—
Total (déduction faite des contributions du personnel)	2 800,0	21

Tableau 22

Ressources nécessaires pour 2019, par objet de dépense : sous-programme 2

(En milliers de dollars des États-Unis)

<i>Objet de dépense</i>	<i>Ressources financières (estimations révisées)</i>
Postes	2 549,6
Autres dépenses de personnel	1,3
Consultants	96,6
Experts	81,0
Voyages	43,8
Services contractuels	27,7
Total (déduction faite des contributions du personnel)	2 800,0

Postes

72. Le montant de 2 549 600 dollars permettrait de financer 21 postes (1 D-1, 2 P-5, 3 P-4, 6 P-3, 3 P-2 et 6 AL) pour appuyer la mise en œuvre du mandat prescrit au titre du sous-programme. Il est notamment proposé de modifier les effectifs comme suit :

a) La perte de sept postes par transfert :

i) Transfert d'un poste de chef de section (gestion de programme) (P-5), d'Addis-Abeba à la composante 3 du sous-programme 7 à Yaoundé, afin d'appuyer les initiatives sous-régionales en matière de politiques et de réformes de diversification économique en Afrique centrale, ce qui permettrait de traiter plus efficacement les sujets de préoccupation et les problèmes de développement auxquels se heurtent les États membres ;

ii) Transfert de quatre postes au sous-programme 3 (Développement du secteur privé et financement), conformément à la nouvelle orientation stratégique et à la nouvelle structure du sous-programme : un poste d'économiste à la classe P-4 et deux postes d'économiste à la classe P-3 à la Section de l'énergie, des infrastructures et des services, à la Section chargée de favoriser un environnement propice à l'agriculture et au commerce et à la Section des modes de financement novateurs et des marchés de capitaux, respectivement. Par ailleurs, un poste d'assistant de secrétariat (agent local) serait transféré à la Section chargée de favoriser un environnement propice à l'agriculture et au commerce, au titre de l'appui administratif ;

iii) Transfert d'un poste d'économiste (P-4) au sous-programme 5 (Changements climatiques, environnement et gestion des ressources naturelles), de façon à garantir la fourniture dans les délais impartis de produits de qualité concernant l'analyse des politiques, les campagnes de sensibilisation, les publications isolées et en série, et la coopération technique, autant d'activités menées au sein de la Section des changements climatiques ;

iv) Transfert d'un poste d'assistant (gestion des programmes) (agent local) à la composante direction exécutive et administration au titre de l'appui administratif ;

b) Le gain de trois postes par transfert, y compris : le transfert d'un poste de spécialiste de la gestion des programmes (P-3) à la Section des institutions du marché et un poste d'économiste (P-3) à la Section de l'intégration régionale et du NEPAD, depuis le sous-programme 5 (supprimé) (Renforcement des capacités). Il s'agirait également de transférer à Addis-Abeba un poste de spécialiste des affaires économiques (adjoint de 1^{re} classe) (P-2) relevant de la composante 1 du sous-programme 7, situé à Rabat. Les titulaires de ces postes seraient chargés d'aider à la planification, au suivi et à la mise en œuvre du sous-programme et veilleraient à la fourniture de produits de qualité. Pour ce faire, ils procéderaient à des analyses techniques, formuleraient des recommandations, établiraient des rapports de synthèse, participeraient à des consultations, réunions et conférences interinstitutions autour des questions relatives au développement de l'Afrique et mèneraient divers projets dans le cadre du sous-programme.

73. Le montant de 250 400 dollars permettrait de financer les objets de dépense autres que les postes, à savoir :

Autres dépenses de personnel

74. Le montant de 1 300 dollars permettrait de prendre en charge les heures supplémentaires et le sursalaire de nuit des fonctionnaires travaillant en dehors des horaires habituels pendant les périodes de forte charge de travail.

Consultants

75. Le montant de 96 600 dollars permettrait de recruter des spécialistes extérieurs disposant des connaissances approfondies nécessaires pour réaliser une collecte de

données dans le cadre de plusieurs missions ciblées dans les sous-régions et aider à mettre au point des publications isolées et de la documentation technique. Ces activités exigent des compétences et des connaissances techniques approfondies dont le sous-programme est totalement dépourvu. On considère en outre qu'il n'est pas rentable de renforcer les capacités en recrutant des fonctionnaires possédant ces compétences spécialisées.

Experts

76. Le montant de 81 000 dollars permettrait de financer les réunions de groupes spéciaux d'experts chargés d'examiner les rapports suivants : a) mesures pouvant être prises afin d'appliquer les mêmes règles à tous en matière d'investissements intra-africains par la création d'une zone d'investissement commune dans la Zone de libre-échange continentale africaine ; b) état de l'intégration régionale en Afrique ; c) réexamen des politiques, de la législation et des institutions en faveur du développement industriel en Afrique.

Voyages

77. Le montant de 43 800 dollars permettrait de financer cinq voyages organisés en vue de : a) recueillir des données aux fins de l'établissement du rapport sur l'État de l'intégration régionale en Afrique et de documentation destinée aux organes délibérants ; b) offrir des services consultatifs aux États membres en ayant fait la demande ; c) participer à des expositions et au lancement officiel du rapport sur l'État de l'intégration régionale en Afrique et d'autres publications importantes ; d) tenir des réunions de groupes spéciaux d'experts.

Services contractuels

78. Le montant de 27 700 dollars permettrait de financer la révision, l'impression et la traduction de publications, ainsi que le recours aux services d'interprétation et aux services audiovisuels lors des réunions.

Sous-programme 3 Développement du secteur privé et financement

79. La responsabilité opérationnelle du sous-programme incomberait à la Division du développement du secteur privé et du financement. La Division ferait en sorte que la part du secteur privé dans le financement de l'économie africaine augmente. Une attention particulière serait accordée à la création, dans le cadre de coentreprises, d'entreprises nationales de premier plan possédées et dirigées par des femmes, susceptibles de participer de manière avantageuse aux chaînes de valeur mondiales, régionales et nationales. Il lui importerait tout autant de promouvoir les investissements régionaux et de renforcer le secteur financier, en améliorant la structure de gouvernance et les cadres réglementaires et institutionnels des institutions financières. De plus, des études seraient menées dans le domaine des politiques fondées sur la connaissance des faits pour soutenir les efforts des États membres visant à stimuler le développement des petites et moyennes entreprises. Ces travaux interviendraient dans le cadre du Programme de développement durable à l'horizon 2030 et de l'Agenda 2063 : L'Afrique que nous voulons, et accorderont une attention particulière à la promotion des objectifs de développement durable n^{os} 1, 4, 5, 7, 8, 9, 11 et 12.

80. Les programmes relatifs aux investissements dans les domaines essentiels que sont l'agriculture, la gestion foncière et l'infrastructure, qui relevaient précédemment du sous-programme 2 (Intégration régionale et commerce), ainsi que les programmes

relatifs au développement du secteur privé, qui relevaient précédemment du sous-programme 1 (Politique macroéconomique), seraient regroupés sous le nouveau sous-programme 3 (Développement du secteur privé et financement).

Tableau 23

Objectifs de l'exercice biennal, réalisations escomptées, indicateurs de succès et mesure des résultats

Objectif de l'Organisation : Parvenir à une croissance et une transformation économiques soutenues en Afrique dans le cadre du Programme 2030 et de l'Agenda 2063, en mettant à profit le rôle du secteur privé et des ressources, en tirant parti de la contribution et des ressources du secteur privé

Réalisations escomptées du Secrétariat	Indicateurs de succès		Mesure des résultats			
			2018-2019	2016-2017	2014-2015	2012-2013
a) Renforcement de la capacité des États membres d'élaborer et de mettre en œuvre des politiques et des stratégies destinées à créer un environnement plus propice aux affaires, l'accent étant mis en particulier sur les politiques agricoles et foncières	Augmentation du nombre d'États membres et de communautés économiques régionales qui coopèrent avec la CEA en vue d'élaborer des politiques destinées à améliorer le classement en matière d'environnement propice aux affaires au niveau régional, en tenant compte du rôle des femmes et des jeunes entrepreneurs et en attirant les investissements dans les domaines clefs que sont l'agriculture, la gestion foncière, l'énergie, la santé et l'infrastructure	Objectif Estimation Résultats effectifs	6			
b) Renforcement de la capacité des États membres d'élaborer et de mettre en œuvre des politiques et des stratégies visant à promouvoir les modes de financement novateurs aux fins du développement des marchés de capitaux, le but étant d'appuyer le développement du secteur privé et d'attirer les investissements	i) Augmentation du nombre d'États membres et de communautés économiques régionales qui coopèrent avec la CEA en vue de renforcer le développement des marchés de capitaux et qui élaborent des politiques ou mettent en œuvre des réglementations à cette fin, y compris dans les domaines de la location, de la finance numérique, des assurances et des fonds de pension, le but étant de mobiliser des investissements à long terme au bénéfice des secteurs de l'énergie renouvelable, des infrastructures et des services sociaux	Objectif Estimation Résultats effectifs	7			
	ii) Augmentation du nombre d'États membres qui ont recours à des mécanismes de financement novateurs pour mobiliser des ressources supplémentaires, notamment au bénéfice des secteurs de l'énergie et des infrastructures, y compris dans le cadre de partenariats entre secteur public	Objectif Estimation Résultats effectifs	7			

Réalisations escomptées du Secrétariat	Indicateurs de succès	Mesure des résultats			
		2018-2019	2016-2017	2014-2015	2012-2013
	et secteur privé, et des services sociaux tels que les services de santé				
	iii) Augmentation du nombre d'États membres qui ont adopté des politiques d'utilisation rationnelle de l'énergie ainsi que des programmes destinés à faciliter l'accès à l'énergie, y compris dans les communautés rurales	Objectif Estimation Résultats effectifs	7		
c) Renforcement de la capacité des États membres d'élaborer et de mettre en œuvre des politiques et des programmes visant à accroître la part des investissements du secteur privé dans les domaines de l'infrastructure, de l'énergie et des services, de façon à améliorer la fourniture d'infrastructures et de stimuler la création d'emplois et la croissance économique	i) Augmentation du nombre d'États membres qui élaborent et mettent en œuvre, avec l'appui de la CEA, des politiques et des programmes visant à promouvoir les projets de partenariat entre secteur public et secteur privé dans les domaines de l'infrastructure, de l'énergie et des services	Objectif Estimation Résultats effectifs	6		
	ii) Augmentation du nombre de pays dotés de cadres de partenariat entre secteur public et secteur privé normalisés et conformes aux objectifs de développement durable dans un nombre croissant de secteurs, y compris en matière de technologie et de l'informatique et des communications	Objectif Estimation Résultats effectifs	7		

Facteurs externes

81. Le sous-programme devrait permettre d'atteindre les objectifs visés et de parvenir aux réalisations escomptées si les conditions suivantes sont réunies : a) les États membres et les responsables politiques nationaux appuient les efforts déployés par la Commission pour intégrer les politiques relatives au secteur privé et aux financements dans leurs plans nationaux de développement ; b) l'évolution de la situation politique n'entrave pas la mobilisation des ressources nécessaires à la mise en œuvre du programme ; c) les gouvernements ont la volonté de poursuivre les réformes de leurs institutions et de leurs orientations ainsi que de créer un environnement qui permette aux autres parties prenantes de contribuer utilement au développement du secteur privé et aux financements aux niveaux continental, régional et national ; d) les données précises nécessaires pour analyser les politiques et établir des prévisions en vue de la fourniture de conseils sont disponibles en temps voulu.

Produits

82. Les produits de l'exercice biennal 2018-2019 seraient les suivants :

Tableau 24
Produits par catégorie

Produits	Quantité
Service d'organes intergouvernementaux et d'organes d'experts (budget ordinaire)	
<i>Conférence des ministres africains des finances, de la planification et du développement économique et Comité d'experts de la Commission économique pour l'Afrique</i>	
Documentation destinée aux organes délibérants	
1. Rapports à la Conférence des ministres africains des finances, de la planification et du développement économique sur l'évolution récente du secteur privé en Afrique	1
Autres services	
<i>Autres groupes spéciaux d'experts</i>	
2. Secteur privé et mécanismes de financement novateurs en matière de santé	1
3. Élaboration de réglementations en matière de logement et de fonds de pension	1
4. Questions nouvelles sur l'évolution des fonds de pension	1
5. Lancement du refinancement grâce à des systèmes d'identification numériques	1
6. Conférence économique sur l'évolution des marchés de capitaux	1
7. Lancement du Fonds d'excellence pour les femmes africaines	1
8. Création d'un consortium pour les fonds de pension	1
9. Cadre réglementaire pour l'investissement dans le secteur énergétique en Afrique	1
10. Coordination des réseaux ferroviaires en Afrique	1
Publications isolées	
11. Financement des infrastructures en Afrique : le rôle des fonds de pension	1
12. Évaluation de la réglementation et supervision des fonds de pension en Afrique	1
13. Examen de la situation et mise en place d'un nouvel instrument de financement du logement dans les pays de l'Union économique et monétaire ouest-africaine	1
14. Document de réflexion sur le Fonds d'excellence pour les femmes africaines	1
15. Examen du document de réflexion sur l'agence de notation pour l'Afrique	1
16. Examen de l'appui à la supervision du secteur bancaire	1
17. Questions nouvelles sur les instruments de planification novateurs en matière d'infrastructure	2
18. Rapport sur les agences africaines de notation du risque de crédit	1
19. Rapport sur l'étude relative au recensement des possibilités d'investissements foncier dans l'agriculture et l'agro-industrie en Afrique	1
20. Examen des cadres réglementaires et stratégiques régissant les investissements du secteur privé et le financement des infrastructures en Afrique	1
21. Évaluation du rôle du secteur privé dans la mise en place d'infrastructures énergétiques au moyen de groupements énergétiques régionaux	1
22. Cadre de suivi mondial de l'objectif de développement durable n° 7	1
23. Mesure des avantages économiques de l'hydroélectricité	1
24. Examen des liens entre le secteur énergétique et le secteur manufacturier	1
25. Examen de la viabilité des petits systèmes énergétiques en Afrique	1
26. Examen des répercussions des systèmes et des coûts énergétiques sur la compétitivité commerciale en Afrique	1
27. Étude des retombées socioéconomiques de la mise en place du Marché unique du transport aérien africain	1
28. Transport maritime en Afrique : défis et possibilités	1
29. Rapport sur la coordination des réseaux ferroviaires en Afrique	1

<i>Produits</i>	<i>Quantité</i>
Coopération internationale et coordination et liaison interorganisations (budget ordinaire)	
Services fonctionnels pour les réunions interorganisations	
30. Colloque de l'Association des banques centrales africaines	1
31. Forum des responsables africains : financer la transformation de l'Afrique aux fins du développement durable	1
32. Sommet africain sur les questions financières en marge de la vingt-neuvième Conférence annuelle sur les services financiers et les fonds de pension de l'Association nationale des professionnels des valeurs boursières	1
33. Développement des marchés de capitaux et mesures réglementaires destinées à promouvoir les investissements du secteur privé (assurance)	1
34. Promotion de sources novatrices de financement (fonds de pension et assurances) afin d'attirer les investissements pour le développement des infrastructures en Afrique	1
35. Promotion de l'émission d'obligations vertes en Afrique en vue d'y renforcer la viabilité environnementale et d'y encourager le financement du développement	1
36. Conférence sur les politiques foncières en Afrique	1
37. Progrès accomplis dans l'élaboration et l'exécution de politiques foncières en Afrique	1
38. Appui à l'entrepreneuriat féminin au moyen de réformes politiques, juridiques et institutionnels, afin de s'assurer que 30 % des femmes jouissent de droits fonciers consignés par écrit	1
39. Élaboration d'un modèle de bouquet énergétique	1
40. Élaboration d'un indice de compétitivité des marchés de capitaux	1
41. Promotion de la sécurité routière en Afrique	
42. Promotion du Marché unique du transport aérien africain et suivi des progrès accomplis dans la mise en œuvre de la Décision de Yamoussoukro	1
43. Travaux analytiques à l'appui du Programme continental de trains à grande vitesse mené dans le cadre de l'Agenda 2063	1
44. Réunion du Comité directeur du Programme de développement des infrastructures en Afrique (PIDA) et semaine PIDA	2
45. Réunion annuelle du Programme de politiques de transport en Afrique subsaharienne	2
46. Promotion du Protocole ferroviaire de Luxembourg	2
47. Initiative africaine pour les données relatives à la biomasse	1
Coopération technique (ressources extrabudgétaires)	
Stages, séminaires et ateliers	
48. Atelier sur les investissements dans les infrastructures et séminaire-retraite à destination des investisseurs des États-Unis et d'Afrique	1
49. Élaboration d'un modèle de bouquet énergétique	1
50. Élaboration d'un indice de compétitivité des marchés de capitaux	1
51. Formation sur la modélisation et la planification en matière d'énergie	1
52. Services consultatifs sur le financement de projets	2
53. Partenariats entre secteur public et secteur privé	3
54. Coordination des réseaux énergétiques en Afrique	1
Projets opérationnels (aux niveaux national, régional et interrégional)	
55. Politique et programme de transport en Afrique subsaharienne regroupant plusieurs organismes	1
56. Rapport sur la garantie des droits fonciers dans le cadre des régimes fonciers coutumiers	1
57. Harmonisation des politiques foncières pour promouvoir l'intégration régionale en Afrique	1
58. Directives sur l'intégration de la gouvernance foncière dans le Programme détaillé pour le développement de l'agriculture africaine et les plans nationaux d'investissements agricoles	1
59. Rapport d'évaluation sur les besoins des responsables et des praticiens dans le domaine foncier	1

<i>Produits</i>	<i>Quantité</i>
60. Rapport sur l'évaluation des biens fonciers et la fiscalité y relative en Afrique	
61. Note d'orientation sur la problématique femmes-hommes, l'agriculture et les questions foncières	2
62. Revue sur les politiques foncières en Afrique	2
63. Formation sur les politiques et la gouvernance foncières en Afrique	4
64. Projet de renforcement de la capacité des États membres et des organisations régionales de mettre en œuvre la Déclaration sur les enjeux fonciers de l'Union africaine, au moyen du Centre africain pour la politique foncière	1
65. Projet d'appui aux universités et aux établissements d'enseignement supérieur spécialisés dans la gouvernance foncière, au moyen du Réseau d'excellence sur la gouvernance foncière en Afrique	1
66. Aperçu régional de la situation en matière de sécurité alimentaire et de nutrition en Afrique pour 2018	1
67. Mécanisme de promotion des chaînes de valeur régionales en Afrique	1
68. Services consultatifs techniques sur la gouvernance foncière et l'agriculture	4
Brochures, opuscules, fiches d'information, planches murales, pochettes de documentation	
69. Panoplie d'instruments de cartographie des terres sur la base des possibilités d'investissements dans l'agriculture et l'agro-industrie en Afrique	1
70. Notes d'orientation et monographies sur la cartographie des terres sur la base des possibilités d'investissements dans l'agriculture et l'agro-industrie en Afrique	1
71. Opuscules et brochures sur la gouvernance foncière	
72. Mécanisme de promotion des chaînes de valeur régionales en Afrique	1

83. La répartition des ressources révisées prévues pour 2019 au titre du sous-programme 3 est indiquée dans les tableaux 25 et 26. Les ressources demandées ci-après se justifient au vu des produits prévus et permettraient de parvenir aux réalisations escomptées et d'atteindre les objectifs du sous-programme.

Tableau 25

Ressources nécessaires pour 2019 : sous-programme 3

(En milliers de dollars des États-Unis)

<i>Catégorie</i>	<i>Ressources financières</i>	<i>Postes</i>
Budget ordinaire		
Postes	2 359,9	18
Autres objets de dépense	429,6	–
Total (déduction faite des contributions du personnel)	2 789,5	18

Tableau 26

Ressources nécessaires pour 2019, par objet de dépense : sous-programme 3

(En milliers de dollars des États-Unis)

<i>Objet de dépense</i>	<i>Ressources financières</i>
Postes	2 359,9
Autres dépenses de personnel	10,7
Consultants	110,2
Experts	207,7
Voyages	52,9

<i>Objet de dépense</i>	<i>Ressources financières</i>
Services contractuels	48,0
Total (déduction faite des contributions du personnel)	2 789,5

Postes

84. Le montant de 2 359 900 dollars permettra de financer 18 postes (1 D-1, 4 P-5, 4 P-4, 3 P-3 et 6 AL) à l'appui de la mise en œuvre du mandat au titre du sous-programme. Il est notamment proposé de modifier la structure des effectifs comme suit :

a) Création de trois postes de chef de section (Affaires économiques) (P-5). Ces chefs de section devront fournir des directives et des orientations à la Section de l'agriculture et de l'incitation au commerce, à la Section du financement novateur et des marchés de capitaux et à la Section des infrastructures et services énergétiques pour les aider à réaliser des études économiques et sociales rigoureuses concernant le développement en Afrique ;

b) Transfert de 15 postes selon les modalités suivantes :

i) Un poste de chef de section (Affaires économiques) (P-5) chargé de codiriger la Section des infrastructures et services énergétiques, et un poste d'économiste (P-4) de l'ancien sous-programme 1 (Politiques macroéconomiques) ;

ii) Un poste d'économiste (P-4), deux postes d'économiste (P-3) et un poste d'assistant de secrétariat (agent local) relevant du sous-programme 2 (Intégration régionale et commerce) ;

iii) Un poste d'administrateur général chargé de la gestion des programmes (D-1) et trois postes d'assistant administratif, un poste d'assistant d'équipe et un poste d'assistant principal d'information (agent local) relevant de l'ancien sous-programme 5 (Renforcement des capacités) ;

iv) Un poste d'économiste (P-4) relevant de la composante 1 du sous-programme 7 à Rabat et un poste d'économiste (P-4) relevant de la composante 4 du sous-programme 7, transférés de Kigali à Addis-Abeba ;

v) Un poste de spécialiste des questions sociales (P-3) relevant du sous-programme 9 (Pauvreté, inégalités et politiques sociales) transféré à la Section des infrastructures et services énergétiques pour l'appuyer dans ses activités.

85. Les postes susmentionnés appuieront le nouveau sous-programme 3 (Développement du secteur privé et financement). Il est devenu crucial de créer ce sous-programme étant donné que le secteur privé occupe un rôle de plus en plus important dans le financement du développement de l'Afrique. L'administrateur général chargé de la gestion des programmes (D-1) jouera un rôle central dans la gestion et la coordination efficaces du sous-programme en fournissant des directives et des orientations pour la préparation et l'exécution du programme de travail : il élaborera le programme de travail, établira les priorités, définira les modalités de mise en œuvre, et répartira les ressources en conséquence, en veillant à ce que tous les produits réalisés soient conformes aux mandats concernés, et fixera des normes de qualité élevées axées sur les résultats.

86. Les trois chefs de section (Affaires économiques) (P-5) seront chargés : a) de surveiller la production de rapports et d'études ; b) de défendre les politiques et les programmes de la Commission économique pour l'Afrique devant un éventail de

parties prenantes ; c) de fournir des services consultatifs et une assistance technique aux États membres ; d) de représenter la division au sein d'organes intergouvernementaux.

87. Les économistes (1 P-4 et 2 P-3) occuperont une fonction essentielle pour : a) aider les chefs de section à garantir, grâce à la réalisation d'analyses techniques, que les produits fournis sont de qualité ; b) mener des travaux de recherche rigoureux utilisant des méthodes quantitatives et qualitatives faisant appel aux analyses des politiques et des programmes ; c) soumettre des recommandations et des exposés de principes fondés sur les données collectées et combinées ; d) préparer des consultations, des réunions et des conférences interorganisations sur les questions relatives au développement de l'Afrique, et y participer ; e) diriger différents projets exécutés dans le cadre du sous-programme ; f) aider à organiser des conférences intergouvernementales, des réunions de groupes d'experts, des séminaires et des ateliers, et à assurer le service de ces réunions ; g) préparer des discours et d'autres contributions aux exposés.

88. Les agents locaux apporteront une aide aux programmes, des capacités de gestion des connaissances et un appui administratif au sous-programme. Ils auront les tâches suivantes : a) aider l'administrateur général chargé de la gestion des programmes (D-1) à coordonner, préparer, suivre et mettre en œuvre de manière efficace le programme de travail de la Division du développement du secteur privé et du financement et les activités relatives au budget-programme ; b) collecter et analyser des données et établir des documents de référence pour les rapports et les études ; c) concevoir et gérer des bases de données ; d) assurer la coordination et le suivi d'activités et de méthodes de travail multiples et diverses ; e) fournir une aide concernant l'ensemble des questions administratives et relatives à la gestion des bureaux.

89. Le montant de 429 500 dollars alloué au titre des ressources autres que celles affectées à des postes, transféré depuis les objets de dépense autres que les postes pour l'exercice 2018-2019, permettra de financer les dépenses comme suit :

Autres dépenses de personnel

90. Le montant de 10 700 dollars permettra de financer les heures supplémentaires des fonctionnaires travaillant en dehors des horaires normaux en période de surcroît de travail.

Consultants

91. Le montant de 110 200 dollars permettra de financer le recrutement de consultants spécialisés de l'extérieur qui contribueront, par leur expertise, à la collecte de données dans plusieurs missions ciblées dans les sous-régions et aideront à établir la documentation technique et les publications isolées. Ces activités exigent des compétences et des connaissances techniques dont le sous-programme est doté mais auxquelles il ne peut pas être fait appel car elles sont indispensables pour d'autres activités ou dont il est totalement dépourvu. En outre, il n'est pas rentable de renforcer les capacités en recrutant du personnel possédant ces compétences spécialisées.

Experts

92. Le montant de 207 700 dollars permet de financer les réunions de groupes spéciaux d'experts chargés d'examiner des rapports portant sur des sujets tels que : a) le secteur privé et les financements innovants en matière de santé ; b) l'élaboration de la réglementation relative au logement et à la caisse de retraite ; c) les questions

émergentes concernant la modernisation de la caisse de retraite ; d) le lancement du refinancement à l'aide de systèmes d'identification numériques ; e) les conférences économiques sur l'évolution des marchés des capitaux ; f) le lancement du Fonds de responsabilisation des femmes africaines ; g) les moyens de promouvoir la création d'un consortium de caisses de retraite.

Voyages

93. Le montant de 52 900 dollars permettra de financer six voyages relatifs à : a) la participation à des réunions organisées par des parties prenantes et des partenaires ; b) la conduite de missions de collecte de données et l'organisation de différentes réunions, notamment la participation à des réunions de groupes spéciaux d'experts.

Services contractuels

94. Le montant de 48 000 dollars permettra de financer l'édition, l'impression et la traduction de publications, ainsi que le recours à des services d'interprétation et à des services audiovisuels lors des réunions.

Sous-programme 4 Données et statistiques

95. La responsabilité opérationnelle du sous-programme incombe au Centre africain pour la statistique. Il s'agit de continuer à améliorer la production, la diffusion et l'utilisation en Afrique de données et de statistiques de grande qualité et comparables de façon à étayer la prise de décisions, la planification, l'exécution, le suivi et l'établissement de rapports dans le cadre du Programme de développement durable à l'horizon 2030 et de l'Agenda 2063. Une attention particulière sera accordée à la promotion des objectifs de développement durable n^{os} 1 à 17.

96. Le sous-programme a été élaboré pour répondre aux problèmes relatifs aux données découlant des initiatives africaines et mondiales prises récemment et prend en compte la nécessité d'opérer une révolution des données en Afrique, menée par les pays africains et conçue pour remplir les conditions spécifiques et relever les défis propres à ce continent.

Tableau 27

Objectifs de l'exercice biennal, réalisations escomptées, indicateurs de succès et mesure des résultats

Objectif de l'Organisation : Améliorer l'établissement, la diffusion et l'utilisation de statistiques et de données fiables dans le cadre du Programme de développement durable à l'horizon 2030 et de l'Agenda 2063 à l'appui du développement économique et social en Afrique

Réalizations escomptées du Secrétariat	Indicateurs de succès		Mesure des résultats			
			2018-2019	2016-2017	2014-2015	2012-2013
a) Renforcement de la capacité des États membres de produire, de diffuser et d'utiliser des données et des statistiques ventilées, qui tiennent compte de la problématique femmes-hommes, pour faciliter la prise de décisions, la planification, la mise en œuvre, le suivi et l'établissement de	i) Augmentation du nombre d'États membres qui ont élaboré une stratégie axée sur la statistique dans le cadre de leur plan national de développement durable	Objectif	25			
		Estimation				
	ii) Augmentation du nombre d'États membres qui produisent	Résultats effectifs				
		Objectif	10			
		Estimation				

Réalizations escomptées du Secrétariat	Indicateurs de succès	Mesure des résultats			
		2018-2019	2016-2017	2014-2015	2012-2013
rapports fondés sur des données probantes	et publient des statistiques, désagrégées selon qu'il convient, dans au moins trois domaines statistiques afin de les utiliser aux fins du suivi de la mise en œuvre du Programme de développement durable à l'horizon 2030 et de l'Agenda 2063	Résultats effectifs			
	iii) Augmentation du nombre d'États membres qui produisent des statistiques de l'état civil sur la base d'un système d'enregistrement des faits d'état civil	Objectif Estimation Résultats effectifs	20		
	iv) Augmentation, d'ici à 2025, du nombre d'États membres qui procèdent à des recensements, avec l'appui de la Commission économique pour l'Afrique	Objectif Estimation Résultats effectifs	15		10
	v) Augmentation du nombre d'États membres qui ont adopté et appliquent le Système de comptabilité nationale de 2008 pour compiler les statistiques économiques et la comptabilité nationale, notamment la comptabilité économique et environnementale	Objectif Estimation Résultats effectifs	30		20
	vi) Augmentation du nombre d'États membres qui ont pu adopter des technologies de production et de diffusion de données et de statistiques	Objectif Estimation Résultats effectifs	10		
	vii) Augmentation du nombre d'États membres mettant en œuvre des plans d'action relatifs aux statistiques ventilées par sexe	Objectif Estimation Résultats effectifs	12		
	viii) Augmentation du nombre d'États qui produisent des données et des statistiques sur les migrations en utilisant des méthodes et des systèmes nouveaux	Objectif Estimation Résultats effectifs	5		
b) Amélioration de la disponibilité de statistiques harmonisées dans les bases de données de la Commission économique pour l'Afrique et renforcement de l'appui apporté aux États membres dans les efforts qu'ils déploient pour produire et diffuser des données et statistiques comparables	i) Augmentation du nombre d'États membres qui disposent d'au moins un point de donnée dans la base de données de la Commission économiques pour l'Afrique pour 50 % de l'ensemble régional d'indicateurs associé au Programme de développement	Objectif Estimation Résultats effectifs	20		10

Réalizations escomptées du Secrétariat	Indicateurs de succès	Mesure des résultats			
			2018-2019	2016-2017	2014-2015 2012-2013
	durable à l'horizon 2030 et à l'Agenda 2063				
	ii) Augmentation du nombre d'États membres qui disposent de capacités renforcées pour produire des données de qualité harmonisées conformément aux cadres mondiaux	Objectif	50	30	
		Estimation		20	20
		Résultats effectifs			20
	iii) Augmentation du nombre d'États membres dotés d'un dispositif de contrôle de la qualité des données	Objectif			
		Estimation			
		Résultats effectifs			
c) Amélioration de la capacité des États membres de produire et d'utiliser des données, des informations et des services géospatiaux en vue de prendre des décisions fondées sur des données probantes en Afrique	i) Augmentation du nombre d'États membres qui élaborent des politiques et des stratégies visant à intégrer les informations statistiques et géospatiales	Objectif	10		
		Estimation			
		Résultats effectifs			
	ii) Augmentation du nombre d'États membres qui se dotent d'ensembles de données géospatiales fondamentales, dont des nomenclatures géographiques nationales et des données sur les limites administratives nationales, et qui les mettent à la disposition des utilisateurs	Objectif	10		
		Estimation		5	
		Résultats effectifs			

Facteurs externes

97. Le sous-programme devrait permettre d'atteindre les objectifs visés et de parvenir aux réalisations escomptées si les conditions suivantes sont réunies : a) les États membres continuent de consacrer davantage de ressources à l'exécution d'activités statistiques régulières (recensements, enquêtes et collecte de données administratives) ; b) les communautés économiques régionales et les partenaires régionaux et internationaux conjuguent leurs efforts en faveur de l'harmonisation des statistiques et du renforcement des capacités dans ce domaine ; c) les membres du Comité africain de coordination de la statistique continuent de jouer leurs rôles dans le renforcement de la coordination statistique dans la région en application du Cadre stratégique régional de référence, de la Stratégie d'harmonisation des statistiques en Afrique et de la Charte africaine de la statistique ; d) les organismes des Nations Unies œuvrant à l'amélioration des données sur le continent s'associent également aux efforts régionaux.

Produits

98. Les produits de l'exercice biennal 2018-2019 seront les suivants :

Tableau 28
Produits par catégorie

Produits	Quantité
Service d'organes intergouvernementaux et d'organes d'experts (budget ordinaire)	
<i>Conférence des ministres africains des finances, de la planification et du développement économique et Comité d'experts de la Commission économique pour l'Afrique</i>	
Services fonctionnels pour les réunions	
1. Sixième réunion de la Commission africaine de statistique	4
2. Cinquième Conférence des ministres africains chargés de l'enregistrement des faits d'état civil	4
Documentation destinée aux organes délibérants	
3. Renforcement des capacités statistiques en Afrique	1
4. Mise en œuvre du Système de comptabilité nationale de 2008 en Afrique	1
5. Rapport régional sur les indicateurs relatifs aux objectifs de développement durable	1
6. Rapport d'activité sur le Programme africain d'amélioration accélérée des systèmes d'enregistrement des faits et d'établissement des statistiques de l'état civil	1
7. Rapport d'activité sur les recensements de la population et des logements	1
Autres services	
<i>Autres groupes spéciaux d'experts</i>	
8. Renforcement des capacités statistiques en Afrique	1
9. Suivi des indicateurs du développement durable	1
10. Diffusion et échange de données en Afrique	1
11. Validation des données pour l'Annuaire statistique pour l'Afrique	1
12. Mise à disposition par défaut des statistiques officielles pour la collecte de données	1
13. Élaboration et gestion de plans stratégiques concernant les registres et statistiques de l'état civil	1
14. Production de statistiques ventilées par sexe	1
15. Recensement de la population et des logements	1
16. Renforcement et harmonisation des statistiques économiques en Afrique	1
17. Mise en œuvre du Système de comptabilité nationale de 2008 en Afrique	1
18. Cadre juridique et réglementaire régissant l'utilisation de l'information géospatiale en Afrique	1
19. Intégration des données statistiques et géospatiales en Afrique	1
Autres activités de fond (budget ordinaire)	
Publications en série	
20. <i>Rapport sur la révolution des données en Afrique (Africa Data Revolution Report)</i>	1
21. <i>Annuaire statistique pour l'Afrique</i>	2
Publications isolées	
22. Utilisation d'appareils mobiles aux fins de la collecte de données en Afrique	1
23. Diffusion et échange de données	1
24. Directives sur l'élaboration et la mise en œuvre de plans stratégiques concernant les registres et statistiques de l'état civil et l'utilisation de données statistiques d'état civil	1
25. Meilleures pratiques relatives à la production et l'utilisation de statistiques ventilées par sexe	1
26. Cadre juridique et réglementaire régissant l'utilisation de l'information géospatiale en Afrique	1
27. État d'avancement de l'intégration des données statistiques et géospatiales en Afrique	1
Brochures, opuscules, fiches d'information, planches murales et pochettes de documentation	
28. Flash Statistiques – Afrique	2
29. Livre de poche africain de statistique	2

<i>Produits</i>	<i>Quantité</i>
30. Application mobile de suivi des statistiques (Executive statistics monitor)	2
31. L'Afrique et les principales économies mondiales : faits et chiffres	2
32. Documents d'information sur la Journée africaine de la statistique	2
33. Atlas des statistiques géospatiales	2
Manifestations spéciales	
34. Huitième Forum sur le développement de la statistique en Afrique	1
Activités ou documentation techniques	
35. Base de données interne de la CEA	2
36. Mise en place d'une base de données géospatiales, de services en ligne et de géoportails	2
37. Base africaine de connaissances statistiques	2
Coopération internationale et coordination et liaison interorganisations (budget ordinaire)	
Services fonctionnels pour les réunions interorganisations	
38. Réunion annuelle du Comité des directeurs généraux des services nationaux de statistique de l'Union africaine	2
39. Réunion annuelle du Comité africain de coordination de la statistique	2
40. Réunion annuelle de la Commission de statistique	2
41. Réunion interorganisations concernant les registres et statistiques de l'état civil	2
42. Réunion interorganisations sur le cycle 2020 de recensements de la population et des logements en Afrique	2
43. Réunion interorganisations sur les indicateurs relatifs aux objectifs de développement durable	2
44. Forums des Nations Unies sur la gestion de l'information géospatiale à l'échelle mondiale organisés au niveau des comités régionaux	2
45. Réunions de l'Initiative des Nations Unies sur la gestion de l'information géospatiale à l'échelle mondiale et du Groupe d'experts des Nations Unies pour les noms géographiques	2
46. Réunion du Comité régional Afrique de l'Initiative des Nations Unies sur la gestion de l'information géospatiale à l'échelle mondiale	2
Documentation destinée aux réunions interorganisations	
47. Réunion annuelle du Comité des directeurs généraux des services nationaux de statistique de l'Union africaine	2
48. Réunion annuelle du Comité africain de coordination de la statistique	2
49. Réunion annuelle de la Commission de statistique	2
50. Réunion interorganisations concernant les registres et statistiques de l'état civil	2
51. Réunion interorganisations sur le cycle 2020 de recensements de la population et des logements en Afrique	2
52. Réunion interorganisations sur les indicateurs relatifs aux objectifs de développement durable	2
53. Forums des Nations Unies sur la gestion de l'information géospatiale à l'échelle mondiale organisés au niveau des comités régionaux	2
54. Réunions de l'Initiative des Nations Unies sur la gestion de l'information géospatiale à l'échelle mondiale et du Groupe d'experts des Nations Unies pour les noms géographiques	2
55. Réunion du Comité régional Afrique de l'Initiative des Nations Unies sur la gestion de l'information géospatiale à l'échelle mondiale	2
Coopération technique (budget ordinaire et ressources extrabudgétaires)	
Services consultatifs	
56. Mise en œuvre de l'initiative de documentation des données (Data Documentation Initiative) et application des normes en matière de données et métadonnées statistiques	1
57. Utilisation d'appareils mobiles aux fins de la collecte de données	2

<i>Produits</i>	<i>Quantité</i>
58. Mise à disposition par défaut des statistiques officielles pour la collecte de données	2
59. Assistance aux États membres et aux communautés économiques régionales concernant les stratégies statistiques, la formation dans le domaine des statistiques et le suivi et l'évaluation du Programme de développement durable à l'horizon 2030 et de l'Agenda 2063	2
60. Assistance aux États membres concernant l'élaboration de leurs systèmes de recensement de la population et des logements, et de statistiques ventilées par sexe	2
61. Assistance technique aux États membres concernant l'amélioration et l'harmonisation des statistiques économiques	2
62. Assistance aux États membres concernant le développement de leur infrastructure nationale de données géospatiales, la mise en œuvre du Référentiel géodésique africain et du projet sur les limites administratives du deuxième niveau, l'intégration des données statistiques et géospatiales et d'autres programmes liés à l'utilisation et à la gestion de l'information géospatiale	2
<i>Stages, séminaires et ateliers</i>	
63. Mise en œuvre d'initiatives d'échange de données	1
64. Modernisation de la production de statistiques	1
65. Recensements de la population et des logements	1
66. Ateliers régionaux de formation sur les statistiques ventilées par sexe	1
67. Séminaires de formation à l'enregistrement des faits d'état civil et aux statistiques d'état civil	1
68. Évaluation et suivi des indicateurs relatifs aux objectifs de développement durable liés aux statistiques démographiques et sociales	1
69. Statistiques économiques et comptabilité nationale	1
70. Ensembles de données géospatiales servant au suivi des objectifs de développement durable	1
71. Stratégie d'intégration des données statistiques et géospatiales	1
<i>Bourses et subventions</i>	
72. Universitaires invités, boursiers et stagiaires mis à contribution pour appuyer les travaux de la CEA sur l'analyse des données, les graphiques d'information, les mégadonnées et les nouvelles possibilités en matière de données, les stratégies statistiques et la formation statistique	5
<i>Projets opérationnels</i>	
73. Amélioration de l'échange de données en Afrique	1
74. Meilleure harmonisation des statistiques grâce à un cadre commun de métadonnées	1
75. Deuxième phase du renforcement des capacités des pays africains dans le domaine des statistiques agricoles et rurales	1
76. Appui fourni aux pays africains aux fins de la mise en œuvre du Programme de développement durable à l'horizon 2030 et de l'Agenda 2063	1
77. Programme africain de 2020 sur la décennie du recensement de la population et des logements (2015-2024) et programme de travail pour la période 2016-2020	1
78. Programme africain sur les statistiques ventilées par sexe	1
79. Programme africain d'amélioration accélérée des systèmes d'enregistrement des faits et d'établissement des statistiques de l'état civil	1
80. Renforcement des capacités des États membres en vue de la mise en œuvre du Système de comptabilité nationale de 2008	1
81. Renforcement des capacités des États membres en vue de la mise en œuvre du Référentiel géodésique africain	1
82. Renforcement des capacités des États membres en vue de l'intégration des données statistiques et géospatiales	1

99. La répartition des ressources prévues pour le sous-programme 4 est indiquée dans les tableaux 29 et 30. Les ressources demandées ci-après se justifient au vu des produits prévus et permettraient de parvenir aux réalisations escomptées et d'atteindre les objectifs du sous-programme.

Tableau 29

Ressources nécessaires pour 2019 : sous-programme 4

(En milliers de dollars des États-Unis)

<i>Catégorie</i>	<i>Ressources financières</i>	<i>Postes</i>
Budget ordinaire		
Postes	3 829,7	36
Autres objets de dépense	723,8	—
Total (déduction faite des contributions du personnel)	4 553,5	36

Tableau 30

Ressources nécessaires pour 2019 par objet de dépense : sous-programme 4

(En milliers de dollars des États-Unis)

<i>Objet de dépense</i>	<i>Ressources financières (estimations révisées)</i>
Postes	3 829,7
Autres dépenses de personnel	9,2
Consultants	53,9
Experts	480,1
Voyages	113,8
Services contractuels	66,8
Total (déduction faite des contributions du personnel)	4 553,5

Postes

100. Le montant de 3 829 700 dollars permettrait de financer 36 postes (1 D-1, 4 P-5, 5 P-4, 7 P-3, 4 P-2 et 15 AL) à l'appui de la mise en œuvre du mandat au titre du sous-programme. Dans le cadre de la modification des effectifs, il est aussi prévu de supprimer un poste de chef de Section (Statistiques) (P-5) et un poste de spécialiste de l'information géographique (P-4). Le sous-programme 4 (Données et statistiques) a été repensé pour que le nombre de postes et de catégories de postes soit suffisant et corresponde au niveau d'exécution du programme de travail, garantissant ainsi que ce dernier est mis en œuvre intégralement sans incidences négatives.

101. Le montant de 723 800 dollars permettra de financer les objets de dépense autres que les postes indiqués ci-après :

Autres dépenses de personnel

102. Le montant de 9 200 dollars permettra de financer les heures supplémentaires et le sursalaire de nuit des fonctionnaires travaillant en dehors des horaires normaux en période de surcroît de travail.

Consultants

103. Le montant de 53 900 dollars permettra de financer le recrutement de consultants spécialisés de l'extérieur qui contribueront, par leur expertise, à l'élaboration de bases de données, à la collecte de données et à la saisie de données transférées pour aider la Division à établir les publications. Ces activités exigent des compétences et des connaissances techniques dont le sous-programme est doté mais auxquelles il ne peut pas être fait appel car elles sont indispensables pour d'autres activités ou dont il est totalement dépourvu. En outre, on considère qu'il n'est pas rentable de renforcer les capacités en recrutant du personnel possédant ces compétences spécialisées.

Experts

104. Le montant de 480 100 dollars permettra de financer des réunions de groupes spéciaux d'experts chargés d'examiner les rapports suivants : a) validation des données pour l'*Annuaire statistique pour l'Afrique* ; b) recensement de la population et des logements ; c) renforcement et harmonisation des statistiques économiques en Afrique ; d) mise en œuvre du Système de comptabilité nationale de 2008 en Afrique ; e) cadre juridique et réglementaire régissant l'utilisation de l'information géospatiale en Afrique ; f) intégration des données statistiques et géospatiales en Afrique.

Voyages

105. Le montant de 113 800 dollars permettra de financer sept voyages vers des destinations diverses pour : a) participer à des réunions organisées par des parties prenantes et des partenaires ; b) effectuer des missions de collecte de données ; c) organiser différentes réunions, notamment de groupes spéciaux d'experts, et y participer.

Services contractuels

106. Le montant de 66 800 dollars permettra de financer : a) la documentation technique requise et la production de supports promotionnels et de supports d'exposition à l'appui des activités de sensibilisation à la statistique menées par les États membres ; b) les travaux contractuels d'impression et l'envoi de publications, notamment de manuels, de directives, d'affiches et d'autres supports de communication ; c) les documents d'exposition sur les ressources et les méthodes statistiques à l'intention des bureaux de statistique nationaux, des fonctionnaires chargés des registres et statistiques de l'état civil, des partenaires et des décideurs.

Sous-programme 5**Changements climatiques, environnement et gestion des ressources naturelles**

107. La responsabilité opérationnelle de la mise en œuvre du nouveau sous-programme 5 révisé incomberait à la Division de la lutte contre les changements climatiques, de l'environnement et de la gestion des ressources naturelles. Le sous-programme viserait à faciliter l'élaboration et la mise en œuvre de stratégies destinées à réduire les effets néfastes des changements climatiques ; le passage à un développement inclusif, écologique, à faible émission de carbone et résilient face aux changements climatiques ; l'exploitation de nouvelles technologies au service du développement durable ; et le renforcement de la contribution des ressources naturelles, considérées comme un moyen de créer de la richesse et un instrument de diversification des économies africaines. Ces travaux seraient menés dans le cadre du Programme de développement durable à l'horizon 2030 et de l'Agenda 2063, une

attention particulière étant accordée à la promotion des objectifs de développement durable n^{os} 2, 6, 7, 9, 12, 13, 14 et 15.

Tableau 31

Objectifs de l'exercice biennal, réalisations escomptées, indicateurs de succès et mesure des résultats

Objectif de l'Organisation : Appuyer la bonne gestion du capital naturel de l'Afrique et réduire les effets néfastes des changements climatiques par l'adoption de transitions écologiques et d'un développement résilient face à ces changements

Réalizations escomptées du Secrétariat	Indicateurs de succès		Mesure des résultats			
			2018-2019	2016-2017	2014-2015	2012-2013
a) Renforcement de la capacité des États membres de promouvoir et de mettre à profit le patrimoine naturel, les nouvelles technologies et l'infrastructure pour inverser la tendance à l'épuisement des ressources et favoriser ainsi le développement de l'Afrique	i) Augmentation du nombre d'initiatives nationales, sous-régionales et régionales visant à tirer parti des ressources naturelles de l'Afrique grâce à une utilisation efficace de ces ressources, aux nouvelles technologies et à des innovations mises au service du développement de l'Afrique	Objectif	25	20	15	
		Estimation	25	20	15	10
		Résultats effectifs			15	10
	ii) Augmentation du nombre d'États membres qui adoptent des politiques ou des cadres réglementaires de gestion du patrimoine naturel adaptés aux besoins des deux sexes en se fondant sur les travaux de recherche et les activités de sensibilisation de la CEA	Objectif	14	10		
		Estimation	14	10		
		Résultats effectifs				
	iii) Augmentation du nombre d'États membres qui se dotent de politiques adéquates portant sur la gestion efficace et rationnelle des ressources renouvelables et l'adoption de plans concrets en faveur d'économies « bleues » et « vertes »	Objectif	1	0		
		Estimation	1			
		Résultats effectifs				
	iv) Augmentation du nombre de recommandations stratégiques sur les technologies et les infrastructures résilientes au climat qui sont issues des grandes conférences des Nations Unies et sont mises en pratique à la suite de l'apport par la CEA d'un appui technique et consultatif lié au passage à la gestion des écosystèmes et des ressources naturelles au moyen de programmes ciblés	Objectif	4	0		
		Estimation	4			
		Résultats effectifs				
b) Renforcement de la capacité des États membres d'élaborer et de mettre en œuvre des réformes stratégiques en vue de soutenir	Augmentation du nombre d'États membres qui ont élaboré ou mis en œuvre des réformes stratégiques conformes aux	Objectif	23	20		
		Estimation		20	15	
		Résultats effectifs			15	

Réalizations escomptées du Secrétariat	Indicateurs de succès	Mesure des résultats			
			2018-2019	2016-2017	2014-2015 2012-2013
l'économie verte dans le cadre du développement durable	recommandations de la CEA, en vue de soutenir l'économie verte dans le cadre du développement durable				
c) Renforcement de la capacité des États membres et d'autres parties prenantes d'élaborer et de mettre en œuvre des politiques, stratégies et cadres réglementaires régissant la gestion des ressources minières conformément à la Vision africaine des mines	Augmentation du nombre d'États membres bénéficiant de l'aide de la CEA qui ont lancé des stratégies et des initiatives stratégiques adaptées aux besoins des deux sexes pour assurer la gestion des ressources minières et d'autres ressources naturelles conformément à la Vision africaine des mines	Objectif	13	10	5
		Estimation	13	10	5
		Résultats effectifs			
d) Renforcement de la capacité des États membres et d'autres parties prenantes d'intégrer des systèmes d'adaptation aux changements climatiques dans les politiques, les stratégies et les programmes de développement sectoriels et nationaux de première importance et de les mettre en œuvre afin de réduire la vulnérabilité et de renforcer la résilience face aux effets des changements climatiques	i) Augmentation du nombre d'États membres qui ont, grâce à l'appui de la CEA, élaboré, révisé ou appliqué des cadres d'action inclusifs visant à concrétiser les contributions prévues déterminées au niveau national et d'autres actions climatiques, conformément à l'Accord de Paris	Objectif	18	12	10
		Estimation	18	12	10
		Résultats effectifs			
	ii) Augmentation du nombre de résultats de travaux de recherche ou d'initiatives portant sur les changements climatiques qui, à la suite de l'appui apporté par la CEA, appuient la mise en œuvre d'accords environnementaux multilatéraux relatifs aux changements climatiques, le renforcement des capacités des bénéficiaires et la création de conditions qui facilitent l'inscription de la question des changements climatiques au cœur des activités de planification et des pratiques suivies	Objectif	15	10	
		Estimation	15	10	
		Résultats effectifs			

Facteurs externes

108. Le sous-programme devrait permettre d'atteindre les objectifs visés et de parvenir aux réalisations escomptées si les conditions suivantes sont réunies : a) les gouvernements continuent d'inscrire les nouvelles technologies et l'innovation et les réformes stratégiques tenant compte des besoins des deux sexes parmi les priorités de leurs politiques en matière de développement ; b) ils financent en priorité des activités visant spécifiquement à promouvoir les nouvelles technologies et l'innovation et à soutenir l'économie verte au service du développement durable ; c) les États membres, les institutions sous-régionales, les communautés économiques régionales et les partenaires adoptent les idées, les conclusions des travaux de recherche et les

recommandations formulées par la CEA, sont disposés à coopérer avec la Commission et à lui apporter leur concours afin de mettre en œuvre les activités prévues dans le cadre du sous-programme et continuent d'allouer des ressources humaines et financières suffisantes.

Produits

109. Les produits de l'exercice biennal 2018-2019 seraient les suivants :

Tableau 32

Produits par catégorie

Produits	Quantité
Service d'organes intergouvernementaux et d'organes d'experts (budget ordinaire)	
<i>Conférence des ministres africains des finances, de la planification et du développement économique et Comité d'experts de la Commission économique pour l'Afrique</i>	
Services fonctionnels pour les réunions	
1. Forum régional africain pour le développement durable, tenu dans le cadre des préparatifs du Forum politique de haut niveau pour le développement durable	2
2. Comité du développement durable	1
Documentation destinée aux organes délibérants	
3. Rapport sur le Forum régional africain pour le développement durable, tenu dans le cadre des préparatifs du Forum politique de haut niveau pour le développement durable	2
4. Rapport à la réunion régionale pour l'Afrique sur les nouvelles technologies et l'innovation au service de la transformation de l'Afrique et à la conférence des ministres chargés des nouvelles technologies et de l'innovation	1
5. Rapport au Forum régional africain pour le développement durable sur l'économie verte inclusive dans le contexte de la transformation structurelle et du développement durable en Afrique	2
6. Rapport sur les changements climatiques, l'environnement et la gestion des ressources naturelles au service du développement durable	1
Autres services	
<i>Autres groupes spéciaux d'experts</i>	
7. Tendances en matière de nouvelles technologies et d'innovations en Afrique	2
8. Rapport annuel sur la science, la technologie et l'innovation en Afrique	2
9. L'économie verte inclusive dans le contexte de la transformation structurelle en Afrique	3
10. Examen des enjeux et perspectives liés à la Vision nationale des mines à l'échelle nationale	4
11. Examen des codes, documents et initiatives relatifs aux mines établis par les communautés économiques régionales	2
Autres activités de fond (budget ordinaire et ressources extrabudgétaires)	
Publications isolées	
12. Tendances en matière de nouvelles technologies et d'innovations en Afrique	2
13. Rapport annuel sur la science, la technologie et l'innovation en Afrique	2
14. L'économie verte inclusive dans le contexte de la transformation structurelle	3
15. Changements climatiques et développement en Afrique	2
16. Étude sur les changements climatiques et le développement en Afrique	2
Manifestations spéciales	
17. Dialogue d'experts de haut niveau sur la science, la technologie et l'innovation	2
18. Réunion de haut niveau sur l'économie verte et la transformation structurelle en Afrique	1
19. Conférence sur les changements climatiques et le développement en Afrique	1

<i>Produits</i>	<i>Quantité</i>
20. Pourparlers africains sur le climat	2
Activités ou documentation techniques	
21. Notes d'orientation sur les questions et tendances nouvelles en matière de nouvelles technologies et d'innovations en Afrique	2
22. Notes d'orientation et études sur l'économie verte inclusive dans le contexte de la transformation structurelle en Afrique	4
23. Directives méthodologiques pour les évaluations visant à orienter les investissements dans les écosystèmes (ensemble d'activités)	1
24. Notes d'orientation et études sur les changements climatiques et le développement en Afrique	4
Coopération internationale et coordination et liaison interinstitutions (budget ordinaire)	
Services fonctionnels pour les réunions interorganisations	
25. Contribution aux réunions de l'Union africaine et du Nouveau Partenariat pour le développement de l'Afrique sur les nouvelles technologies et l'innovation	2
Documentation destinée aux réunions interorganisations	
26. Documentation destinée aux réunions de l'Union africaine et du Nouveau Partenariat pour le développement de l'Afrique sur les nouvelles technologies et l'innovation	2
Coopération technique (ressources extrabudgétaires)	
Stages, séminaires et ateliers	
27. Formation d'experts et de responsables politiques sur l'économie verte inclusive et la transformation structurelle	2
28. Formation sur les changements climatiques et le développement à l'intention des décideurs, des législateurs, des parlementaires, des spécialistes de la planification, des médias, des organisations de la société civile et d'autres réseaux de praticiens	2
29. Réseau des jeunes avocats africains	2
Bourses et subventions	
30. Universitaires invités, boursiers et stagiaires mis à contribution pour renforcer les capacités dans le domaine de l'économie verte inclusive en Afrique	2
31. Octroi de bourses d'études dans le cadre des travaux de la CEA relatifs aux changements climatiques et au développement en Afrique	3
32. Subventions pour des travaux de recherche sur le climat accordées à diverses institutions et universités, à des États membres et à d'autres parties prenantes spécialisées dans les changements climatiques	5
Projets opérationnels	
33. Promotion de la science, de l'innovation et de la technologie en Afrique	1
34. Réalisation d'un projet de plateforme consacrée à la recherche sur le climat en faveur du développement en Afrique	1
35. Analyse qualitative des informations sur le climat pour un programme de politiques de développement, d'aide à la décision et de pratiques de gestion	2
36. Infrastructures et capacités nécessaires à des projets relatifs aux services d'information climatique	2
37. Renforcement de la gouvernance climatique et de l'exécution des politiques	1
38. Ensemble de ressources sur le climat en Afrique et services d'information climatique	1
39. Produits et initiatives concernant la communication, l'information et la sensibilisation en matière de climat	5

110. La répartition des ressources révisées prévues pour 2019 au titre du sous-programme 5 est indiquée dans les tableaux 33 et 34. Les ressources demandées ci-après se justifient au vu des produits prévus et permettraient de parvenir aux réalisations escomptées et d'atteindre les objectifs du sous-programme.

Tableau 33
Ressources nécessaires pour 2019 : sous-programme 5

(En milliers de dollars des États-Unis)

<i>Catégorie</i>	<i>Ressources financières</i>	<i>Postes</i>
Budget ordinaire		
Postes	2 500,1	21
Autres objets de dépense	708,4	–
Total (déduction faite des contributions du personnel)	3 208,5	21

Tableau 34
Ressources nécessaires pour 2019 par objet de dépense : sous-programme 5

(En milliers de dollars des États-Unis)

<i>Objet de dépense</i>	<i>Ressources financières</i>
Postes	2 500,1
Autres dépenses de personnel	1,9
Consultants	130,5
Experts	464,1
Voyages	63,2
Services contractuels	48,7
Total (déduction faite des contributions du personnel)	3 208,5

Postes

111. Le montant de 2 500 100 dollars permettrait de financer 21 postes (1 D-1, 3 P-5, 5 P-4, 3 P-3, 1 P-2 et 8 AL) pour appuyer la mise en œuvre du mandat prescrit au titre du sous-programme. Il est notamment proposé d'apporter les modifications suivantes à la structure des effectifs :

a) Création d'un poste de chef de section (affaires économiques) (P-5) à la Section de la gestion des ressources naturelles et d'un poste de spécialiste de la gestion de l'information (P-3) à la Section de la lutte contre les changements climatiques ;

b) Transfert d'un poste d'économiste (P-4) du sous-programme 2 (Intégration régionale et commerce) visant à appuyer l'obtention des produits escomptés à la Section de la lutte contre les changements climatiques, et transfert, depuis l'ancien sous-programme 3 (Innovations, technologies et gestion des ressources naturelles de l'Afrique) – qu'il est proposé de transformer en sous-programme 5 (Changements climatiques, environnement et gestion des ressources naturelles) – d'un poste d'administrateur général chargé de la gestion des programmes (D-1), de deux postes de chef de section (P-5), de quatre postes d'économiste (P-4), de deux postes d'économiste (P-3), d'un poste de spécialiste des affaires économiques (adjoint de 1^{re} classe) (P-2) et de huit postes d'agent local (un assistant principal de recherche, un assistant principal (programmes), un assistant administratif, un assistant aux systèmes d'information, trois assistants de secrétariat et un assistant d'équipe).

112. Les titulaires de ces différents postes garantiraient la bonne exécution du sous-programme, qui est délibérément axé sur des solutions et vise à accroître le rôle des

ressources naturelles, considérées comme un moyen de créer de la richesse et un instrument de diversification de l'économie des pays africains.

113. L'administrateur général chargé de la gestion des programmes (D-1) assurerait la direction technique et administrative nécessaire au bon fonctionnement de la Division et à la réalisation du programme de travail. Il serait chargé de : a) diriger et superviser l'apport de contributions au projet de budget-programme ; b) veiller à ce que tous les produits obtenus dans le cadre de ce sous-programme correspondent aux mandats pertinents ; c) maintenir des normes de qualité élevées ; d) encourager l'esprit d'équipe et la communication au sein de la Division et parmi les autres sous-programmes.

114. Les trois chefs de section (P-5) dirigeraient respectivement la Section de la gestion des ressources naturelles et des technologies, la Section de la lutte contre les changements climatiques et la Section de l'économie verte, des innovations et des technologies, et exerceraient une fonction de direction technique et de supervision et apporteraient des compétences spécialisées de façon à garantir la bonne mise en œuvre du programme de travail dans les délais impartis et la réalisation des résultats escomptés pour l'exercice biennal. Ils collaboreraient en outre avec leurs homologues des États membres et des organisations régionales et sous-régionales ainsi qu'avec les partenaires.

115. Les quatre économistes (P-4) veilleraient à l'obtention dans les délais impartis de produits de qualité pour ce qui est de l'analyse des politiques et des activités de sensibilisation et de coopération technique à mener dans les trois domaines du programme de travail, à savoir : a) les innovations et la technologie relatives à l'économie verte ; b) la gestion des ressources naturelles ; c) la lutte contre les changements climatiques. Ils assureraient également la parution des publications isolées et en série.

116. Les deux économistes (P-3) et le spécialiste des affaires économiques (adjoint de 1^{re} classe) (P-2) fourniraient des services consultatifs techniques en vue d'étudier l'évolution des politiques relatives à l'économie verte, aux nouvelles technologies et à l'innovation dans la région et d'entreprendre des travaux de recherche sur les changements climatiques et les ressources naturelles.

117. Les huit agents locaux seraient chargés de réaliser des travaux de recherche et de fournir des services de secrétariat et un appui logistique, administratif et relatif aux programmes aux administrateurs et aux activités relevant du sous-programme.

118. Le montant de 708 400 dollars demandé pour l'exercice 2018-2019 permettrait de financer les objets de dépense autres que les postes qui sont énumérés ci-après.

Autres dépenses de personnel

119. Le montant de 1 900 dollars permettrait de prendre en charge les heures supplémentaires et le sursalaire de nuit des fonctionnaires qui travailleraient en dehors des horaires habituels pendant les périodes de forte activité.

Consultants

120. Le montant de 130 500 dollars permettrait de recruter des consultants externes disposant de connaissances approfondies, notamment en matière de collecte de données, dans le cadre de plusieurs missions ciblées à mener dans les sous-régions, et d'aider à mettre au point des publications isolées et des activités ou de la documentation techniques. Ces activités exigent des compétences et des connaissances techniques approfondies dont le sous-programme est doté mais auxquelles il ne pourrait pas être fait appel car elles sont indispensables pour d'autres

activités ou dont il est totalement dépourvu. On considère en outre qu'il n'est pas rentable de renforcer les capacités en recrutant des fonctionnaires possédant ces compétences spécialisées.

Experts

121. Un montant de 464 100 dollars permettrait de financer les réunions de groupes spéciaux d'experts chargés d'examiner les rapports sur les thèmes suivants : a) les tendances en matière de nouvelles technologies et d'innovations en Afrique et l'économie verte inclusive dans le contexte de la transformation structurelle de l'Afrique ; b) le rapport annuel sur la science, la technologie et l'innovation en Afrique ; c) l'examen des enjeux et perspectives liés à la Vision nationale des mines à l'échelle nationale ; d) l'examen des codes, documents et initiatives relatifs aux mines établis par les communautés économiques régionales.

Voyages

122. Le montant de 63 200 dollars permettrait de financer quatre visites à mener dans divers lieux aux fins de la collecte de données et de séances de formation. Les voyages sont nécessaires du fait que les services Internet et les services d'audioconférence et de vidéoconférence sont insuffisants pour permettre de procéder à des activités de collecte de données, à des recherches et à des analyses de qualité.

Services contractuels

123. Le montant de 48 700 dollars permettrait de financer la révision, l'impression et la traduction de publications, ainsi que le recours aux services d'interprétation et aux services audiovisuels lors de réunions.

Sous-programme 6

Égalité des genres et autonomisation des femmes

124. La responsabilité opérationnelle du sous-programme incomberait à la Division de l'égalité des genres, de la lutte contre la pauvreté et des politiques sociales. Les travaux relevant du sous-programme seraient menés dans le cadre du Programme de développement durable à l'horizon 2030 et de l'Agenda 2063, une attention particulière étant accordée à la réalisation de l'objectif de développement durable n° 6 et du Programme d'action d'Addis-Abeba issu de la troisième Conférence internationale sur le financement du développement. Le sous-programme permettrait d'aider les États membres et les organes de la Commission de l'Union africaine à concevoir, mettre en œuvre et suivre des politiques, programmes et stratégies en faveur de l'égalité des sexes et de l'autonomisation des femmes et des filles. L'accent serait mis en particulier sur la prise en compte des questions relatives au genre dans le contexte des politiques macroéconomiques, y compris les politiques et programmes sectoriels, et sur les programmes qui mettent en évidence les effets des inégalités entre les sexes sur la croissance économique et l'efficacité des politiques et des lois pour ce qui est de réduire ces inégalités.

Tableau 35

Objectifs de l'exercice biennal, réalisations escomptées, indicateurs de succès et mesure des résultats

Objectif de l'Organisation : Parvenir à l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes pour un développement durable et inclusif en Afrique

Réalizations escomptées du Secrétariat	Indicateurs de succès		Réalizations escomptées			
			2018-2019	2016-2017	2014-2015	2012-2013
a) Renforcement de la capacité des États membres et des communautés économiques régionales de concevoir et mettre en œuvre des politiques en faveur de l'égalité des sexes et de l'autonomisation des femmes et des filles, et d'en assurer le suivi	Augmentation du nombre d'États membres et de communautés économiques régionales qui adoptent les politiques, méthodes et outils recommandés par la CEA pour réduire les inégalités entre les sexes et promouvoir l'autonomisation des femmes et des filles	Objectif	25	20	15	
		Estimation		20	15	10
		Résultats effectifs			15	10
b) Renforcement de la capacité des États membres d'intégrer la problématique du genre dans les politiques et programmes macroéconomiques et sectoriels	Augmentation du nombre d'États membres qui adoptent les politiques, méthodes et outils macroéconomiques et sectoriels recommandés par la CEA pour réduire les inégalités entre les sexes et promouvoir l'autonomisation des femmes et des filles	Objectif	15	10		
		Estimation		20	20	
		Résultats effectifs			15	15

Facteurs externes

125. Le sous-programme devrait permettre d'atteindre les objectifs visés et de parvenir aux réalisations escomptées si les conditions suivantes sont réunies : a) les États membres et les décideurs nationaux appuient les efforts menés et coopèrent pleinement, en allouant des ressources humaines et financières suffisantes, à la prise en compte systématique de la problématique du genre et à la mise en œuvre de politiques et stratégies favorisant l'égalité entre les sexes ; b) par l'intermédiaire de leurs institutions nationales, les États membres fournissent des données bien étayées et précises pour appuyer les efforts faits dans le cadre du sous-programme ; c) la capacité de mise en œuvre et de suivi des activités menées dans le cadre du sous-programme aux niveaux national et sous-régional est suffisante ; d) les partenaires de développement honorent leurs engagements et continuent d'apporter leur soutien.

Produits

126. Les produits de l'exercice biennal 2018-2019 seraient les suivants :

Tableau 36

Produits par catégorie

Produits	Quantité
Service d'organes intergouvernementaux et d'organes d'experts (budget ordinaire)	
<i>Conférence des ministres africains des finances, de la planification et du développement économique et Comité d'experts de la Commission économique pour l'Afrique</i>	
Services fonctionnels pour les réunions	

<i>Produits</i>	<i>Quantité</i>
1. Session biennale du Comité du genre et du développement social	1
Documentation destinée aux organes délibérants	
2. Travaux menés dans le cadre du sous-programme pendant l'exercice biennal 2018-2019 et activités prévues pour la période 2020-2021 en vue de promouvoir l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes (2019)	1
Autres services	
<i>Autres groupes spéciaux d'experts</i>	
3. Rapport sur les femmes africaines	1
4. Rapport régional sur l'Indicateur de développement et des inégalités entre les sexes en Afrique	1
5. Entreprenariat féminin	1
Autres activités de fond (budget ordinaire)	
Publications en série	
6. <i>Rapport sur les femmes africaines</i> – sur la base de l'initiative continentale sur l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes	1
Publications isolées	
7. Entreprenariat féminin	1
Activités ou documentation techniques	
8. Gestion et développement de la plateforme de partage des connaissances et de promotion dans les domaines de l'égalité des sexes, de l'autonomisation des femmes et des droits fondamentaux, socioéconomiques et politiques des femmes, afin d'approfondir le dialogue et d'élargir les possibilités d'action (ensemble d'activités)	1
Coopération technique (budget ordinaire et ressources extrabudgétaires)	
Stages, séminaires et ateliers	
9. Ateliers régionaux de renforcement des capacités d'intégration de la problématique du genre dans les politiques et programmes socioéconomiques pour un développement équitable, durable et profitant à tous en Afrique	1
10. Ateliers nationaux visant à examiner les résultats et à établir des stratégies nationales qui permettent de donner suite aux constatations	5
Bourses et subventions	
11. Contribution des stagiaires au renforcement des connaissances fondamentales relatives à la dimension du genre et au développement en Afrique, sur la base de l'initiative continentale sur l'égalité des sexes et l'autonomisation de la femme	4
12. Bourses de perfectionnement consacrées à la modélisation macroéconomique tenant compte des questions d'égalité des sexes et aux grands enjeux liés à la problématique du genre et au développement, tels que définis dans l'initiative continentale sur l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes	4
Projets opérationnels	
13. Suivi de l'application des instruments régionaux et mondiaux	1
14. Projet de recherche sur les politiques relatives à la problématique du genre et aux changements climatiques en Afrique	1
15. Projet de recherche sur les politiques relatives à la problématique du genre et aux industries extractives en Afrique	1
16. Projet sur l'intégration de la problématique du genre dans les travaux de la CEA, afin que les produits sectoriels et les supports de connaissances fournis aux États membres favorisent l'égalité entre les sexes et l'autonomisation des femmes en Afrique	1

127. La répartition des ressources révisées prévues pour 2019 au titre du sous-programme 6 est indiquée dans les tableaux 37 et 38. Les ressources demandées ci-

après se justifient au vu des produits prévus et permettraient de parvenir aux réalisations escomptées et d'atteindre les objectifs de la composante.

Tableau 37

Ressources nécessaires pour 2019 : sous-programme 6

(En milliers de dollars des États-Unis)

<i>Catégorie</i>	<i>Ressources financières</i>	<i>Postes</i>
Budget ordinaire		
Postes	672,2	6
Autres objets de dépense	394,3	—
Total (déduction faite des contributions du personnel)	1 066,5	6

Tableau 38

Ressources nécessaires pour 2019 par objet de dépense : sous-programme 6

(En milliers de dollars des États-Unis)

<i>Objet de dépense</i>	<i>Ressources financières (estimations révisées)</i>
Postes	672,2
Autres dépenses de personnel	2,2
Consultants	82,9
Experts	191,0
Voyages	39,2
Services contractuels	79,0
Total (déduction faite des contributions du personnel)	1 066,5

Postes

128. Le montant de 672 200 dollars permettrait de financer 6 postes (2 P-4, 1 P-3, 1 P-2 et 2 AL) pour appuyer la mise en œuvre du mandat prescrit au titre du sous-programme. Il est notamment proposé de transférer de Lusaka à Addis-Abeba un poste d'économiste (P-4) de la composante 5 du sous-programme 7, afin d'aider les États membres à définir et mettre en œuvre des politiques économiques et sociales traitant de la problématique du genre et de l'autonomisation des femmes, et notamment à promouvoir la collecte et l'utilisation de données ventilées par sexe.

129. Le montant de 394 300 dollars demandé pour l'exercice 2018-2019 permettrait de financer les objets de dépense autres que les postes énumérés ci-après.

Autres dépenses de personnel

130. Le montant de 2 200 dollars couvrirait le coût des heures supplémentaires du personnel travaillant en dehors des horaires habituels pendant les périodes de forte activité, en particulier au cours des trois réunions de groupes spéciaux d'experts, des réunions du Comité Femmes et développement, et d'autres réunions et ateliers.

Consultants

131. Le montant de 82 900 dollars permettrait de recruter des consultants extérieurs disposant de compétences spécialisées dans de nouveaux domaines et en matière de

collecte de données au niveau national, aux fins de la réalisation des produits du sous-programme. Ces activités exigent des compétences et des connaissances techniques approfondies dont le sous-programme est doté mais auxquelles il ne pourrait pas être fait appel car elles sont indispensables pour d'autres activités ou dont il est totalement dépourvu. On considère en outre qu'il n'est pas rentable de renforcer les capacités en recrutant des fonctionnaires possédant ces compétences spécialisées.

Experts

132. Le montant de 191 000 dollars permettrait de financer les réunions de groupes spéciaux d'experts chargés : a) de la révision extérieure du *Rapport sur les femmes africaines* ; b) de l'élaboration du rapport sur l'Indicateur de développement et des inégalités entre les sexes en Afrique ; c) de la révision et de la validation extérieures des directives relatives à l'étude sur l'entrepreneuriat des femmes.

Voyages

133. Le montant de 39 200 dollars permettrait de financer cinq voyages en divers lieux, l'objectif étant de participer à des ateliers et réunions organisés par les parties prenantes et les partenaires, de mener des missions de collecte de données et d'organiser des réunions et des conférences ainsi que de réunions de groupes spéciaux d'experts et d'y participer.

Services contractuels

134. Le montant de 79 000 dollars permettrait de faire réviser et traduire des publications isolées et des documents techniques.

Sous-programme 7

Activités sous-régionales de développement

135. Les cinq bureaux sous-régionaux de la CEA, qui sont chargés d'exécuter les composantes du sous-programme 7, sont situés dans les villes suivantes : a) Rabat, pour l'Afrique du Nord ; b) Niamey, pour l'Afrique de l'Ouest ; c) Yaoundé, pour l'Afrique centrale ; d) Kigali, pour l'Afrique de l'Est ; e) Lusaka, pour l'Afrique australe.

136. Les bureaux sous-régionaux de la Commission se spécialiseront dans certains domaines, ce qui leur permettra de traiter plus efficacement les sujets de préoccupation urgents et les problèmes de développement auxquels se heurtent les États membres dans leurs sous-régions respectives.

Composante 1

Activités sous-régionales en Afrique du Nord

137. La composante 1 du sous-programme 7 sera exécutée par le Bureau sous-régional en Afrique du Nord, qui couvre les sept États membres suivants : Algérie, Égypte, Libye, Maroc, Mauritanie, Soudan et Tunisie, et qui sert également l'Union du Maghreb arabe, en tant que communauté économique régionale pour l'Afrique du Nord.

138. Le Bureau sous-régional s'intéressera tout particulièrement à la question du chômage, qui demeure l'un des principaux problèmes dans la sous-région de l'Afrique du Nord. En effet, le taux de chômage chez les jeunes s'élevait à 29,3 % en 2016, alors que la moyenne mondiale était de 13 %. L'écart entre les femmes et les hommes

est considérable, les jeunes femmes représentant 41 % de la totalité des chômeurs dans la sous-région. Le Bureau sous-régional mènera ses travaux conformément au Programme de développement durable à l'horizon 2030 et à l'Agenda 2063 : L'Afrique que nous voulons. Il mettra tout particulièrement l'accent sur les objectifs 1, 8, 10, 16 et 17 de développement durable, ainsi que sur l'amélioration des politiques macroéconomiques et fiscales, de manière à garantir une croissance durable et sans exclusive.

Tableau 39

Objectifs de l'exercice biennal, réalisations escomptées, indicateurs de succès et mesure des résultats

Objectif de l'Organisation : Parvenir à une transformation structurelle et à un développement équilibré grâce à la mise en œuvre d'un environnement propice à la création d'emplois pour les femmes et les jeunes en Afrique du Nord

Réalisations escomptées du Secrétariat	Indicateurs de succès		Mesure des résultats			
			2018-2019	2016-2017	2014-2015	2012-2013
a) Renforcement de la capacité des États membres de la sous-région de l'Afrique du Nord de concevoir et de mettre en œuvre des politiques et stratégies nationales de création d'emplois durables	Augmentation du nombre d'États membres et de communautés économiques régionales qui se fondent sur les recommandations formulées par la CEA pour élaborer et appliquer des politiques et stratégies visant à créer des emplois qui correspondent aux exigences du marché du travail à l'échelle nationale, notamment grâce aux partenariats publics-privés	Objectif	4	—	—	—
		Estimation		—	—	—
		Résultats effectifs		—	—	—
b) Renforcement de la capacité des États membres de la sous-région de l'Afrique du Nord et des communautés économiques régionales de mettre en œuvre les priorités de développement sous-régionales, conformément aux objectifs de développement durable et à l'Agenda 2063, en tenant dûment compte de la jeunesse et de la problématique femmes-hommes	i) Augmentation du nombre d'initiatives sous-régionales conçues ou mises en œuvre par les États membres de l'Afrique du Nord, les communautés économiques régionales et les organisations intergouvernementales, avec le concours de la CEA, en vue de promouvoir l'intégration régionale, d'amorcer la révolution des données et de tirer parti de la coopération Sud-Sud, en tenant compte de la jeunesse et de la problématique femmes-hommes	Objectif	8	8	8	
		Estimation	4	6	8	
		Résultats effectifs			6	
	ii) Augmentation du nombre d'États membres de l'Afrique du Nord, des communautés économiques régionales et des organisations intergouvernementales ayant entrepris d'adopter ou de mettre en œuvre la Zone de libre-échange continentale	Objectif	5	4		
		Estimation		4		
		Résultats effectifs		7		

Réalisations escomptées du Secrétariat	Indicateurs de succès	Mesure des résultats			
		2018-2019	2016-2017	2014-2015	2012-2013
	africaine, en s'appuyant sur la CEA et sur ses outils, méthodes et conseils relatifs aux activités normatives et aux orientations politiques				

Facteurs externes

139. Le sous-programme devrait permettre d'atteindre les objectifs visés et de parvenir aux réalisations escomptées si les conditions suivantes sont réunies : a) les États membres font montre d'un climat de stabilité politique et de reprise économique ; b) les États membres et la communauté économique régionale s'attellent pleinement à la mise en œuvre du programme d'intégration régionale en améliorant le fonctionnement des organes de prise de décisions des communautés économiques régionales intéressées ; c) les partenaires de développement fournissent davantage de ressources extrabudgétaires afin de répondre à la demande croissante d'activités de renforcement des capacités et d'appui technique émanant des États membres et des communautés économiques régionales.

Produits

140. Les produits de l'exercice biennal 2018-2019 seront les suivants :

Tableau 40

Produits par catégorie

Produits	Quantité
Service d'organes intergouvernementaux et d'organes d'experts (budget ordinaire)	
<i>Comité intergouvernemental d'experts du Bureau sous-régional en Afrique du Nord</i>	
Services fonctionnels pour les réunions	
1. Session du Comité intergouvernemental d'experts du Bureau sous-régional en Afrique du Nord	8
Documentation destinée aux organes délibérants	
2. Profil de l'évolution socioéconomique sous-régionale en Afrique du Nord	2
3. Rapport d'étape sur les programmes régionaux et internationaux et autres initiatives spéciales mis en œuvre dans la sous-région	2
4. Rapport annuel sur les travaux de la CEA en Afrique du Nord	2
5. Compte-rendu des réunions du Comité intergouvernemental d'experts	2
Autres services	
<i>Autres groupes spéciaux d'experts</i>	
6. Révolution des données en Afrique du Nord : leur utilisation à l'appui de la transformation structurelle	1
7. Qualité des institutions et transformation structurelle	1
8. Renforcement de l'intégration régionale en Afrique du Nord par la mise en œuvre de mesures ciblées visant à faciliter le commerce	1
9. Gestion des risques climatiques : situation et pratiques optimales en Afrique du Nord	1
10. Dialogue régional sur l'emploi, les compétences et le développement équilibré	1

<i>Produits</i>	<i>Quantité</i>
Autres activités de fond (budget ordinaire)	
Publications en série	
11. Profils de pays	5
Publications isolées	
12. Révolution des données en Afrique du Nord : leur utilisation à l'appui de la transformation structurelle	1
13. Qualité des institutions et transformation structurelle	1
14. Renforcement de l'intégration régionale en Afrique du Nord par la mise en œuvre de mesures ciblées visant à faciliter le commerce	1
15. Gestion des risques climatiques : situation et pratiques optimales en Afrique du Nord	1
16. Mise en œuvre des objectifs de développement durable en Afrique du Nord	1
17. Zone de libre-échange continentale africaine : perspectives et difficultés de l'intégration commerciale en Afrique du Nord	1
18. Emploi, compétences et développement équilibré : tendances actuelles et besoins futurs en Afrique du Nord	1
Manifestations spéciales	
19. Forum pour le développement de l'Afrique du Nord : mise en œuvre de la Zone de libre-échange continentale africaine en Afrique du Nord	1
Activités ou documentation techniques	
20. Plateforme de gestion des connaissances pour le Bureau sous-régional (site Web) et module de la base de données	1
Coopération internationale et coordination et liaison interorganisations (budget ordinaire)	
Services fonctionnels pour les réunions interorganisations	
21. Réunions consultatives avec l'Union du Maghreb arabe à l'appui des activités du Mécanisme de coordination sous-régionale pour l'Afrique	2
Documentation destinée aux réunions interorganisations	
22. Documentation destinée aux réunions consultatives avec l'Union du Maghreb arabe à l'appui des activités du Mécanisme de coordination sous-régionale pour l'Afrique	2
Coopération technique (ressources extrabudgétaires)	
Services consultatifs	
23. Missions consultatives, à la demande des États membres, de l'Union du Maghreb arabe et d'autres organisations sous-régionales et intergouvernementales, sur des questions institutionnelles et thématiques liées à la transformation économique et sociale des États membres de l'Afrique du Nord	10
Bourses et subventions	
24. Universitaires invités, boursiers et stagiaires mis à contribution pour renforcer les capacités dans les domaines du développement et de l'analyse des politiques	3
Projets opérationnels	
25. Appui à la mise en œuvre du plan d'action du Maghreb en vue de dynamiser le commerce intra-africain	1

141. La répartition des ressources révisées prévues pour la composante 1 du sous-programme 7 en 2019 est indiquée dans les tableaux 41 et 42. Les ressources demandées ci-après se justifient au vu des produits prévus et permettraient de parvenir aux réalisations escomptées et d'atteindre les objectifs de la composante.

Tableau 41
Ressources nécessaires pour 2019 : composante 1 du sous-programme 7
 (En milliers de dollars des États-Unis)

<i>Catégorie</i>	<i>Ressources financières</i>	<i>Postes</i>
Budget ordinaire		
Postes	1 946,2	19
Autres objets de dépense	1 172,6	–
Total (déduction faite des contributions du personnel)	3 118,8	19

Tableau 42
Ressources nécessaires pour 2019, par objet de dépense : composante 1 du sous-programme 7
 (En milliers de dollars des États-Unis)

<i>Objet de dépense</i>	<i>Ressources financières (estimations révisées)</i>
Postes	1 946,2
Autres dépenses de personnel	112,7
Consultants	51,1
Experts	169,7
Voyages	112,9
Services contractuels	306,0
Frais généraux de fonctionnement	268,5
Fournitures et accessoires	58,0
Mobilier et matériel	84,5
Subventions et contributions	9,2
Total (déduction faite des contributions du personnel)	3 118,8

Postes

142. Le montant de 1 946 200 dollars permettrait de financer 19 postes (1 D-1, 1 P-5, 3 P-4, 4 P-3, 2 AN et 8 AL) à l'appui de l'exécution du mandat au titre du sous-programme. Il est notamment proposé d'apporter les modifications suivantes à la structure des effectifs : le redéploiement d'un poste d'économiste (1 P-4), de Rabat (Maroc) à Addis-Abeba (Éthiopie), de manière à appuyer les activités ayant trait aux financements novateurs et aux marchés de capitaux, au titre du sous-programme 3 (développement du secteur privé et financement) ; le redéploiement d'un économiste adjoint (1 P-2), de Rabat (Maroc) à Addis-Abeba (Éthiopie), en vue d'appuyer les activités intéressant l'intégration régionale et le Nouveau Partenariat pour le développement de l'Afrique, au titre du sous-programme 2 (intégration régionale et commerce).

143. Le montant de 1 172 600 dollars permettra de financer les objets de dépense autres que les postes, à savoir :

Autres dépenses de personnel

144. Le montant de 112 700 dollars servira à financer : a) le personnel temporaire pour les réunions, notamment les services de traduction et d'interprétation en anglais, en français et en arabe pour deux réunions du Comité intergouvernemental d'experts (73 500 dollars) ; b) le personnel temporaire (autre que pour les réunions) qui sera chargé de fournir une assistance supplémentaire pendant les périodes de travail les plus chargées et de remplacer le personnel en cas de congés annuels, de congés de maladie et de congés de maternité (31 600 dollars) ; c) les besoins en heures supplémentaires permettant de couvrir les périodes de travail les plus chargées (7 600 dollars).

Consultants

145. Le montant de 51 100 dollars permettra de recruter des consultants extérieurs chargés de contribuer aux rapports, notamment le rapport sur la qualité des institutions et la transformation structurelle et celui sur le renforcement de l'intégration régionale en Afrique du Nord par la mise en œuvre de mesures ciblées visant à faciliter le commerce. L'établissement de ces rapports exige des compétences et des connaissances techniques approfondies dont le Bureau sous-régional est doté mais auxquelles il ne peut pas être fait appel car elles sont indispensables pour d'autres activités ou dont il est totalement dépourvu. On considère en outre qu'il n'est pas rentable de renforcer les capacités en recrutant des fonctionnaires possédant ces compétences spécialisées.

Experts

146. Le montant de 169 700 dollars permettra de financer les réunions de groupes spéciaux d'experts notamment s'agissant de : a) veiller à la qualité institutionnelle et à la transformation structurelle ; b) renforcer l'intégration régionale en Afrique du Nord par la mise en œuvre de mesures ciblées visant à faciliter le commerce ; c) nouer un dialogue régional sur l'emploi, les compétences et le développement équilibré.

Voyages

147. Le montant de 112 900 dollars permettra de financer les voyages du personnel devant participer à des réunions diverses ou à des consultations, fournir des services consultatifs, recueillir des données ou établir des rapports. Les voyages sont nécessaires du fait que les services Internet et les services d'audioconférence et de vidéoconférence sont insuffisants pour permettre de procéder à des activités de collecte de données, à des recherches et à des analyses de qualité.

Services contractuels

148. Le montant de 306 000 dollars servira à financer : a) les services contractuels d'imprimerie, la traduction et l'édition contractuelles des publications ; b) les services d'experts de courte durée, chargés d'appuyer les activités de l'Union du Maghreb arabe et des États membres en vue de renforcer leur collaboration avec les organisations de la société civile et les groupes régionaux privés ; c) les services de sécurité pour les locaux du Bureau.

Frais généraux de fonctionnement

149. Le montant de 268 500 dollars correspond à la location des installations de conférence et à l'entretien des locaux, aux charges, à la location du mobilier et du matériel, aux frais de communication, notamment aux services liés à la bande passante pour la connexion à Internet, aux services de nettoyage et à d'autres services divers, tels que les frais bancaires, le fret et les dépenses connexes.

Fournitures et accessoires

150. Le montant de 58 000 dollars permettra de financer les fournitures et accessoires de bureau non réutilisables, notamment les fournitures de papier et les articles de papeterie, et les fournitures de traitement des données et de traitement de texte.

Mobilier et matériel

151. Le montant de 84 500 dollars permettra de financer l'achat et le renouvellement des outils de bureautique et du matériel et mobilier divers.

Subventions et contributions

152. Le montant de 9 200 dollars correspond à la contribution annuelle versée à l'équipe de pays des Nations Unies au titre des services communs de sécurité que le Département de la sûreté et de la sécurité des Nations Unies fournit aux bureaux et organismes de l'ONU situés à Rabat (Maroc).

Composante 2**Activités sous-régionales en Afrique de l'Ouest**

153. La composante 2 du sous-programme 7 sera exécutée par le Bureau sous-régional en Afrique de l'Ouest, qui regroupe les 15 États membres suivants : Bénin, Burkina Faso, Cabo Verde, Côte d'Ivoire, Gambie, Ghana, Guinée, Guinée-Bissau, Libéria, Mali, Niger, Nigéria, Sénégal, Sierra Leone et Togo. Le Bureau exécutera son programme de travail en coopération étroite avec l'Observatoire économique et statistique de l'Afrique subsaharienne, les organisations intergouvernementales, les laboratoires d'idées et les centres d'excellence pour le développement de l'Afrique de l'Ouest.

154. Les travaux liés au sous-programme seront menés dans le cadre du Programme de développement durable à l'horizon 2030 et de l'Agenda 2063 : L'Afrique que nous voulons, et seront tout particulièrement axés sur la promotion des objectifs 8 et 17 de développement durable. La composante permettra d'aborder des thèmes nouveaux, tels que les changements climatiques, la dynamique démographique (notamment la migration internationale) et les risques politiques et de sécurité, en mettant en place des partenariats stratégiques novateurs à l'échelle régionale et en collaborant avec les États membres, les institutions de savoir et de recherche et d'autres acteurs concernés par la question du développement. La Stratégie intégrée des Nations Unies pour le Sahel jouera un rôle moteur dans la mise en œuvre du sous-programme.

Tableau 43

Objectifs de l'exercice biennal, réalisations escomptées, indicateurs de succès et mesure des résultats

Objectif de l'Organisation : Parvenir à une transformation structurelle facilitant le développement durable et sans exclusive en Afrique de l'Ouest

Réalizations escomptées du Secrétariat	Indicateurs de succès		Mesure des résultats			
			2018-2019	2016-2017	2014-2015	2012-2013
a) Renforcement de la capacité des États membres de la sous-région de l'Afrique de l'Ouest de tenir compte des défis liés aux dynamiques démographiques dans leurs politiques et processus de planification	Augmentation du nombre d'États membres et de communautés économiques régionales bénéficiant de l'aide de la CEA qui ont tenu compte des défis liés aux	Objectif Estimation Résultats effectifs	4			

Réalisations escomptées du Secrétariat	Indicateurs de succès	Mesure des résultats			
			2018-2019	2016-2017	2014-2015 2012-2013
	dynamiques démographiques dans leurs plans et politiques de développement respectifs				
b) Renforcement de la capacité des États membres de la sous-région de l'Afrique de l'Ouest, de la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) et de l'Union économique et monétaire ouest-africaine (UEMOA) de mettre en œuvre les priorités de développement sous-régionales, compte dûment tenu de la problématique femmes-hommes	i) Augmentation du nombre d'initiatives sous-régionales conçues ou mises en œuvre par les États membres, la CEDEAO, l'UEMOA et d'autres organismes sous-régionaux ou intergouvernementaux, avec l'aide de la CEA, aux fins de la promotion de la coopération et de l'intégration sous-régionales, compte dûment tenu de la problématique femmes-hommes	Objectif	2		
		Estimation		1	
		Résultats effectifs			
	ii) Augmentation du nombre de concertations politiques et de plateformes soutenant la transformation structurelle en Afrique de l'Ouest, compte dûment tenu de la problématique femmes-hommes	Objectif	8		
		Estimation		5	
		Résultats effectifs			

Facteurs externes

155. Le sous-programme devrait permettre d'atteindre les objectifs visés et de parvenir aux réalisations escomptées si les conditions suivantes sont réunies : a) l'exécution du sous-programme ne sera pas entravée par un choc extérieur ou un bouleversement majeur qui nécessiterait une modification des priorités sur les plans socioéconomique, institutionnel et sécuritaire dans la sous-région ; b) les États membres et les décideurs nationaux continuent d'appuyer les efforts consentis au titre du sous-programme, et restent très attachés au programme d'intégration régionale ; c) le partenariat et la collaboration avec la CEDEAO, l'Union économique et monétaire ouest-africaine, l'Union du fleuve Mano et les autres parties prenantes continuent d'être renforcés ; d) les États membres et les partenaires de développement continuent d'allouer au sous-programme les ressources budgétaires nécessaires.

Produits

156. Les produits de l'exercice biennal 2018-2019 seront les suivants :

Tableau 44

Produits par catégorie

Produits	Quantité
Service d'organes intergouvernementaux et d'organes d'experts (budget ordinaire)	
<i>Comité intergouvernemental d'experts du Bureau sous-régional en Afrique de l'Ouest</i>	
Services fonctionnels pour les réunions	
1. Session annuelle du Comité intergouvernemental d'experts du Bureau sous-régional en Afrique de l'Ouest	2

<i>Produits</i>	<i>Quantité</i>
Documentation destinée aux organes délibérants	
2. Rapport d'étape sur la mise en œuvre des programmes de développement régionaux et internationaux convenus	2
3. Rapport annuel sur les travaux de la CEA en Afrique de l'Ouest	2
Autres services	
<i>Groupe spécial d'experts</i>	
4. Examen d'une étude sur la transformation des pays d'Afrique de l'Ouest	1
5. Examen d'une étude sur les problèmes que pose le suivi de la réalisation des objectifs de développement durable, tel que recommandé par les communautés économiques régionales et les États membres	1
6. Approfondissement de l'intégration régionale en Afrique de l'Ouest	1
7. La révolution des données à l'appui des efforts de développement menés par les États membres : mesure de la dynamique démographique pour le développement en Afrique de l'Ouest	1
8. Questions nouvelles ayant des incidences sur le développement économique et social en Afrique de l'Ouest	1
<i>Assistance aux organes intergouvernementaux ainsi qu'aux représentants et aux rapporteurs de l'Organisation des Nations Unies</i>	
9. Réunion annuelle du Mécanisme de coordination sous-régionale pour l'Afrique de l'Ouest, portant sur l'appui du système des Nations Unies à l'Union Africaine et au NEPAD dans la région, et ayant pour objet d'éviter les chevauchements d'activités et de créer des synergies entre les acteurs du développement	2
10. Appui fonctionnel aux travaux des équipes de pays des Nations Unies et aux autres activités interorganisations des Nations Unies en Afrique de l'Ouest	2
Autres activités de fond (budget ordinaire)	
Manifestations spéciales	
11. Réunion de groupes de réflexion sur des questions concernant le développement de l'Afrique de l'Ouest : perspectives et défis liés à la dynamique démographique en Afrique de l'Ouest	1
Publications en série	
12. Profils de pays	10
Publications isolées	
13. Étude relative à l'émergence des pays d'Afrique de l'Ouest au moyen de la transformation structurelle	1
14. Étude relative aux problèmes que pose le suivi de la réalisation des objectifs de développement durable	
15. Étude relative à l'approfondissement de l'intégration régionale en Afrique de l'Ouest	1
16. Étude sur la révolution des données à l'appui des efforts de développement menés par les États membres : mesure de la dynamique démographique pour le développement en Afrique de l'Ouest	1
17. Étude relative aux questions nouvelles ayant des incidences sur le développement économique et social en Afrique de l'Ouest	1
Activités ou documentation techniques	
18. Notes d'orientation sur la transformation économique et sociale durable en Afrique de l'Ouest	2
19. Établissement de rapports sur les activités menées pour alimenter la base de données de la CEA en y ajoutant des informations émanant des pays d'Afrique de l'Ouest, et notamment mettre à jour les profils de pays à l'appui des États membres de la CEA et des communautés économiques régionales en Afrique de l'Ouest	1
20. Gestion d'espaces de travail thématiques pour les réseaux de praticiens, y compris l'Observatoire de l'intégration régionale en Afrique de l'Ouest	1

<i>Produits</i>	<i>Quantité</i>
Coopération internationale et coordination et liaison interinstitutions (budget ordinaire)	
Services fonctionnels pour les réunions interorganisations	
21. Mécanisme de coordination sous-régionale pour l'Afrique de l'Ouest	2
22. Groupes thématiques du Mécanisme de coordination régionale pour l'Afrique	2
Documentation destinée aux réunions interorganisations	
23. Mécanisme de coordination sous-régionale pour l'Afrique de l'Ouest	2
24. Groupes thématiques du Mécanisme de coordination régionale pour l'Afrique	2
Coopération technique (budget ordinaire et ressources extrabudgétaires)	
Services consultatifs	
25. Prestation de services consultatifs, sur demande, aux États membres, à la CEDEAO, à l'UEMOA et aux autres organisations sous-régionales et intergouvernementales, sur des questions institutionnelles et sectorielles liées à la consolidation des résultats obtenus en matière de statistique, à l'intégration régionale et au développement durable en Afrique de l'Ouest	10
Projets opérationnels	
26. Projet opérationnel sur le renforcement des capacités institutionnelles des communautés économiques régionales, des organisations intergouvernementales et des pays visant à tirer parti de la dynamique démographique aux fins du développement en Afrique de l'Ouest	1

157. La répartition des ressources révisées prévues pour la composante 2 du sous-programme 7 en 2019 est indiquée dans les tableaux 45 et 46. Les ressources demandées ci-après se justifient au vu des produits prévus et permettraient de parvenir aux réalisations escomptées et d'atteindre les objectifs de la composante.

Tableau 45

Ressources nécessaires pour 2019 : composante 2 du sous-programme 7

(En milliers de dollars des États-Unis)

<i>Catégorie</i>	<i>Ressources financières</i>	<i>Postes</i>
Budget ordinaire		
Postes	1 894,6	18
Autres objets de dépense	1 255,8	—
Total (déduction faite des contributions du personnel)	3 150,4	18

Tableau 46

Ressources nécessaires pour 2019, par objet de dépense : composante 2 du sous-programme 7

(En milliers de dollars des États-Unis)

<i>Objet de dépense</i>	<i>Ressources financières (estimations révisées)</i>
Postes	1 894,6
Autres dépenses de personnel	94,2
Consultants	146,6
Experts	214,7
Voyages	165,9
Services contractuels	343,0

<i>Objet de dépense</i>	<i>Ressources financières (estimations révisées)</i>
Frais généraux de fonctionnement	161,2
Fournitures et accessoires	80,9
Mobilier et matériel	49,3
Total (déduction faite des contributions du personnel)	3 150,4

Postes

158. Le montant de 1 894 600 dollars permettrait de financer 18 postes (1 D-1, 1 P-5, 3 P-4, 3 P-3, 1 P-2 AN et 7 AL) à l'appui de la mise en œuvre du mandat au titre du sous-programme. Il est notamment proposé d'apporter les modifications suivantes à la structure des effectifs : le redéploiement d'un poste d'économiste (1 P-3), de Niamey (Niger) à Yaoundé (Cameroun), pour appuyer l'initiative sous-régionale liée à la dynamique démographique au service du développement, au titre du sous-programme 7.

159. Le montant de 1 255 800 dollars permettra de financer les objets de dépense autres que les postes, à savoir :

Autres dépenses de personnel

160. Le montant de 94 200 dollars permettra de financer : a) le personnel temporaire pour les réunions, notamment des services d'interprétation simultanée en anglais et français (45 900 dollars) ; b) le personnel temporaire (autre que pour les réunions) qui sera chargé de fournir une assistance supplémentaire pendant les périodes de travail les plus chargées et de remplacer le personnel en cas de congés annuels, de congés de maladie et de congés de maternité (41 300 dollars) ; c) les besoins en heures supplémentaires permettant de couvrir les périodes de travail les plus chargées (7 000 dollars).

Consultants

161. Le montant de 146 600 dollars permettra de recruter des consultants, qui seront chargés de contribuer à l'élaboration de publications et de rapports, notamment au rapport sur la révolution des données à l'appui du développement en Afrique de l'Ouest et à celui sur les questions nouvelles ayant des incidences sur le développement social et économique en Afrique de l'Ouest. La mise en place de telles activités exige des compétences et des connaissances techniques approfondies dont le Bureau sous-régional est doté mais auxquelles il ne peut pas être fait appel car elles sont indispensables pour d'autres activités ou dont il est totalement dépourvu. On considère en outre qu'il n'est pas rentable de renforcer les capacités en recrutant des fonctionnaires possédant ces compétences spécialisées.

Experts

162. Le montant de 214 700 dollars permettra de financer les réunions de groupes spéciaux d'experts pour examiner : a) le rapport sur la révolution des données à l'appui des efforts de développement menés par les États Membres ; b) le rapport relatif aux questions nouvelles ayant des incidences sur le développement économique et social en Afrique de l'Ouest ; c) les concertations sur les profils de pays.

Voyages

163. Le montant de 165 900 dollars permettra de financer les voyages des membres du personnel chargés d'assurer les services fonctionnels pour les réunions, de fournir des services consultatifs, de collecter des données, d'organiser des réunions et de dispenser des formations. Les voyages sont nécessaires du fait que les services Internet et les services d'audioconférence et de vidéoconférence sont insuffisants pour permettre de procéder à des activités de collecte de données, à des recherches et à des analyses de qualité. L'idée est d'organiser, dans la mesure du possible, des missions dans le sillage d'autres missions, de manière à optimiser les ressources.

Services contractuels

164. Le montant de 343 000 dollars servira à financer : a) les services contractuels de traduction et d'édition des documents et des rapports en anglais et en français ; la gestion électronique des documents et d'autres services ; la réalisation d'une évaluation externe des produits des programmes et des activités liées à ceux-ci (162 200 dollars) ; b) les services contractuels d'imprimerie pour les publications majeures (180 800 dollars).

Frais généraux de fonctionnement

165. Le montant de 161 200 dollars permettra de financer l'entretien du Bureau, qui est régi par un système de partage des coûts (24 900 dollars), les charges (47 300 dollars), la location et l'entretien du mobilier et du matériel (10 000 dollars), les frais de communication, y compris la location d'un répéteur de satellite (64 800 dollars), et les dépenses liées aux fret, aux services de nettoyage et aux services bancaires (14 200 dollars).

Fournitures et accessoires

166. Le montant de 80 900 dollars permettra de financer les fournitures et accessoires de bureau non réutilisables, notamment les fournitures de papier et les articles de papeterie, et les fournitures de traitement des données et de traitement de texte.

Mobilier et matériel

167. Le montant de 49 300 dollars permettra de financer l'achat et le renouvellement du matériel de bureau et du mobilier du bureau sous-régional.

Composante 3**Activités sous-régionales en Afrique centrale**

168. La composante 3 du sous-programme 7 sera exécutée par le Bureau sous-régional en Afrique centrale, qui couvre les sept États membres suivants : Cameroun, Congo, Gabon, Guinée équatoriale, République centrafricaine, Sao Tomé-et-Principe et Tchad. Il couvre également la Communauté économique des États de l'Afrique centrale (CEEAC) et la Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale (CEMAC). Il exécute son programme de travail en coopération étroite avec l'Observatoire économique et statistique d'Afrique subsaharienne et diverses divisions de la CEA.

169. La composante fournira aux États membres et aux communautés économiques régionales des conseils pratiques qui les aideront à étayer leurs programmes de développement. Ces travaux seront menés dans le cadre du Programme de développement durable à l'horizon 2030 et de l'Agenda 2063 et accorderont une attention particulière à la promotion des objectifs de développement durable n^{os} 1, 2,

8, 9, 12 et 17. Il sera important de fournir un appui à la mise en œuvre du « Consensus de Douala », de la Zone de libre-échange continentale africaine et du Programme directeur des transports en Afrique centrale ainsi qu'au Comité directeur pour l'harmonisation et la rationalisation des travaux de la CEEAC et de la CEMAC.

Tableau 47

Objectifs de l'exercice biennal, réalisations escomptées, indicateurs de succès et mesure des résultats

Objectif de l'Organisation : Parvenir à la diversification économique et à une transformation structurelle facilitant le développement durable et inclusif dans une sous-région de l'Afrique centrale intégrée

Réalisations escomptées du Secrétariat	Indicateurs de succès		Mesure des résultats			
			2018-2019	2016-2017	2014-2015	2012-2013
a) Renforcement de la capacité des États membres de la sous-région de l'Afrique centrale à concevoir et à mettre en œuvre des politiques et réformes de diversification économique qui contribuent à l'intégration sociale et au développement général et durable	Augmentation du nombre d'États membres ayant élaboré et mis en œuvre des stratégies de diversification économique et d'industrialisation comme suite à l'appui technique et aux services consultatifs fournis par la CEA	Objectif	3			
		Estimation				
		Résultats effectifs				
b) Renforcement de la capacité de la Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale et de la Communauté économique des États de l'Afrique centrale à mettre en œuvre les priorités de développement sous-régional et à promouvoir la coopération et l'intégration sous-régionales, compte dûment tenu de la problématique femmes-hommes	i) Augmentation du nombre d'initiatives sous-régionales conçues ou mises en œuvre par les États membres, la Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale, la Communauté économique des États de l'Afrique centrale et d'autres organismes sous-régionaux et intergouvernementaux, avec l'aide de la CEA, aux fins de la promotion de la coopération et de l'intégration sous-régionales, compte dûment tenu de la problématique femmes-hommes	Objectif	4	4	4	
		Estimation		4	4	
		Résultats effectifs			4	
	ii) Augmentation du nombre de concertations de haut niveau menées à l'appui de la diversification économique et la transformation structurelle en Afrique centrale, par le biais de la coopération et de l'intégration sous-régionales, compte dûment tenu de la problématique femmes-hommes	Objectif	4	2		
		Estimation		2		
		Résultats effectifs				

Facteurs externes

170. La composante devrait permettre d'atteindre l'objectif visé et de parvenir aux réalisations escomptées si les conditions suivantes sont réunies : a) les organismes nationaux de statistique coopèrent avec le Bureau et lui communiquent des informations statistiques de qualité en temps voulu ; b) les organismes des Nations Unies, la Banque africaine de développement et les autres parties prenantes appuient

le Mécanisme de coordination sous-régionale pour l'Afrique centrale et sont disposés à renforcer leur coopération avec la CEA à l'appui des initiatives sous-régionales ; c) les communautés économiques régionales, les États membres et les autres bénéficiaires s'acquittent effectivement et en temps utile de leurs engagements dans le cadre d'activités conjointes avec le Bureau sous-régional en Afrique centrale ; d) la situation politique est stable, en particulier dans les pays sortant d'un conflit.

Produits

171. Les produits de l'exercice biennal 2018-2019 seront les suivants :

Tableau 48

Produits par catégorie

<i>Produits</i>	<i>Quantité</i>
Service d'organes intergouvernementaux et d'organes d'experts (budget ordinaire)	
<i>Comité intergouvernemental d'experts du Bureau sous-régional en Afrique centrale</i>	
Services fonctionnels pour les réunions	
1. Session annuelle du Comité intergouvernemental d'experts du Bureau sous-régional en Afrique centrale	8
Documentation destinée aux organes délibérants	
2. Rapport annuel sur les travaux de la CEA en Afrique centrale	2
3. Rapport d'étape sur les programmes régionaux et internationaux et autres initiatives spéciales mis en œuvre dans la sous-région	2
4. Rapport sur la mise en œuvre des initiatives sous-régionales en Afrique centrale	2
Autres services	
<i>Autres groupes spéciaux d'experts</i>	
5. Développement des infrastructures en Afrique centrale : au-delà des chaînons manquants (2018)	1
6. Zone de libre-échange continentale africaine et Afrique centrale : intensification de l'harmonisation au sein de la Communauté économique des États de l'Afrique centrale et de la Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale	1
7. Pour une industrialisation fondée sur les ressources : marge de manœuvre budgétaire pour l'industrialisation en Afrique centrale (2018)	1
8. Faciliter la réalisation des objectifs de développement durable grâce à la planification du développement : données d'Afrique centrale	1
Autres activités de fond (budget ordinaire)	
Publications en série	
9. Profils de pays (profils de transformation structurelle, de création d'emplois, de production et de société)	8
Publications isolées	
10. Développement des infrastructures en Afrique centrale : au-delà des chaînons manquants	1
11. Zone de libre-échange continentale africaine et Afrique centrale : intensification de l'harmonisation au sein de la Communauté économique des États de l'Afrique centrale et de la Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale	1
12. Pour une industrialisation fondée sur les ressources : marge de manœuvre budgétaire pour l'industrialisation en Afrique centrale	1
13. Faciliter la réalisation des objectifs de développement durable grâce à la planification du développement : données d'Afrique centrale	1
Brochures, opuscules, fiches d'information, planches murales, pochettes de documentation	
14. Notes d'orientation sur les questions nouvelles en Afrique centrale	6

<i>Produits</i>	<i>Quantité</i>
Manifestations spéciales	
15. L'état d'avancement de la transformation structurelle en Afrique centrale : défis et possibilités	1
Activités ou documentation techniques	
16. Notes d'information électroniques sur les principales activités du Bureau sous-régional en Afrique centrale (informations régionales)	4
17. Mise en place et gestion de groupes d'apprentissage par les pairs et d'espaces de travail thématiques pour les réseaux de praticiens	6
Coopération internationale et coordination et liaison interorganisations (budget ordinaire)	
Services fonctionnels pour les réunions interorganisations	
18. Mécanisme de coordination sous-régionale pour l'Afrique centrale	2
19. Appui fonctionnel aux travaux des équipes de pays des Nations Unies ainsi qu'aux travaux des groupes thématiques du Mécanisme de coordination régionale pour l'Afrique	2
Documentation destinée aux réunions interorganisations	
20. Mécanisme de coordination sous-régionale pour l'Afrique centrale	2
Coopération technique (budget ordinaire et ressources extrabudgétaires)	
Services consultatifs	
21. Services consultatifs à la Communauté économique des États de l'Afrique centrale, la Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale, et à d'autres organisations sous-régionales et intergouvernementales et aux organisations non gouvernementales sur des questions institutionnelles et sectorielles pour renforcer l'intégration régionale et appuyer une croissance sans exclusion, ainsi que la transformation économique et sociale en Afrique centrale	10

172. La répartition des ressources révisées prévues pour la composante 3 du sous-programme 7 en 2019 est indiquée dans les tableaux 49 et 50. Les ressources demandées ci-après se justifient au vu des produits prévus et permettraient de parvenir aux réalisations escomptées et d'atteindre les objectifs de la composante.

Tableau 49

Ressources nécessaires, 2019 : composante 3 du sous-programme 7

(En milliers de dollars des États-Unis)

<i>Catégorie</i>	<i>Ressources financières</i>	<i>Postes</i>
Budget ordinaire		
Postes	2 446,2	23
Autres objets de dépense	1 660,3	–
Total (déduction faite des contributions du personnel)	4 106,5	23

Tableau 50

Ressources nécessaires, par objet de dépense, 2019 : composante 3 du sous-programme 7

(En milliers de dollars des États-Unis)

<i>Objet de dépense</i>	<i>Ressources financières (estimations révisées)</i>
Postes	2 446,2
Autres dépenses de personnel	86,7
Consultants	36,7

<i>Objet de dépense</i>	<i>Ressources financières (estimations révisées)</i>
Experts	355,2
Voyages	172,5
Services contractuels	236,6
Frais généraux de fonctionnement	241,2
Fournitures et accessoires	357,4
Mobilier et matériel	174,0
Total (déduction faite des contributions du personnel)	4 106,5

Postes

173. Le montant de 2 446 200 dollars permettrait de financer 23 postes (1 D-1, 2 P-5, 3 P-4, 5 P-3, 1 P-2, 2 AN et 9 AL) pour permettre l'exécution du mandat au titre du sous-programme. Dans le cadre de la modification des effectifs, il est prévu de transférer un poste de chef de la Section de la gestion des programmes (P-5) du sous-programme 2 (Commerce et intégration régionale) d'Addis-Abeba à Yaoundé pour diriger l'initiative sous-régionale sur les politiques et réformes de diversification économique. En outre, un poste d'économiste (P-3) sera transféré de la composante 2 du sous-programme 7, basé à Niamey, à la composante 3 du sous-programme 7, à Yaoundé, afin de soutenir l'initiative sous-régionale de dynamique démographique pour le développement.

174. Le montant de 1 660 300 dollars alloué au titre des ressources autres que celles affectées à des postes est identique au montant initial des crédits ouverts pour l'exercice 2018-2019 et couvrira ce qui suit :

Autres dépenses de personnel

175. Le montant de 86 700 dollars doit permettre de couvrir les coûts liés : a) au personnel temporaire pour les réunions, notamment des services d'interprétation simultanée en anglais, en français et en espagnol (49 300 dollars) ; b) au personnel temporaire (autre que pour les réunions) destiné à fournir des services de secrétariat et une assistance supplémentaire en période de surcroît de travail et à remplacer les fonctionnaires partis en congé annuel, en congé de maladie et en congé de maternité (26 500 dollars) ; c) aux heures supplémentaires permettant de couvrir les périodes de surcroît de travail (10 900 dollars).

Consultants

176. Le montant de 36 700 dollars doit permettre de recruter des consultants externes spécialisés qui travailleront sur des rapports et des publications portant sur des questions d'actualité comme le tourisme et l'économie bleue. En outre, les consultants devront mener un examen collégial des produits obtenus et des activités menées. Ces activités exigent des compétences et des connaissances techniques approfondies dont le Bureau sous-régional est doté mais auxquelles il ne peut pas être fait appel car elles sont indispensables pour d'autres activités ou dont il est totalement dépourvu et pour lesquelles il n'est pas jugé rentable de recruter des fonctionnaires possédant ces compétences spécialisées.

Experts

177. Le montant de 355 200 dollars doit permettre de financer des réunions de groupes spéciaux d'experts visant à examiner des rapports portant sur les thèmes

suivants : a) faciliter la réalisation des objectifs de développement durable grâce à la planification du développement : données d'Afrique centrale ; b) Zone de libre-échange continentale africaine et Afrique centrale : intensification de l'harmonisation au sein de la Communauté économique des États de l'Afrique centrale et de la Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale.

Voyages

178. Le montant de 172 500 dollars doit permettre de financer les voyages effectués vers divers sites pour participer à des réunions et leur fournir des services fonctionnels, ainsi que pour collecter des données et mener des missions consultatives. En outre, les fonctionnaires voyageront pour diffuser des produits et faciliter les concertations stratégiques. Les voyages sont nécessaires du fait que les services Internet et les services d'audioconférence et de vidéoconférence sont insuffisants pour permettre de procéder à des activités de collecte de données, à des recherches et à des analyses de qualité.

Services contractuels

179. Le montant de 236 600 dollars doit permettre de financer : a) des services contractuels d'interprétation, d'édition, de traduction, de sécurité, de nettoyage et d'entretien électromécanique et la formation du personnel (168 800 dollars) ; b) les travaux contractuels d'impression des publications majeures, telles que les profils de pays, les publications isolées et les brochures (67 800 dollars).

Frais généraux de fonctionnement

180. Le montant de 241 200 dollars doit couvrir les frais de location et d'entretien du Bureau (98 300 dollars), les commodités (23 800 dollars), les frais de location et d'entretien du mobilier et du matériel (27 800 dollars), les frais de communication, notamment les droits de licence pour des microterminaux VSAT et les services Internet (63 000 dollars), et divers autres frais (28 300 dollars).

Fournitures et accessoires

181. Le montant de 357 400 dollars doit permettre de financer les fournitures et accessoires de bureau non réutilisables, notamment le papier, les articles de papeterie et les fournitures de traitement des données et de traitement de texte.

Mobilier et matériel

182. Le montant de 174 000 dollars doit permettre de financer le coût de l'achat et du remplacement de matériel de bureau, de mobilier et autre matériel au Bureau sous-régional.

Composante 4

Activités sous-régionales en Afrique de l'Est

183. L'exécution de la composante 4 du sous-programme 7 incombe au Bureau sous-régional en Afrique de l'Est, qui couvre les 14 pays suivants : Burundi, Comores, Djibouti, Érythrée, Éthiopie, Kenya, Madagascar, Ouganda, République démocratique du Congo, République-Unie de Tanzanie, Rwanda, Seychelles, Somalie et Soudan du Sud. Le Bureau sous-régional met en œuvre son programme de travail en étroite collaboration avec la Communauté d'Afrique de l'Est, l'Autorité intergouvernementale pour le développement, la Communauté économique des pays

des Grands Lacs, la Commission de l'océan Indien et la Conférence internationale sur la région des Grands Lacs.

184. La composante aura pour domaine de spécialisation l'approfondissement de l'intégration régionale en Afrique de l'Est dans le cadre de la mise en œuvre de la Zone de libre-échange continentale africaine. Ces travaux seront menés dans le cadre du Programme de développement durable à l'horizon 2030 et de l'Agenda 2063 et accorderont une attention particulière à la promotion des objectifs de développement durable n^{os} 8, 9, 14 et 17.

Tableau 51

Objectifs de l'exercice biennal, réalisations escomptées, indicateurs de succès et mesure des résultats

Objectif de l'Organisation : Parvenir à une transformation structurelle facilitant le développement durable et inclusif dans la sous-région de l'Afrique de l'Est

Réalizations escomptées du Secrétariat	Indicateurs de succès		Mesure des résultats			
			2018-2019	2016-2017	2014-2015	2012-2013
a) Renforcement de la capacité des États membres, des communautés économiques régionales et des organisations intergouvernementales de la sous-région à élaborer des stratégies nationales dans le cadre de la Zone de libre-échange continentale africaine et à mettre en œuvre des politiques propices à l'achèvement des objectifs consistant à créer un marché unique des biens et services et une zone de libre circulation des personnes dans le but d'approfondir l'intégration économique du continent africain, conformément à la vision panafricaine d'une Afrique intégrée, prospère et pacifique, consacrée dans l'Agenda 2063	Augmentation du nombre d'États membres, de communautés économiques régionales et d'organisations intergouvernementales ayant adopté des stratégies relatives à la Zone et ayant mis en œuvre des politiques propices à l'achèvement de celle-ci, comme suite à l'appui technique et aux services consultatifs fournis par la CEA	Objectif	4			
		Estimation				
		Résultats effectifs				
b) Renforcement de la capacité des États membres de la sous-région de l'Afrique de l'Est, des communautés économiques régionales et des organisations intergouvernementales à concevoir et à mettre en œuvre des programmes de développement, notamment en matière d'économie bleue	i) Augmentation du nombre d'initiatives sous-régionales conçues ou mises en œuvre par les États membres, les communautés économiques régionales et les organisations intergouvernementales	Objectif	6	6	5	
		Estimation		6	5	4
		Résultats effectifs			4	4
	ii) Augmentation du nombre de concertations stratégiques et de plateformes soutenant les priorités de développement sous-régionales en Afrique de l'Est	Objectif	8			
		Estimation		8		
		Résultats effectifs				

Facteurs externes

185. La composante devrait atteindre les objectifs visés et parvenir aux réalisations escomptées si les conditions suivantes sont réunies : a) les États membres mettent efficacement en œuvre les mesures communes et les mécanismes institutionnels convenus dans le cadre de la Zone de libre-échange continentale africaine, de l'Agenda 2063 et des objectifs de développement durable ; b) les partenariats et la

collaboration avec les systèmes statistiques nationaux concernant l'établissement des profils de sous-régions et des profils de transformation structurelle, de création d'emplois, de production et de société sont encore renforcés ; c) la cohérence et la synergie à l'échelle du système des Nations Unies sont intensifiées dans le cadre du Mécanisme de coordination sous-régionale pour l'Afrique de l'Est et l'Afrique australe, afin d'apporter un meilleur appui aux communautés économiques régionales et aux organisations intergouvernementales.

Produits

186. Les produits de l'exercice biennal 2018-2019 seront les suivants :

Tableau 52

Produits par catégories

<i>Produits</i>	<i>Quantité</i>
Service d'organes intergouvernementaux et d'organes d'experts (budget ordinaire)	
<i>Comité intergouvernemental d'experts du Bureau sous-régional en Afrique de l'Est</i>	
Services fonctionnels pour les réunions	
1. Prestation de services au Comité intergouvernemental d'experts du Bureau sous-régional en Afrique de l'Est	2
Documentation destinée aux organes délibérants	
2. Rapport sur l'état d'avancement de l'application des programmes régionaux et internationaux	2
3. Rapport annuel sur les travaux de la CEA en Afrique de l'Est, y compris sur l'état d'avancement du Mécanisme de coordination sous-régionale pour l'Afrique de l'Est et l'Afrique australe	2
Autres services	
<i>Autres groupes spéciaux d'experts</i>	
4. Financement durable du développement du tourisme en Afrique de l'Est	1
5. Énergie et industrialisation en Afrique de l'Est	1
6. Gestion des problèmes de balance des paiements en Afrique de l'Est	1
7. Facilitation du commerce et industrie manufacturière en Afrique de l'Est	1
8. Contribution de l'emploi et de la croissance sans exclusion aux objectifs de développement durable	1
9. Cohésion sociale dans le contexte d'un régionalisme ouvert	1
Autres activités de fond (budget ordinaire)	
Publications en série	
10. Profils de transformation structurelle, de création d'emplois, de production et de société	2
11. Profils de sous-régions	2
Publications isolées	
12. Financement durable du développement du tourisme en Afrique de l'Est	1
13. Énergie et industrialisation en Afrique de l'Est	1
14. Gestion des problèmes de balance des paiements en Afrique de l'Est	1
15. Facilitation du commerce et industrie manufacturière en Afrique de l'Est	1
16. Contribution de l'emploi et de la croissance sans exclusion aux objectifs de développement durable	1
17. Cohésion sociale dans le contexte d'un régionalisme ouvert	1
Manifestations spéciales	
18. Profils de pays et de sous-régions	1
Activités ou documentation techniques	
19. Notes d'orientation ou études sur les questions de développement socioéconomique prioritaires en Afrique de l'Est	4

<i>Produits</i>	<i>Quantité</i>
20. Notes d'information électroniques sur les principales activités du Bureau sous-régional en Afrique de l'Est (informations régionales)	8
Coopération internationale et coordination et liaison interorganisations (budget ordinaire)	
Services fonctionnels pour les réunions interorganisations	
21. Mécanisme de coordination sous-régionale pour l'Afrique de l'Est et l'Afrique australe	2
Documentation destinée aux réunions interorganisations	
22. Mécanisme de coordination sous-régionale pour l'Afrique de l'Est et l'Afrique australe	2
23. Groupes thématiques du Mécanisme de coordination régionale pour l'Afrique	2
Coopération technique (budget ordinaire et ressources extrabudgétaires)	
Services consultatifs	
24. Fourniture de services consultatifs aux États membres, aux communautés économiques régionales, aux organisations intergouvernementales et aux organisations de la société civile sur des questions institutionnelles et sectorielles afin d'appuyer la croissance profitant à tous et la transformation économique et sociale de l'Afrique de l'Est	6
Projets opérationnels	
25. Mesure des effets indirects du tourisme sur le revenu national en Afrique de l'Est	1

187. La répartition des ressources révisées prévues pour la composante 4 du sous-programme 7 en 2019 est indiquée dans les tableaux 53 et 54. Les ressources demandées ci-après se justifient au vu des produits prévus et permettraient de parvenir aux réalisations escomptées et d'atteindre les objectifs de la composante.

Tableau 53

Ressources nécessaires, 2019 : composante 4 du sous-programme 7

(En milliers de dollars des États-Unis)

<i>Catégorie</i>	<i>Ressources financières</i>	<i>Postes</i>
Budget ordinaire		
Postes	2 035,8	20
Autres objets de dépense	1 285,0	–
Total (déduction faite des contributions du personnel)	3 320,8	20

Tableau 54

Ressources nécessaires, par objet de dépense, 2019 : composante 4 du sous-programme 7

(En milliers de dollars des États-Unis)

<i>Objet de dépense</i>	<i>Ressources financières</i>
Postes	2 035,8
Autres dépenses de personnel	122,3
Consultants	41,3
Experts	357,1
Voyages	138,8
Services contractuels	244,6
Frais généraux de fonctionnement	163,1

<i>Objet de dépense</i>	<i>Ressources financières</i>
Fournitures et accessoires	89,4
Mobilier et matériel	128,4
Total (déduction faite des contributions du personnel)	3 320,8

Postes

188. Le montant de 2 035 800 dollars permettrait de financer 20 postes (1 D-1, 1 P-5, 3 P-4, 3 P-3, 2 P-2, 2 AN et 8 AL) dans le cadre de la composante 4 du sous-programme 7 pour appuyer l'exécution du mandat au titre du programme. Dans le cadre de la modification des effectifs, il est prévu de transférer un poste d'économiste (P-4), basé à Kigali, au sous-programme 3 (Développement du secteur privé et financement), à Addis-Abeba, pour appuyer les activités menées en matière de financement novateur et de marchés de capitaux.

189. Le montant de 1 285 000 dollars alloué au titre des ressources autres que celles affectées à des postes est identique au montant initial des crédits ouverts pour l'exercice 2018-2019 et couvrira ce qui suit :

Autres dépenses de personnel

190. Le montant de 122 300 dollars doit permettre de couvrir les coûts liés : a) au personnel temporaire pour les réunions, notamment des services d'interprétation simultanée en anglais et en français (56 300 dollars) ; b) au personnel temporaire (autre que pour les réunions) destiné à fournir une assistance supplémentaire pendant les périodes de surcroît de travail et à remplacer les fonctionnaires partis en congé annuel, en congé de maladie et en congé de maternité (60 200 dollars) ; c) aux heures supplémentaires permettant de couvrir les périodes de surcroît de travail (5 800 dollars).

Consultants

191. Le montant de 41 300 dollars doit permettre de recruter des consultants externes spécialisés pour aider à l'élaboration de rapports et de publications isolées sur des questions choisies et à la fourniture de services de collecte de données pour diverses activités. Ces activités exigent des compétences et des connaissances techniques approfondies dont le Bureau sous-régional est doté mais auxquelles il ne peut pas être fait appel car elles sont indispensables pour d'autres activités ou dont il est totalement dépourvu et pour lesquelles il n'est pas jugé rentable de recruter des fonctionnaires possédant ces compétences spécialisées.

Experts

192. Le montant de 357 100 dollars doit permettre de financer des réunions de groupes spéciaux d'experts visant à examiner des rapports portant sur les thèmes suivants : a) facilitation du commerce et industrie manufacturière en Afrique de l'Est ; b) contribution de l'emploi et de la croissance sans exclusion aux objectifs de développement durable ; c) cohésion sociale dans le contexte d'un régionalisme ouvert ; d) service du Mécanisme de coordination sous-régionale pour l'Afrique de l'Est et l'Afrique australe.

Voyages

193. Le montant de 138 800 dollars doit permettre de financer les voyages effectués vers divers sites pour assister à des conférences et réunions annuelles, donner des

présentations lors de conférences internationales, et collecter des données. Les voyages sont nécessaires du fait que les services Internet et les services d'audioconférence et de vidéoconférence sont insuffisants pour permettre de procéder à des activités de collecte de données, à des recherches et à des analyses de qualité.

Services contractuels

194. Le montant de 244 600 dollars doit permettre de financer : a) des services contractuels, notamment des services informatiques et des services d'entretien de matériel de bureau, de fourniture de matériel électromécanique, d'entretien des locaux, de traduction et d'édition des documents (194 800 dollars) ; b) les travaux contractuels d'impression des rapports (49 800 dollars).

Frais généraux de fonctionnement

195. Le montant de 163 100 dollars doit permettre de couvrir l'entretien du Bureau (43 900 dollars), les commodités (40 400 dollars), la location de mobilier et de matériel (28 700 dollars), les frais de communication, dont la location d'un répéteur de satellite (34 900 dollars) ainsi que le fret, les coûts de compensation et les frais bancaires (15 200 dollars).

Fournitures et accessoires

196. Le montant de 89 400 dollars doit permettre de financer les fournitures et accessoires de bureau non réutilisables, notamment le papier, les articles de papeterie et les fournitures de traitement des données et de traitement de texte.

Mobilier et matériel

197. Le montant de 128 400 dollars doit permettre de financer l'acquisition de mobilier et de matériel de bureau.

Composante 5

Activités sous-régionales en Afrique australe

198. L'exécution de la composante 5 du sous-programme 7 incomberait au Bureau sous-régional en Afrique australe, qui couvre les 11 pays suivants : Afrique du Sud, Angola, Botswana, Eswatini, Lesotho, Malawi, Maurice, Mozambique, Namibie, Zambie et Zimbabwe. Le Bureau exécuterait son programme de travail en coopération étroite avec le Centre africain pour la statistique, de manière à apporter un appui technique aux organismes nationaux de statistique dans la mise en œuvre de méthodes et d'outils modernes, en vue d'améliorer leurs opérations statistiques et de faciliter la capture de données.

199. Les travaux de la composante s'inscriraient dans le cadre de l'Agenda 2063 et du Programme de développement durable à l'horizon 2030, et mettront l'accent sur les objectifs de développement durable n^{os} 8, 9 et 17 afin de renforcer la capacité des États membres et des communautés économiques régionales de promouvoir l'industrialisation et de faire reculer la pauvreté et les inégalités.

Tableau 55

Objectifs de l'exercice biennal, réalisations escomptées, indicateurs de succès et mesure des résultats

Objectif de l'Organisation : Parvenir à une transformation structurelle par une industrialisation inclusive visant à promouvoir une croissance économique durable et la réduction de la pauvreté et des inégalités dans la sous-région de l'Afrique australe

Réalisations escomptées du Secrétariat	Indicateurs de succès		Mesure des résultats			
			2018-2019	2016-2017	2014-2015	2012-2013
a) Renforcement de la capacité des États membres et des communautés économiques régionales de la sous-région de l'Afrique australe de promouvoir et mettre en œuvre des politiques d'industrialisation inclusives, des plans nationaux et régionaux, et des cadres institutionnels appropriés aux fins du développement économique.	i) Augmentation du nombre d'États membres, de communautés économiques régionales et d'organisations intergouvernementales ayant mis en œuvre des politiques, des stratégies, des programmes, des activités et des réformes en matière d'industrialisation inclusive et de réduction de la pauvreté et des inégalités dans la sous-région de l'Afrique australe grâce à l'appui de la CEA	Objectif Nombre estimatif Nombre effectif	3			
	ii) Augmentation du nombre de débats consacrés aux politiques à mener et à la recherche d'un consensus entre les principales parties prenantes, notamment les États membres et les institutions non étatiques, grâce à l'assistance technique et aux services consultatifs de la CEA en matière d'industrialisation, et réduction de la pauvreté et des inégalités et développement durable en Afrique australe	Objectif Nombre estimatif Nombre effectif	5	2		
b) Renforcement de la capacité des États membres de la sous-région de l'Afrique australe, du Marché commun de l'Afrique de l'Est et de l'Afrique australe (COMESA) et de la Communauté de développement de l'Afrique australe (SADC) de mettre en œuvre les priorités de développement sous-régionales, compte dûment tenu de la problématique femmes-hommes	i) Nombre d'initiatives sous-régionales conçues ou mises en œuvre par les États membres, le COMESA, la SADC et d'autres organismes intergouvernementaux sous-régionaux, avec l'aide de la CEA, aux fins de la promotion de la coopération et de l'intégration sous-régionales, compte dûment tenu de la problématique femmes-hommes	Objectif Nombre estimatif Nombre effectif	13	10 10	7 7	3
	ii) Nombre de concertations politiques et de plateformes soutenant la transformation structurelle en Afrique australe, compte dûment tenu de la problématique femmes-hommes	Objectif Nombre estimatif Nombre effectif	4	2		

Facteurs externes

200. La composante devrait atteindre les objectifs visés et parvenir aux réalisations escomptées si les conditions suivantes sont réunies : a) les principaux partenaires continuent de coopérer et de travailler en étroite collaboration avec le Bureau sous-régional ; b) les États membres s'engagent à transposer les principes directeurs de l'Agenda 2063 et les objectifs de développement durable dans leurs programmes de développement nationaux ; c) les États membres, les communautés économiques régionales et les organisations intergouvernementales de la sous-région mettent efficacement en œuvre les mesures communes et les mécanismes institutionnels sur lesquels ils se sont entendus, et obtiennent les résultats prévus dans le cadre de leurs plans et activités de collaboration.

Produits

201. Les produits de l'exercice biennal 2018-2019 seraient les suivants :

Tableau 56

Produits par catégories

<i>Produits</i>	<i>Quantité</i>
Service d'organes intergouvernementaux et d'organes d'experts (budget ordinaire)	
<i>Comité intergouvernemental d'experts du Bureau sous-régional en Afrique australe</i>	
Services fonctionnels pour les réunions	
1. Session du Comité intergouvernemental d'experts du Bureau sous-régional en Afrique australe	8
Documentation destinée aux organes délibérants	
2. Rapport sur les travaux de la CEA en Afrique australe	2
3. Rapport sur l'état d'avancement des programmes régionaux et internationaux et des autres initiatives spéciales, faisant notamment état des progrès réalisés en ce qui concerne l'autonomisation des femmes dans la sous-région	2
4. Rapport sur les principales évolutions et perspectives économiques et sociales en vue de l'intégration régionale en Afrique australe	2
Autres services	
<i>Autres groupes spéciaux d'experts</i>	
5. Mise en valeur des terres et développement économique en Afrique australe	1
6. Promotion de l'intégration régionale en Afrique australe	1
7. Promotion de l'industrialisation en Afrique australe	1
8. Petites et moyennes entreprises et développement économique en Afrique australe	1
Autres activités de fond (budget ordinaire)	
Publications en série	
9. Profils de pays	8
Publications isolées	
10. Mise en valeur des terres et développement économique en Afrique australe	1
11. Promotion de l'intégration régionale en Afrique australe	1
12. Promotion de l'industrialisation en Afrique australe	1
13. Petites et moyennes entreprises et développement économique en Afrique australe	1
Manifestations spéciales	
14. Forum sur l'intégration régionale en Afrique australe	2
15. Dialogue sur des questions clés en matière de développement économique et social	2

<i>Produits</i>	<i>Quantité</i>
16. Lancement à l'échelle de la sous-région de publications phares de la CEA, notamment le <i>Rapport économique sur l'Afrique, l'État de l'intégration régionale en Afrique</i> », le <i>Rapport sur la gouvernance en Afrique</i> , le <i>Rapport sur l'indicateur des inégalités entre les sexes en Afrique</i> et les profils de pays	2
Activités ou documentation techniques	
17. Notes d'orientation ou études sur les questions de développement prioritaires en Afrique	2
Coopération internationale et coordination et liaison interorganisations (budget ordinaire)	
Services fonctionnels pour les réunions interorganisations	
18. Mécanisme de coordination sous-régionale pour l'Afrique de l'Est et l'Afrique australe	2
19. Groupes thématiques du Mécanisme de coordination régionale pour l'Afrique	2
Documentation destinée aux réunions interorganisations	
20. Mécanisme de coordination sous-régionale pour l'Afrique de l'Est et l'Afrique australe	2
21. Groupes thématiques du Mécanisme de coordination régionale pour l'Afrique	2
Autres services	
22. Site Web d'information sur les activités du Bureau sous-régional en Afrique australe	1
23. Tenue à jour d'une base de données statistiques sur la situation économique et sociale des pays d'Afrique australe	1
Coopération technique (budget ordinaire et ressources extrabudgétaires)	
Services consultatifs	
24. Prestation de services consultatifs aux États membres, à la Communauté de développement de l'Afrique australe, au Marché commun de l'Afrique de l'Est et de l'Afrique australe, aux organisations intergouvernementales et aux organismes de la société civile	6
Bourses et subventions	
25. Renforcement des moyens consacrés à l'établissement des profils de pays, à l'industrialisation et à la mise en œuvre des initiatives sous-régionales	4
Projets opérationnels	
26. Appui à l'intégration régionale et aux programmes de développement en Afrique australe	1

202. La répartition des ressources révisées prévues pour la composante 5 du sous-programme 7 en 2019 est indiquée dans les tableaux 57 et 58. Les ressources demandées ci-après se justifient au vu des produits prévus et permettraient de parvenir aux réalisations escomptées et d'atteindre les objectifs de la composante.

Tableau 57

Ressources nécessaires en 2019 : composante 5 du sous-programme 7

(En milliers de dollars des États-Unis)

<i>Catégorie</i>	<i>Ressources financières</i>	<i>Postes</i>
Budget ordinaire		
Postes	1 974,3	20
Autres objets de dépense	1 276,7	—
Total (déduction faite des contributions du personnel)	3 251,0	20

Tableau 58
**Ressources nécessaires en 2019 par objet de dépense : composante 5
 du sous-programme 7**

(En milliers de dollars des États-Unis)

<i>Objet de dépense</i>	<i>Ressources financières (estimations révisées)</i>
Postes	1 974,3
Autres dépenses de personnel	80,2
Consultants	50,9
Experts	289,3
Voyages	131,1
Services contractuels	329,2
Frais généraux de fonctionnement	155,4
Fournitures et accessoires	103,9
Mobilier et matériel	136,7
Total (déduction faite des contributions du personnel)	3 251,0

Postes

203. Le montant de 1 974 300 dollars permettrait de financer 20 postes (1 D-1, 1 P-5, 3 P-4, 2 P-3, 2 P-2, 3 AN et 8 AL) à l'appui de la mise en œuvre du mandat au titre du sous-programme. Le changement proposé au sein de l'effectif porterait sur le transfert d'un économiste (P-4) de Lusaka au sous-programme 6, consacré à l'égalité des sexes et l'autonomisation de la femme, à Addis-Abeba, pour y diriger des activités dans ces domaines.

204. En ce qui concerne les autres objets de dépense, le montant de 1 276 700 dollars permettrait de financer les éléments suivants :

Autres dépenses de personnel

205. Le montant de 80 200 dollars permettrait de financer : a) le personnel temporaire pour les réunions, notamment des services d'interprétation simultanée en anglais, français et portugais (40 500 dollars) ; b) le personnel temporaire (autre que pour les réunions) pour la fourniture d'une assistance supplémentaire pendant les périodes de travail les plus chargées et de remplacement du personnel pour les congés annuels, les congés de maladie et les congés de maternité (31 500 dollars) ; c) les besoins en heures supplémentaires permettant de couvrir les périodes de travail les plus chargées (8 200 dollars).

Consultants

206. Le montant de 50 900 dollars permettrait de recruter des consultants spécialisés qui contribueraient aux études et aux publications isolées sur divers problèmes que connaît l'Afrique australe. Ces activités exigent des compétences et des connaissances techniques approfondies dont le sous-programme est doté mais auxquelles il ne peut pas être fait appel car elles sont indispensables pour d'autres activités ou dont il est totalement dépourvu. On considère en outre qu'il n'est pas rentable de renforcer les capacités en recrutant des fonctionnaires possédant ces compétences spécialisées.

Experts

207. Le montant de 289 300 dollars permettrait de financer les réunions du groupe spécial d'experts sur : a) l'industrialisation en Afrique australe ; b) les petites et moyennes entreprises et le développement économique en Afrique australe ; c) le mécanisme de coordination sous-régionale pour l'appui du système des Nations Unies à l'Union africaine et à son programme NEPAD.

Voyages

208. Le montant de 131 100 dollars permettrait de financer des voyages vers divers sites dans le cadre de la prestation de services fonctionnels pour les réunions de groupes d'experts, des manifestations spéciales, de la prestation de services pour les sessions des comités intergouvernementaux, des missions, de l'appui aux évaluations des programmes internes et de la coordination de ces dernières. Le montant prévu permettrait de financer les voyages lorsqu'Internet ou les technologies audio ou de visioconférence ne sont pas suffisants pour procéder à des analyses, recherches et collectes de données de qualité.

Services contractuels

209. Le montant de 329 200 dollars permettrait de se procurer des services contractuels dans les domaines suivants : évaluation, services d'édition, services de sécurité, nettoyage, services électromécaniques et impression des publications importantes et des documents techniques.

Frais généraux de fonctionnement

210. Le montant de 155 400 dollars permettrait de couvrir les coûts afférents à l'entretien des locaux (24 900 dollars), à la maintenance préventive des équipements électromécaniques (14 900 dollars), aux services collectifs de distribution (24 900 dollars), aux services de nettoyage (14 900 dollars) et aux communications (75 800 dollars).

Fournitures et accessoires

211. Le montant de 103 900 dollars permettrait de financer les fournitures et accessoires de bureau non réutilisables, notamment les fournitures de papier et les articles de papeterie et les fournitures de traitement des données et de traitement de texte.

Mobilier et matériel

212. Le montant de 136 700 dollars permettrait d'acquérir du mobilier et du matériel de bureau, y compris pour réapprovisionner le Bureau sous-régional.

Sous-programme 8

Développement économique et planification

213. La responsabilité opérationnelle du sous-programme incombe à l'Institut africain de développement économique et de planification, organisme de formation de la CEA basé à Dakar.

214. L'Institut conserve sa pertinence et son importance en ce qui concerne le renforcement des capacités institutionnelles et humaines des pays africains en vue d'une transformation continentale accélérée et formule des orientations en la matière. Du point de vue de la stratégie, il a pour objectif d'aider les pays africains à être mieux à même de déployer des outils de planification du développement de manière

autonome afin d'atteindre les buts fondamentaux de la transformation structurelle de leurs économies et de leurs sociétés. Il mènerait ses travaux dans le cadre du Programme de développement durable à l'horizon 2030 et de l'Agenda 2063, et accorderait une attention particulière à la promotion des objectifs de développement durable n^{os} 8 et 17.

Tableau 59

Objectifs de l'exercice biennal, réalisations escomptées, indicateurs de succès et mesure des résultats

Objectif de l'Organisation : Améliorer la gestion du secteur public et la planification du développement à l'appui de la transformation structurelle des États membres

Réalisations escomptées du Secrétariat	Indicateurs de succès		Mesure des résultats			
			2018-2019	2016-2017	2014-2015	2012-2013
a) Renforcement de la capacité des États membres aux fins de l'amélioration de la planification participative du développement, y compris la formulation de projets à long terme, l'élaboration et la planification de politiques sectorielles et la planification urbaine et régionale	i) Augmentation du nombre d'États membres qui adoptent et appliquent des méthodes, politiques et outils de planification pour atteindre leurs buts et leurs objectifs stratégiques sur la base des orientations et recommandations émanant de l'Institut africain de développement économique et de planification	Objectif	30	25	18	
		Nombre estimatif		25	18	10
		Nombre effectif			10	10
	ii) Augmentation du nombre de participants qui ont répondu à des enquêtes et indiqué qu'ils avaient beaucoup appris dans le cadre de la formation sur la planification du développement, l'administration publique et la gestion axée sur les résultats dispensée à l'Institut africain de développement économique et de planification	Objectif	10	9		
		Nombre estimatif		9	9	
		Nombre effectif			9	
b) Renforcement de la capacité des États membres d'élaborer et d'adopter de meilleures méthodes de formulation, de gestion, de suivi et d'évaluation des politiques économiques	i) Augmentation du nombre d'États membres qui adoptent des méthodes et des outils nouveaux ou améliorés en matière de formulation et de gestion des politiques économiques, comme suite aux recommandations de l'IDEP	Objectif	28	25	15	
		Nombre estimatif		25	18	9
		Nombre effectif			15	10
	ii) Augmentation du nombre de participants qui indiquent avoir tiré profit des activités de formation de l'Institut africain de développement économique et de planification visant à améliorer les compétences en matière de formulation, d'exécution et d'évaluation concernant les politiques économiques, en mettant nettement l'accent sur la problématique femmes-hommes	Objectif	8			
		Nombre estimatif				
		Nombre effectif				

Facteurs externes

215. Le sous-programme devrait permettre d'atteindre les objectifs visés et de parvenir aux réalisations escomptées si les conditions suivantes sont réunies : a) des ressources suffisantes sont mobilisées pour mener à bien toutes les activités prévues ; b) les répercussions de la crise financière et économique dans les pays donateurs n'ont pas d'incidence sur leur participation au financement des sessions de formation ; c) à tous les niveaux, la politique économique et la volonté politique constituent un levier favorisant l'adoption et l'application des stratégies recommandées en matière de planification du développement et de gestion économique.

Produits

216. Les produits de l'exercice biennal 2018-2019 seraient les suivants :

Tableau 60

Produits par catégories

Produits	Quantité
Service d'organes intergouvernementaux et d'organes d'experts (budget ordinaire et ressources extrabudgétaires)	
<i>Conférence des ministres africains des finances, de la planification et du développement économique et Comité d'experts de la Commission économique pour l'Afrique</i>	
Services fonctionnels pour les réunions	
1. Réunions officielles du Conseil d'administration de l'Institut africain de développement économique et de planification (IDEP)	4
2. Comité consultatif technique de l'IDEP	4
Documentation destinée aux organes délibérants	
3. Rapports présentés au Conseil d'administration de l'IDEP sur l'état d'avancement du sous-programme	4
4. Compte rendus de réunions du Conseil d'administration de l'IDEP	4
5. Rapports d'activité présentés au Comité consultatif technique de l'IDEP	4
6. Compte rendu de la réunion du Comité consultatif technique de l'IDEP présenté au Conseil d'administration	4
7. Rapports d'audit officiels sur la santé financière de l'IDEP présentés au Conseil d'administration	2
8. Rapports sur l'état d'avancement des programmes de l'IDEP destinés à la Conférence des ministres africains des finances, de la planification et de la gestion économique de la CEA	2
Autres services	
<i>Autres groupes spéciaux d'experts</i>	
9. Concertations de haut niveau en présence de responsables politiques des États membres, de représentants du secteur privé et d'experts consacrées à l'examen de diverses questions relatives à la planification et au développement économiques de l'Afrique, l'accent étant mis en particulier sur les questions se rapportant au Programme de développement durable à l'horizon 2030	4
10. Aide à la constitution de communautés de pratiques en ligne apportée aux planificateurs du développement en Afrique	2
Autres activités de fond (ressources extrabudgétaires)	
Brochures, opuscules, fiches d'information, planches murales, pochettes de documentation	
11. Dossier d'information sur l'IDEP comprenant un plan stratégique, des brochures sur les programmes de formation, des fascicules, des dépliants, des kakémonos, des bannières et des accessoires visant à promouvoir les travaux de l'Institut (ensemble d'activités)	1

<i>Produits</i>	<i>Quantité</i>
Séminaires	
12. Séminaires sur des questions prioritaires relatives au développement économique et à la planification en Afrique	18
Expositions, visites guidées, conférences	
13. Visites sur le terrain organisées pour mettre en application les enseignements dispensés en classe dans les domaines suivants : industrialisation, transports et infrastructures, agriculture, exploitation minière et gestion des ressources naturelles, et tourisme	6
Activités ou documentation techniques	
14. Documents d'analyse présentés par leurs auteurs lors de manifestations scientifiques organisées conjointement par l'IDEP et ses partenaires, destinés à être diffusés au grand public dans la presse écrite et les médias électroniques	4
15. Articles de recherche sur certains sujets d'étude pertinents publiés dans des revues	4
16. Notes d'orientation sur les conclusions de séminaires mensuels organisés par l'IDEP et ses partenaires diffusées au grand public dans la presse écrite et les médias électroniques	12
Coopération technique (budget ordinaire et ressources extrabudgétaires)	
Services consultatifs	
17. Missions consultatives conduites à la demande des États membres et des communautés économiques régionales et axées sur la gestion économique et la planification du développement	6
18. Missions d'évaluation des besoins menées auprès d'un panel d'États membres et de communautés économiques régionales afin de recenser les besoins en matière de renforcement des capacités qui pourraient être satisfaits par des formations professionnelles organisées dans le cadre de nouveaux programmes sur site ou de formations personnalisées	4
Formation, séminaires et ateliers	
19. Stages de deux semaines sur divers aspects de la planification et du développement économiques de l'Afrique à l'intention d'un effectif moyen de 25 agents publics	24
20. Stages d'une semaine sur divers aspects de la planification et du développement économiques de l'Afrique à l'intention d'un effectif moyen de 25 agents publics	16
21. Formations en ligne en français et en anglais élaborées sur la base de certaines publications phares de la CEA destinées aux milieux universitaires, à la société civile et aux secteurs privé et public	4
22. Formations en ligne en français et en anglais via la plateforme de formation en ligne de l'IDEP, basées sur le programme de cours réguliers l'IDEP et destinées à la société civile et aux secteurs privé et public	6
23. Programmes de niveau master proposant des spécialisations en rapport avec le développement de l'Afrique à l'intention de responsables politiques, dispensés en collaboration avec des universités africaines reconnues	2
24. Organisation d'ateliers consacrés à l'élaboration de programmes afin de concevoir de nouveaux cours répondant aux besoins exprimés par les États membres dans le cadre des missions d'évaluation des besoins de l'IDEP	4
Bourses et subventions	
25. Accordées afin de mener des études de qualité sur la gestion de la politique économique et la planification du développement, pour publication	6
Services d'appui administratif	
Services centraux d'appui	
<i>Gestion des archives et des dossiers</i>	
26. Achat de livres, de journaux et d'autres ouvrages en français et en anglais sur la gestion de l'économie et de la planification du développement mis à la disposition des participants aux formations et du grand public par l'intermédiaire de bibliothèques sur site et virtuelles	1

217. La répartition des ressources révisées prévues pour le sous-programme 8 en 2019 est indiquée dans les tableaux 61 et 62. Les ressources nécessaires présentées

ci-après se justifient au vu des produits prévus et permettraient de parvenir aux réalisations escomptées et d'atteindre les objectifs du sous-programme.

Tableau 61

Ressources nécessaires en 2019 : sous-programme 8

(En milliers de dollars des États-Unis)

<i>Catégorie</i>	<i>Ressources financières</i>	<i>Postes</i>
Budget ordinaire		
Autres objets de dépense	1 299,9	–
Total (déduction faite des contributions du personnel)	1 299,9	–

Tableau 62

Ressources nécessaires en 2019 par objet de dépense : sous-programme 8

(En milliers de dollars des États-Unis)

<i>Objet de dépense</i>	<i>Ressources financières</i>
Subventions et contributions	1 299,9
Total (déduction faite des contributions du personnel)	1 299,9

Subventions et contributions

218. Le montant de 1 299 900 dollars permettrait de continuer à financer la subvention versée à l'Institut africain de développement économique et de planification (IDEP), conformément aux résolutions [45/248 A](#) (sect. V), [46/185 C](#) (sect. XVII) et [66/246](#) de l'Assemblée générale.

Sous-programme 9**Pauvreté, inégalités et politiques sociales**

219. La responsabilité de la mise en œuvre du sous-programme incomberait à la Division de l'égalité des genres, de la lutte contre la pauvreté et des politiques sociales. Celle-ci mènerait ses travaux dans le cadre du Programme de développement durable à l'horizon 2030 et de l'Agenda 2063. Elle accorderait une attention particulière à la promotion des objectifs de développement durable n^{os} 1, 2, 3, 4, 8, 10, 11 et 17, en mettant l'accent sur le développement humain et social, notamment la dynamique démographique, guidée en cela de façon stratégique par les engagements conclus aux niveaux régional et mondial. Le rôle fédérateur de la Commission serait mis en exergue, notamment pour ce qui est de promouvoir la coopération régionale et la recherche d'un consensus en vue d'accélérer la concrétisation des engagements internationaux et régionaux.

Tableau 63

Objectifs de l'exercice biennal, réalisations escomptées, indicateurs de succès et mesure des résultats*Objectif de l'Organisation* : Promouvoir un développement humain et social équitable et inclusif en Afrique

Réalizations escomptées du Secrétariat	Indicateurs de succès		Mesure des résultats			
			2018-2019	2016-2017	2014-2015	2012-2013
a) Renforcement de la capacité des États membres d'élaborer, d'appliquer et de suivre des politiques et stratégies de lutte contre la pauvreté et les inégalités	Augmentation du nombre d'États membres ayant adopté des politiques, des méthodes et des outils tenant compte de la problématique femmes-hommes et recommandés par la CEA pour réduire la pauvreté et les inégalités	Objectif	16	15	12	
		Nombre estimatif		14	12	10
		Nombre effectif			12	10
b) Renforcement de la capacité des États membres d'élaborer, de mettre en œuvre et de suivre des politiques de développement humain et social	Augmentation du nombre d'États membres ayant adopté des politiques, des méthodes et des outils tenant compte de la problématique femmes-hommes et recommandés par la CEA aux fins du développement humain et social	Objectif	12	10		
		Nombre estimatif		12	7	
		Nombre effectif			10	
c) Renforcement de la capacité des États membres de concevoir, de mettre en œuvre et d'assurer le suivi des politiques, programmes et stratégies d'urbanisation	Augmentation du nombre d'États membres qui tirent profit des connaissances et des informations produites par la CEA et conçoivent, mettent en œuvre et assurent le suivi des politiques d'urbanisation à l'appui de la planification du développement national, en insistant sur la problématique - femmes-hommes	Objectif	8	5		
		Nombre estimatif		7		
		Nombre effectif				

Facteurs externes

220. Le sous-programme devrait permettre d'atteindre les objectifs visés et de parvenir aux réalisations escomptées si les conditions suivantes sont réunies : a) les États membres allouent les ressources humaines et sociales nécessaires à la mise en œuvre de cadres d'orientation aux niveaux régional et international en matière de développement social, en particulier les engagements adoptés à l'issue de la conférence ministérielle d'examen de la mise en œuvre du Plan d'action de la Conférence internationale sur la population et le développement 20 ans après, de la Déclaration de Copenhague sur le développement social, du Programme d'action de Beijing, de la Conférence des Nations Unies sur le logement et le développement urbain durable, ainsi que les cadres d'orientation mis en place concernant le développement social et l'urbanisation, et les engagements pris en faveur du programme conjoint de l'Union africaine et du NEPAD ; b) les États membres prennent des mesures pour fournir en temps voulu les données et les rapports nécessaires ; c) les partenaires sont disposés à collaborer et à harmoniser leurs efforts pour appuyer la CEA, les États membres et les commissions économiques régionales.

Produits

221. Les produits de l'exercice biennal 2018-2019 seraient les suivants :

Tableau 64

Produits par catégories

<i>Produits</i>	<i>Quantité</i>
Service d'organes intergouvernementaux et d'organes d'experts (budget ordinaire)	
<i>Conférence des ministres africains des finances, de la planification et du développement économique et Comité d'experts de la Commission économique pour l'Afrique</i>	
Services fonctionnels pour les réunions	
1. Troisième session du Comité du genre et du développement social	1
Documentation destinée aux organes délibérants	
2. Troisième session du Comité du genre et du développement social	1
3. Rapport au Comité technique spécialisé de l'Union africaine sur la fonction publique, les collectivités locales, le développement urbain et la décentralisation au sujet du cadre harmonisé d'application, de suivi et d'information pour le Nouveau Programme pour les villes en Afrique	1
Autres services	
<i>Autres groupes spéciaux d'experts</i>	
4. Application de la Déclaration d'Addis-Abeba sur la population et le développement en Afrique après 2014	1
5. Les migrations en Afrique	1
6. Suivi des investissements sociaux en Afrique	1
7. L'urbanisation en Afrique	1
8. Définition de politiques	1
9. Concrétisation, en Afrique, de l'objectif de développement durable n° 11 et du Nouveau Programme pour les villes	1
10. Données et statistiques urbaines en Afrique	1
Autres activités de fond	
Publications en série	
11. <i>Rapport sur le développement humain en Afrique</i>	1
Publications isolées	
12. Application de la Déclaration d'Addis-Abeba sur la population et le développement en Afrique après 2014	1
13. Les migrations en Afrique	1
14. Définition de politiques de lutte contre l'exclusion	1
15. Poussée démographique des jeunes et possibilités d'emploi dans les zones urbaines africaines (2018)	1
16. L'urbanisation en Afrique	1
17. Concrétisation, en Afrique, de l'objectif de développement durable n° 11 et du Nouveau Programme pour les villes	1
18. Données et statistiques urbaines	1
19. Suivi des investissements sociaux en Afrique	1
Activités ou documentation techniques	
20. Notes d'orientation sur la définition de politiques : un outil pour davantage d'inclusion	2
21. Manuel de formation à la prise en compte du dividende démographique dans les plans nationaux et sectoriels	1

<i>Produits</i>	<i>Quantité</i>
22. Manuel de formation sur l'amélioration du suivi des investissements sociaux en Afrique	1
23. Directives sur la prise en compte de l'urbanisation dans la planification nationale du développement	1
Coopération technique	
Services consultatifs	
24. Fourniture de services consultatifs aux États membres et aux communautés économiques régionales concernant les activités à mener en matière de protection sociale, d'emploi des jeunes, de santé et de nutrition dans le cadre des objectifs de développement durable	1
25. Répondre aux problèmes migratoires dans le cadre du pacte mondial sur les migrations	5
Bourses et subventions	
26. Contribution des stagiaires au renforcement des connaissances fondamentales relatives à la dimension femmes-hommes et au développement en Afrique, sur la base de l'initiative continentale sur l'égalité des sexes et l'autonomisation de la femme	2
27. Dividende démographique, emploi, urbanisation et migration	
Formation, séminaires et ateliers	
28. Ateliers de renforcement des capacités à l'intention des décideurs sur l'intégration de la question du développement social	4

222. La répartition des ressources révisées prévues pour 2019 au titre du sous-programme 9 est indiquée dans les tableaux 65 et 66. Les ressources demandées ci-après se justifient au vu des produits prévus et permettraient de parvenir aux réalisations escomptées et d'atteindre les objectifs du sous-programme.

Tableau 65

Ressources nécessaires pour 2019 : sous-programme 9

(En milliers de dollars des États-Unis)

<i>Catégorie</i>	<i>Ressources financières</i>	<i>Postes</i>
Budget ordinaire		
Postes	2 549,0	21
Autres objets de dépense	483,3	–
Total (déduction faite des contributions du personnel)	3 032,3	21

Tableau 66

Ressources nécessaires pour 2019, par objet de dépense : sous-programme 9

(En milliers de dollars des États-Unis)

<i>Objet de dépense</i>	<i>Ressources financières</i>
Postes	2 549,0
Autres dépenses de personnel	2,6
Consultants	38,1
Experts	228,4
Voyages	36,5
Services contractuels	47,5
Subventions et contributions	130,2
Total (déduction faite des contributions du personnel)	3 032,3

Postes

223. Le montant de 2 549 000 dollars permettrait de financer 21 postes (1 D-1, 4 P-5, 3 P-4, 4 P-3, 1 P-2, 1 AN et 7 AL) à l'appui de l'exécution du sous-programme. Il est proposé de transférer un poste de Chef de section (gestion des programmes) (P-5), précédemment rattaché au sous-programme 5 (Renforcement des capacités), qui n'a pas été reconduit ; l'objectif est de doter la Section de l'urbanisation et du développement de compétences de gestion, d'encadrement et de supervision. Les changements incluent également la perte d'un poste de spécialiste des questions sociales (P-3) par transfert au nouveau sous-programme 3 (Développement du secteur privé et financement), afin de contribuer à l'exécution des programmes dans la Section des infrastructures et services énergétiques.

224. Le montant de 483 300 dollars permettrait de financer les objets de dépense autres que les postes, à savoir :

Autres dépenses de personnel

225. Le montant de 2 600 dollars permettrait de financer le coût des heures supplémentaires du personnel travaillant en dehors des horaires habituels pendant les périodes de forte charge de travail, en particulier au cours des réunions de groupes spéciaux d'experts et du Comité du genre et du développement social.

Consultants

226. Le montant de 38 100 dollars permettrait de financer les services de consultants qui recueilleront et compileront des données devant servir à la réalisation des produits prévus, dont des rapports sur les migrations en Afrique, le recensement des politiques de lutte contre l'exclusion humaine, le point sur l'urbanisation en Afrique et une note d'orientation sur la concrétisation, en Afrique, de l'objectif de développement durable n° 11 et du Nouveau Programme pour les villes. Ces activités exigent des compétences et des connaissances techniques approfondies dont le sous-programme est doté mais auxquelles il ne peut pas être fait appel car elles sont indispensables pour d'autres activités ou dont il est totalement dépourvu. Par ailleurs, le renforcement des capacités par le recrutement de personnel doté de ces compétences spécialisées n'est pas jugé rentable.

Experts

227. Le montant de 228 400 dollars permettrait de financer des réunions de groupes spéciaux d'experts visant à examiner des rapports portant sur : a) les migrations en Afrique ; b) le suivi des investissements sociaux en Afrique ; c) le point sur l'urbanisation en Afrique ; d) la définition de politiques ; e) la concrétisation, en Afrique, de l'objectif de développement durable n° 11 et du Nouveau Programme pour les villes ; f) les données et statistiques urbaines en Afrique.

Voyages

228. Le montant de 36 500 dollars permettrait de financer des voyages vers différents lieux où se tiendront des séances de fond, afin d'apporter aux États membres des services consultatifs sur l'urbanisation et la transformation structurelle ainsi que sur la protection sociale et les questions liées à l'emploi ; de participer à des concertations de haut niveau sur les mesures à prendre en matière d'urbanisation, d'emploi, de migrations et de dividendes démographiques ; de recueillir des données, de mener des recherches et de diffuser des résultats par catégorie sur les questions concernant la population et les jeunes.

Services contractuels

229. Le montant de 47 500 dollars permettrait de financer l'édition, la traduction, la mise en page et la conception de publications en série et de publications isolées, ainsi que les coûts d'interprétation, de traduction et de reproduction liés aux documents des conférences, des réunions et des ateliers.

Subventions et contributions

230. Le montant de 130 200 dollars permettrait de maintenir la subvention octroyée à l'Institut africain des Nations Unies pour la prévention du crime et le traitement des délinquants afin de financer cinq postes permanents de la catégorie des administrateurs (le Directeur, le Directeur adjoint, le Conseiller en matière de mise en valeur des ressources humaines et de la formation, le fonctionnaire d'administration et des finances et le Conseiller en matière d'information/documentation) ainsi que les frais d'administration connexes de l'Institut, conformément à la résolution 54/130 de l'Assemblée générale.

D. Appui aux programmes

231. La composante appui aux programmes serait composée de la Division de l'administration et de la Division des publications, des conférences et de la gestion du savoir. Les structures et fonctions sous-jacentes de ces deux divisions seraient réorganisées pour correspondre au nouveau cadre stratégique et à la nouvelle direction de la Commission.

232. La Division de l'administration veillerait à l'application effective du mandat de fond de la Commission. Elle serait composée du Bureau du Directeur, de la Section des ressources humaines, du Centre médical des Nations Unies, de la Section de la gestion de la chaîne d'approvisionnement, de la Section de la gestion des installations et de la Section des finances et du budget. Il est proposé de créer un nouveau Groupe du budget dans la Section des finances et du budget, qui a été restructurée : il serait composé d'un poste déclassé de P-5 (Chef de la Section du budget) à P-4 (Chef du Groupe du budget). Ce poste ainsi que tous les autres postes de la Section de la planification et de la budgétisation intégrées, actuellement rattachée à la Division de la planification stratégique, du contrôle et des résultats (composante Direction exécutive et administration), seraient transférés à la Division de l'administration (composante appui aux programmes). De plus, dans cette nouvelle structure, la Section de la gestion des conférences et la Section du protocole, des voyages et des transports seraient transférées de la Division de l'administration à la Division des publications, des conférences et de la gestion du savoir.

233. La Division des publications, des conférences et de la gestion du savoir a été réorganisée et serait composée du Bureau du Directeur, de la Section de l'information, des communications et des services informatiques (qui remplace la Section de l'appui informatique et de l'appui à Umoja), de la Section des publications et de la gestion des conférences (qui réunit la Section des publications et de la documentation, la Section de la gestion des conférences et la Section du protocole, des voyages et des transports, toutes trois transférées depuis la Division de l'administration) et la Section des services de gestion du savoir (qui remplace la Section des services de bibliothèque et de la gestion du savoir).

234. La répartition des ressources révisées prévues pour 2019 au titre de l'appui aux programmes est indiquée dans les tableaux 67 et 68.

Tableau 67

Ressources nécessaires pour 2019 : appui aux programmes

(En milliers de dollars des États-Unis)

<i>Catégorie</i>	<i>Ressources financières</i>	<i>Postes</i>
Budget ordinaire		
Postes	14 729,3	233
Autres objets de dépense	15 731,4	–
Total (déduction faite des contributions du personnel)	30 460,7	233

Tableau 68

Ressources nécessaires pour 2019, par objet de dépense : appui aux programmes

(En milliers de dollars des États-Unis)

<i>Objet de dépense</i>	<i>Ressources financières</i>
Postes	14 729,3
Autres dépenses de personnel	1 436,2
Voyages	156,9
Services contractuels	3 561,2
Frais généraux de fonctionnement	5 522,9
Dépenses de représentation	51,3
Fournitures et accessoires	1 733,7
Mobilier et matériel	3 121,9
Subventions et contributions	147,3
Total (déduction faite des contributions du personnel)	30 460,7

Postes

235. Le montant de 14 729 300 dollars permettrait de financer 233 postes (2 D-1, 8 P-5, 19 P-4, 20 P-3, 8 P-2, 3 AN et 173 AL). Il est proposé d'apporter les modifications suivantes à l'organisation et au tableau des effectifs :

a) Gain par transfert d'un poste de D-1 et de 2 postes d'agent local de la Division de l'information et de la gestion du savoir (composante direction exécutive et administration), qui n'existe plus, au Bureau du Directeur de la Division des publications, des conférences et de la gestion du savoir, conformément à la proposition de réorganisation de la Commission. Celle-ci prévoit de répartir l'appui aux programmes entre deux divisions et de transférer les responsabilités liées aux technologies de l'information, à la gestion du savoir, aux publications, aux services de conférences et au protocole à la Division des publications, des conférences et de la gestion du savoir ;

b) Suppression d'un poste de fonctionnaire d'administration (hors classe) (P-5) au bureau du Directeur de l'administration, ainsi que d'un poste de chef de la Section de la gestion de l'information (P-5) à la Section des publications et de la documentation, conformément à la restructuration menée au titre de l'appui aux programmes. La nouvelle Section des publications et de la gestion des conférences serait dirigée par un chef du Service des conférences (P-5) ; ce poste dépend actuellement de la Section de la gestion des conférences. Le poste de fonctionnaire

d'administration (hors classe) (P-5) ne serait plus nécessaire en raison de la création de deux divisions chargées de l'appui aux programmes, qui sont toutes deux dotées d'un poste de D-1 ;

c) Gain par transfert d'un poste de chef du Groupe du budget (P-4) [déclassement du poste de chef de la Section du budget, (P-5)], d'un poste de fonctionnaire du budget-programme (P-3), d'un poste de spécialiste du budget (adjoint de 1^{re} classe) (AN) et de quatre postes d'assistant (budget) (AL), qui sont transférés de la composante direction exécutive et administration au Groupe du budget ; celui-ci dépend de la Section du budget et des finances qui a été réorganisée ;

d) Suppression d'un poste de fonctionnaire du protocole (P-4) et création d'un poste de fonctionnaire chargé de la gestion des installations (P-4) dans la Section de la gestion des installations, compte tenu du fait que les activités à mener pour la CEA et ses bureaux sous-régionaux dans les domaines du génie mécanique, électrique et civil, de l'aménagement paysager, du nettoyage et des opérations d'hygiène exigeaient des compétences accrues ;

e) Suppression d'un poste d'ingénieur électricien (P-3) et création d'un poste de fonctionnaire du protocole (P-3) dans la Section du protocole, des voyages et des transports, ce poste nécessitant une expertise moindre ;

f) Transfert des postes suivants de la Division de l'administration à la Division des publications, des conférences et de la gestion du savoir conformément à la réorganisation de la composante appui aux programmes : un poste de Chef de la Section des services de conférence (P-5) ; un poste de spécialiste de la gestion des programmes (P-4) ; un poste de spécialiste de la gestion des programmes (P-3) ; un poste de fonctionnaire des transports (AN) ; quatre postes d'assistant aux transports (AL) ; quatre postes d'assistant au protocole (AL) ; un poste d'assistant principal aux transports (AL) ; un poste d'assistant principal au budget et aux finances (AL) ; un poste d'assistant à la gestion des documents (AL) ; deux postes d'assistant principal au service des séances (AL) ; huit postes d'assistant au service des séances (AL) ; un poste d'assistant administratif (agent local) ; deux postes d'assistant d'équipe (AL) ; trois postes d'assistant chargé des voyages (AL) ;

g) Perte de poste par transfert d'un poste d'assistant administratif (AL) et d'un poste d'assistant (gestion des programmes) (AL) au Cabinet du Secrétaire exécutif adjoint (Appui aux programmes) ainsi que d'un poste d'assistant d'équipe (AL) au Bureau du Directeur de la Division de la planification stratégique, du contrôle et des résultats ; l'objectif de ce transfert est d'apporter un appui administratif aux services relevant de la composante direction exécutive et administration. De plus, un poste d'assistant de secrétariat (AL) serait transféré au sous-programme 1 (Politiques macroéconomiques et gouvernance) afin de lui fournir des services administratifs.

236. Le montant de 483 300 dollars permettrait de financer les objets de dépense autres que les postes, à savoir :

Autres dépenses de personnel

237. Le montant demandé pour 2019 (1 436 200 dollars) permettrait de financer : a) le personnel temporaire pour les réunions, y compris le recrutement, pour de courtes périodes, de personnel qui fournirait des services d'interprétation et de traduction et d'autres services linguistiques dans les trois langues de la Commission (anglais, arabe, français) (835 000 dollars) ; b) le personnel temporaire (autre que pour les réunions) permettant de remplacer le personnel en congé de maternité et de maladie de longue durée et de répondre aux autres besoins en personnel temporaire lorsque des membres du personnel en congé de maternité ou de maladie doivent être remplacés ou lorsque la charge de travail est plus importante (515 000 dollars) ; c) la

prise en charge des heures supplémentaires et du sursalaire de nuit des fonctionnaires qui travaillent en dehors des horaires habituels pendant les périodes de forte activité (86 200 dollars).

Voyages

238. Le montant de 156 900 dollars permettrait de financer la participation aux réunions, aux échanges et aux ateliers du réseau interinstitutions d'appui aux programmes, aux activités d'établissement du budget d'Umoja-Extension 2 et de gestion financière d'Umoja, ainsi qu'aux séances du Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires et de la Cinquième Commission.

Services contractuels

239. Le montant de 3 561 200 dollars permettrait de financer des services de traitement des données (1 120 000 dollars) ; des publications et des traductions réalisées par des sociétés extérieures, des services d'édition et de contrôle de la qualité (240 000 dollars) ; des services liés à la numérisation de contenus pour le répertoire institutionnel de la Commission et au programme relatif à l'accès aux connaissances scientifiques en Afrique (ASKIA) (430 000 dollars) ; la gestion des ressources humaines et financières (526 200 dollars) ; la rémunération des professeurs de langues (780 000 dollars) ; d'autres services spécialisés (200 000 dollars) ; la gestion des archives et des dossiers (200 000 dollars). Il permettrait également de financer le programme de renforcement des capacités et de diffusion du Réseau africain de bibliothèques virtuelles et d'information (AVLIN), qui vise à favoriser le développement de l'information dans les institutions des États membres (universités, centres de recherche, bibliothèques publiques) afin que le meilleur accès à l'information contribue à la réalisation des objectifs de développement durable (65 000 dollars).

Frais généraux de fonctionnement

240. Le montant de 5 522 900 dollars permettrait de financer la location et la maintenance de locaux (850 000 dollars), des équipements collectifs (725 000 dollars), la location et la maintenance de mobilier et d'équipements de bureau (1 000 000 dollars), des communications (1 827 900 dollars), la location et la maintenance d'équipements de traitement des données et de bureautique (545 000 dollars), ainsi que des services variés dont des bâtiments, des véhicules, du fret, du transport maritime et les assurances connexes (575 000 dollars).

Dépenses de représentation

241. Le montant demandé (51 300 dollars) permettrait de financer les réceptions officielles de l'ensemble de la Commission, y compris les dépenses de représentation occasionnées par des réunions importantes au niveau ministériel et d'autres réunions intergouvernementales convoquées par la Commission, ainsi que la célébration annuelle de la Journée des Nations Unies à Addis-Abeba.

Fournitures et accessoires

242. Le montant de 1 733 700 dollars permettrait de financer des fournitures générales de bureau non réutilisables, dont des fournitures d'impression et de reproduction, de la papeterie ainsi que des fournitures pour les photocopieurs, la bureautique et les ordinateurs. Il couvrirait également le coût des uniformes pour les chauffeurs, les techniciens, les coursiers, le personnel de reproduction de documents, les techniciens chargés de la gestion des installations et le personnel chargé de

l'entretien, le matériel destinés aux formations linguistiques et au centre d'autoformation, ainsi que les fournitures pour la bibliothèque.

Mobilier et matériel

243. Le montant de 3 121 900 dollars permettrait de financer l'achat et le remplacement d'équipements et de progiciels, dont du mobilier et des équipements de bureau (623 300 dollars) ; des équipements de bureautique, y compris ceux qui concernent le réaménagement de la bibliothèque et l'aménagement de l'espace (1 749 500 dollars) ; des équipements d'impression et de publication (749 100 dollars).

Subventions et contributions

244. Le montant de 147 300 dollars permet de financer les commissions versées au Programme des Nations Unies pour le développement, qui concernent les ordres de paiement, le traitement de la valise diplomatique et les dispositions concernant les expéditions ; les contributions versées par la Commission aux Bureaux des services de sécurité hors siège des bureaux sous-régionaux ; les contributions versées au Bureau des services de sécurité hors siège à Addis-Abeba ; les frais liés au fonctionnement des dispensaires des quatre bureaux sous-régionaux (Afrique de l'Est, Afrique australe, Afrique de l'Ouest et Afrique centrale).

VIII. Décision que l'Assemblée générale est appelée à prendre

245. Les dépenses supplémentaires à prévoir pour 2019 du fait des modifications du programme de travail précédemment décrites, qui s'élèvent à 69 200 dollars, seront financées au moyen des crédits déjà inscrits au chapitre 9 (Affaires économiques et sociales) du budget-programme de l'exercice 2018-2019. Les dépenses supplémentaires à prévoir pour 2020 et 2021, soit 282 900 dollars, seraient financées au moyen des crédits qui seront ouverts au titre du chapitre 9 (Affaires économiques et sociales). Par conséquent, aucune décision n'est attendue de l'Assemblée générale pour ce qui concerne ces deux points.

246. Il est proposé de procéder à une redistribution des ressources pour financer le montant total des dépenses à imputer sur le budget ordinaire du fait de la restructuration envisagée pour la Commission. Par conséquent, il n'est pas demandé de ressources additionnelles au titre du budget-programme de l'exercice biennal 2018-2019.

247. Cela étant, l'Assemblée générale est invitée à prendre les décisions suivantes relatives à la proposition de restructuration de la Commission économique pour l'Afrique, avec effet au 1^{er} janvier 2019 :

a) Approuver la restructuration proposée, y compris la redistribution connexe des ressources affectées aux postes et aux autres objets de dépense, ainsi que la réorganisation, le réaménagement et la redistribution des ressources au titre de la nouvelle structure des sous-programmes telle que décrite dans le présent rapport ;

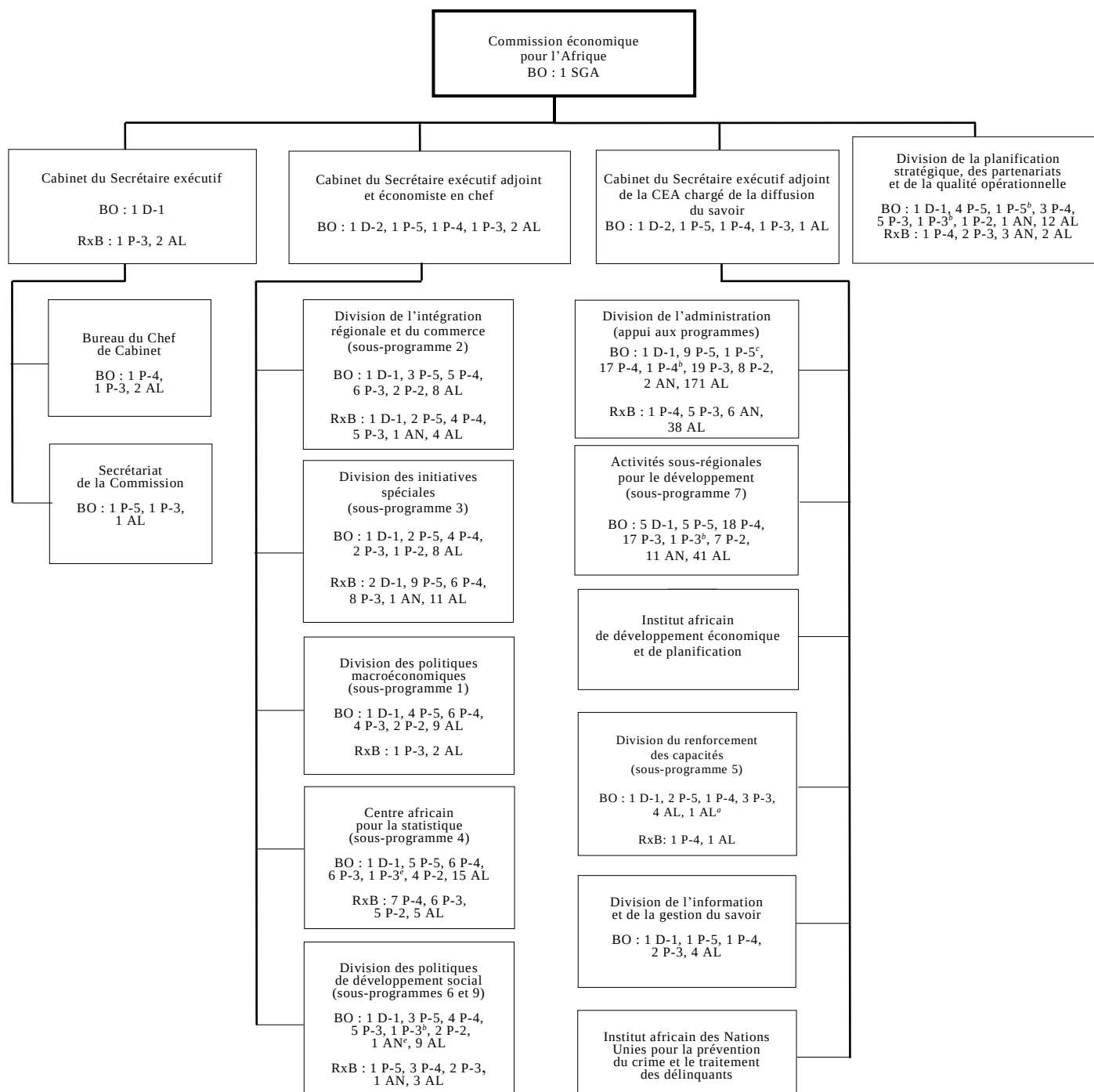
b) Approuver la création de 7 postes (4 P-5, 1 P-4 et 2 P-3) au titre de la section 18A (Commission économique pour l'Afrique) du budget-programme de l'exercice biennal 2018-2019 ;

c) Approuver la suppression de 7 postes (3 P-5, 2 P-4 et 2 P-3) au titre de la section 18A (Commission économique pour l'Afrique) du budget-programme de l'exercice biennal 2018-2019 ;

d) Approuver le reclassement d'un poste classe P-5 à la classe P-4 au titre de la section 18A (Commission économique pour l'Afrique) du budget-programme de l'exercice biennal 2018-2019 ;

Annexe I

Organigramme et répartition des postes de la Commission économique pour l'Afrique pour l'exercice biennal 2018-2019



Abréviations : AL, agent local ; AN, administrateur recruté sur le plan national ; BO, budget ordinaire ; RxB, ressources extrabudgétaires ; SGA, secrétaire général adjoint.

^a Transfert.

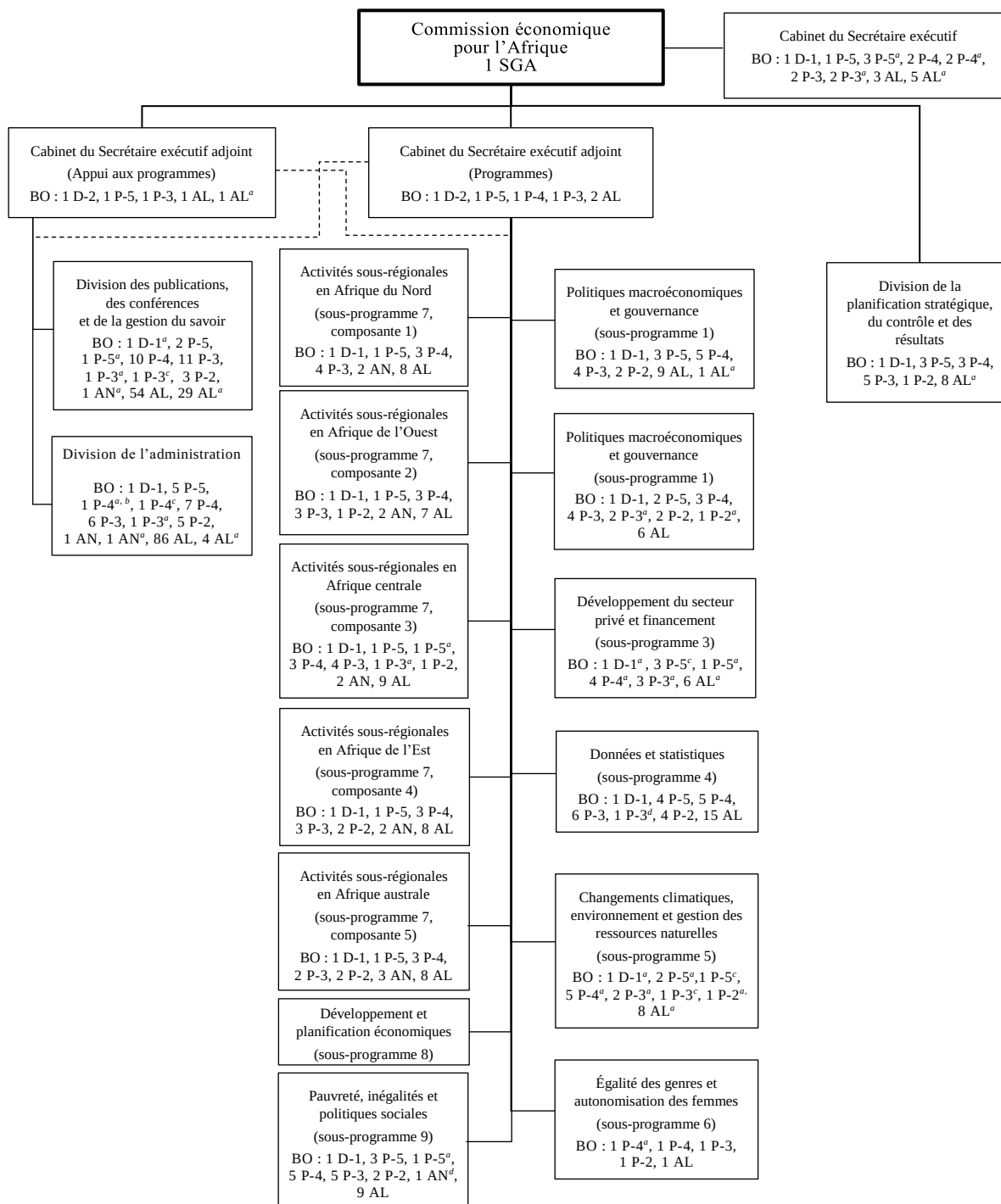
^b Reclassement.

^c Création.

^d Postes temporaires.

Annexe II

Organigramme révisé de la Commission économique pour l'Afrique et répartition des postes pour l'exercice biennal 2018-2019



Abréviations : AL, agent local ; AN, administrateur recruté sur le plan national ; BO, budget ordinaire ; SGA, secrétaire général adjoint.

^a Transfert.

^b Reclassement.

^c Création.

^d Postes temporaires.